BnF Gallica

Mercure galant

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Mercure galant. 1681-06.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Uu

(62)

1400

M.

Un H 798

MERCURE

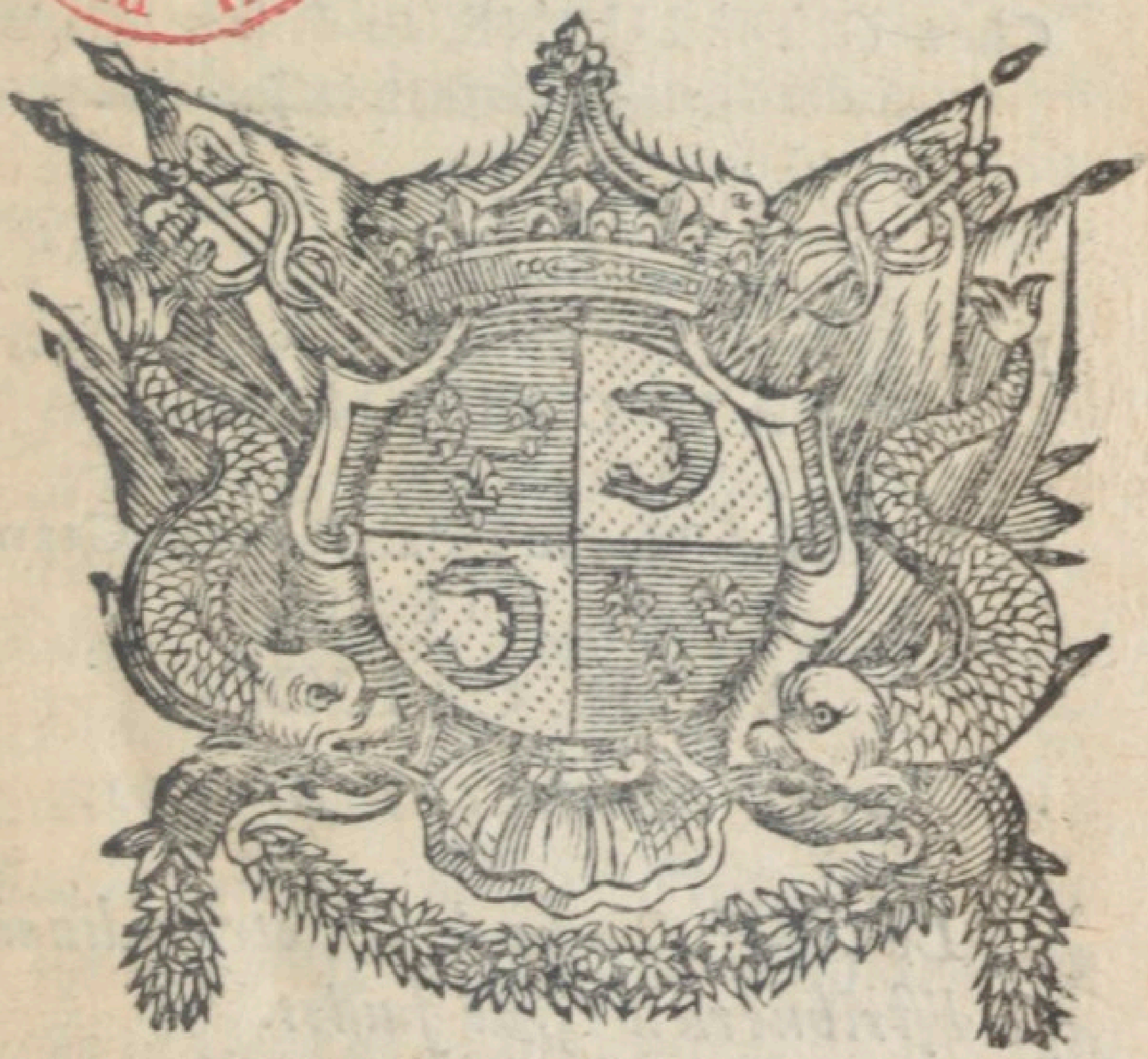
GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

POUR L'ANNÉE 1681.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE



A PARIS.

AV PALAIS.

ON donnera toûjours un Volume nouveau du Mercure Galant le premier jour de chaque Mois, & on le vendra, auſſi-bien que l'Extraordinaire, Trente ſols relié en Veau, & Vingt-cinq ſols en Parchemin.

A PARIS,

Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la Salle des Merciers, à la Juſtice.

Chez C. BLAGEART, Ruë S. Jacques, à l'entrée de la Ruë du Plâtre,
Et en ſa Boutique Court-Neuve du Palais, AU DAUPHIN.

Et T. GIRARD, au Palais, dans la Grande Salle, à l'Envie.

M. D. C. LXXX.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

Le XIV. Tome de l'Extraordinaire ſe diſtribuëra le 15. de Juillet.

TABLE DES MATIERES
contenuës dans ce Volume.

Avant-propos, 1
Procession faite à Versailles le jour de la Feste-Dieu, avec la description du Reposoir, 4
Cerémonies faites à Vénise pour épouser la Mer, 11
Prieres & Cerémonies faites à Vendosme pour obtenir de la pluye, 16
Mort de Madame la Marquise de Puisieux, 25
M. le Marquis de Valbelle prend possession de la Charge de Conseiller & Senéchal au Siege & ressort de Marseille, 32
Galanterie sur un envoy de Fleurs & de Fruits, 37
Etats d'Artois, 43
Régal fait par M. Stadion, Chanoine du Chapitre de Mayence, aux Dames de la Cour de Hanover, 63

TABLE.

Feſte des Arquebuſiers de Rheims, 69
Suite de l'Hiſtoire des Fleurs, 74
Entrée de M. l'Eveſque de Châlons à Châlons, 89
Sermon fait ſur le champ ſur trois différens Textes, 102
Requeſte de Monſieur le Duc de S. Aignan à Monſeigneur le Dauphin, 105
Hiſtoire, 111
Conſolation à une aimable Veuve, 131
Madrigal, 131
Converſions, 131
Converſion faite par M. l'Archeveſque de Rheims dans la Capitale de ſon Dioceſe, 136
Nouvelle Lettre en Proverbes, 143
Avanture, 247
Enigmes en Tableaux expliquées au College de Clermont, 150
Deſcription du Canal qui joint les deux Mers, avec la premiere Navigation qui vient d'eſtre faite ſur le meſme Canal, 163
Eveſchez donnez par le Roy, 247
Effets ſurprenans de la Nature, 260

TABLE.

Abbayes données par Sa Majesté, 262
L'Art de respirer sous l'eau, avec le moyen d'entretenir pendant un temps considérable la flame enfermée dans un petit lieu, 269
Ouvrages de M. de S. Martin de Caën, 270
Le Mulet. Fable, 274
Dissertation de M. Comiers, sur les Miroirs ardens, 278
La Belle Inconstante, Histoire, 311
Régals donnez par M. l'Ambassadeur de Dannemark, & par M. le Comte de Mansfeldt, Envoyé Extraordinaire de l'Empereur. 322
Ordres de Sa Majesté en faveur de M. de Monchaux Fonquevillers, 324
M. le Camus du Clos Intendant en Roussillon, part de Perpignan, 326
Abbaye de Beaubec donnée au Pere Estienne Girardin, 328
Mort de M. l'Abbé de S. Firmin, 329
Monastere de Montfleury en Dauphiné, 332
Mort de Messire Henry-Fréderic de Gassion, 336

TABLE.

Mort de M. le Cardinal Picolomini 337
Feſte de S. Quentin, 338
Enigme, 346
Autre Enigme, 347
Lettre galante, 349
Mariage de Mademoiſelle Perrault, 351
Maladie de S. A. S. Monſieur le Duc, 351
Miſſion de Troye, 351

Fin de la Table.

Extrait du Privilege du Roy.

PAr Grace & Privilege du Roy, Donné à S. Germain en Laye le 31. Decembre 1677. Signé, Par le Roy en son Conseil, JUNQUIERES. Il est permis à J. D. Ecuyer, Sieur de Vizé, de faire imprimer par Mois un Livre intitulé MERCURE GALANT, presenté à Monseigneur LE DAUPHIN, & tout ce qui concerne ledit Mercure, pendant le temps & espace de six années, à compter du jour que chacun desd. Volumes sera achevé d'imprimer pour la premiere fois: Comme aussi defenses sont faites à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & autres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit Livre, mesme d'en vendre separément, & de donner à lire ledit Livre, le tout à peine de six mille livres d'amende, & confiscation des Exemplaires contrefaits, ainsi que plus au long il est porté audit Privilege

Registré sur le Livre de la Communauté le 5. Janvier 1678. Signé, E. COUTEROT, Syndic.

Et ledit Sieur D. Ecuyer, Sieur de Vizé, a cedé & transporté son droit de Privilege à C. Blageart, Imprimeur-Libraire, pour en joüir suivant l'accord fait entr'eux.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 30. Juin 1681.

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par *Petits Oiſeaux de la Saiſon nouvelle*, doit regarder la page 89.

La Figure où paſſe un Ruiſſeau entre deux Montagnes, doit regarder la page 179.

La Figure octogone, doit regarder la page 191.

La Chanſon qui commence par *Depuis peu dans le ſein de ces vaſtes Campagnes*, doit regarder la page 230.

MERCURE GALANT

JUIN 1681.

LA Flaterie s'eſt acquis tant de crédit dans la Cour des Princes, qu'on voit rarement qu'elle y ſoufre accés à la Verité. C'eſt par là que beaucoup de Souverains

dont on entreprend les Pa-
négiriques, ſont ſouvent
loüez, non par le mérite qui
ſe trouve en eux, mais par
celuy qui y devroit eſtre. On
leur attribuë toutes les vertus
qui font les grands Hom-
mes; & pourveu qu'on don-
ne de la beauté aux Por-
traits, on s'attache peu à
examiner s'ils ont de la reſ-
ſemblance. On doit cepen-
dant demeurer d'accord que
les vrais éloges ſe tirent des
actions, & qu'à moins qu'on
ne les marque, on eſt en
péril de ne point perſuader,

Cette ſorte de péril n'eſt point à craindre à l'égard du Roy. Tout ce qu'il fait parle hautement à ſon avantage; & par quelque endroit qu'on le puiſſe regarder, on trouve une matiere abondante, qui pour faire impreſſion, n'a beſoin que du plus ſimple détail des veritez glorieuſes qu'elle donne à dire. Vous vous ſouvenez, Madame, de pluſieurs Articles, qui en diférentes occaſions vous ont fait connoiſtre la pieté de ce Grand Monarque. Elle a paru de

nouveau avec éclat, par les Malades qu'il toucha le jour de la Pentecoſte, apres avoir fait ſes devotions, & par les marques de ſoûmiſſion & de reſpect qu'il donna à Dieu publiquement le Jeudy 5. de ce mois, jour de la Feſte du plus auguſte de tous nos Myſteres. Vous ſçavez quelle eſt la ſolemnité des Proceſſions qui ſe font par tout pour la celébrer. Celle de Verſailles eſtant preſte à ſortir de la Paroiſſe qui eſt dans la Ville neuve, Sa Majeſté s'y rendit pour

l'accompagner, ſuivie de toute la Cour, qui eſtoit nombreuſe & magnifique. Tous les Pages de la Chambre, avec ceux de la Grande & Petite Ecurie, les Cent Suiſſes, & les Gardes du Corps, portoient chacun un Flambeau de cire blanche. On en compta pres de mille. Les Pages du Roy ſont en ſi grand nombre, qu'on ne doit point s'étonner de celuy que je vous marque. Les Peres de la Miſſion, les Recolets, & les Aumôniers de toute la Maiſon Royale,

assisterent à cette Procef-
sion, qui passa devant la
Pompe, & s'y arresta. Mr.
Denys, Fontenier de Sa
Majesté, avoit pris le soin
d'y faire dresser un Repo-
soir d'une façon extraordi-
naire. C'estoit une Feüillée
toute remplie de Cascades
d'eau, & de Rocailles. La
Procession passa de là dans
l'Avantcourt du Chasteau,
& en suite dans la Court,
toutes deux renduës des plus
belles Tapisseries de la Cou-
ronne. Tous les Balcons &
toutes les Fenestres, jusqu'au

comble du Chasteau, es-
toient parez de Tapis de
Perse à fonds d'or & d'ar-
gent. On avoit placé le Re-
posoir au bas du grand &
magnifique Escalier dont je
vous ay parlé plusieurs fois.
Il est d'une forme qui four-
nit dequoy faire quelque
chose de tres-somptueux
dans les rencontres de cette
nature, sans qu'il y faille
adjoûter beaucoup d'embel-
lissemens. Aussi n'y, em-
ploya-t-on que ce que de-
mandoit l'ordre de cet Es-
calier. De grands Vases

d'argent, remplis de Plantes de Fleurs, avoient esté mis sur les Piédestaux de marbre qui accompagnent les Balustres de bronze doré On en avoit posé de semblables sur les Corniches & aux autres endroits où de pareils ornemens pouvoient convenir. L'Autel estoit sur la premiere hauteur du Degré, vis-à-vis de la Fontaine. Un Parement de Drap d'or, d'une beauté surprenante, faisoit admirer le devant de cet Autel, dont le Tabernacle qu'on avoit percé à

jour, estoit orné de Rubis, d'Emeraudes, & de Diamans. Une Couronne de trois pieds de diametre en faisoit le Dôme. Elle estoit toute de Pierreries, & jettoit un feu si ébloüissant, qu'on avoit peine à en soûtenir l'éclat. Les Cascades de la Fontaine paroissoient au travers du Tabernacle, & rien n'estoit plus agreable à la veuë que cette Eau & les Pierreries que les lumieres faisoient briller. Il y avoit de grands Guéridons, avec de grandes Torcheres aux

IO MERCVRE deux costez de l'Autel, ainsi que sur les extrémitez des marches de l'Escalier. La Musique de la Chapelle du Roy estoit placée sur le haut. Il seroit fort malaisé de trouver un lieu plus avantageux pour l'Harmonie. Aussi les Instrumens & les Voix y furent-ils entendus avec grand plaisir. Il n'y eut aucun desordre, & tout parut ce jour-là digne de la Cour d'un Roy Tres-Chrestien. La Procession estant sortie du Chasteau, passa devant les superbes Ecuries de

Sa Majesté, qui estoient tendues jusques à la Ville neuve de riches Tapisseries. Ce Prince la remena jusques à l'Eglise, ayant eu la teste nuë pendant trois heures, sans s'estre mesme servy de Parasol contre l'ardeur du Soleil. Il entendit la Grand' Messe à la Paroisse, où tous les soirs de l'Octave il est venu au Salut.

Le 15. de l'autre mois, Feste de l'Ascension, on vit à Venise le grand & ordinaire concours que le Pardon de S. Marc y attire tous

Ceremonie faite à Venise pour épouser la mer.

12 MERCVRE
les ans. Il ſe tient une Foire fort celebre dans la Place pendant ce temps-là. Elle dure quinze jours, & les Maſques y viennent avec affluence. La principale Cérémonie du jour de l'Aſcenſion, eſt que le Doge, avec le Sénat & les Ambaſſadeurs qui ſe trouvent à Veniſe, monte ſur le Bucentaure. C'eſt un grand Vaiſſeau doré, qui va à Voiles & à Rames, & où les Rameurs ſont à couvert ſous le Pont. Il a quarante-deux Bancs, & eſt long de ſoixante-quatre

pas, & large de seize. Ce grand Vaisseau est suivy de plusieurs Barques & Gondoles jusques à S. Nicolas de Lido, où le Doge va épouser la Mer, en memoire de la fameuse Victoire que la République remporta en 1177. contre l'Empereur Frédéric Barberousse, en faveur du Pape Alexandre III. Je vous ay marqué dans une autre Lettre les paroles qu'il prononce, lors qu'il y jette une Bague d'or, qui est environ de la valeur de quarante francs. La Cerémo-

nie eſtant achevée, il re
tourne à S. Marc, & fait u
tres-grand Feſtin dans ſo
Palais pour les Ambaſſa
deurs & les Nobles, qui
ſont traitez en Chair & Po
ſon. Apres le Dîné, on v
au Cours au Mouran. C'e
quelque choſe de fort agrea
ble à voir que la quantité d
Gondoles remplies d'Etran
gers qui s'y rencontren
Mouran eſt le Lieu où ſ
font les Glaces qu'on v
chercher à Veniſe de toute
l'Europe. M^r le Duc de
Gonzague
Mantouë s'eſt trouvé pré

sent la derniere fois à cette
Cerémonie, à laquelle Mr
de Varangeville Ambassa- Rocque
deur de France assista avec
M dame l'Ambassadrice sa
Femme. Mr le Marquis de
la Torre, Ambassadeur de
l'Empereur, y accompagna
aussi le Doge, qui au retour
les régala tous avec beau-
coup de magnificence. Il y
avoit un Eturgeon gros com-
me la cuisse. Plus de cent
Personnes furent du Repas,
qui dura plus de trois heu-
res. On le fit à dix Services.
Les Domestiques des Am-

baſſadeurs, & quantité d'a
tres Etrangers, furent rég
lez dans le meſme temps
Les Cerémonies pub
ques dont je viens de vo
parler, me font ſouvenir
celles qui ont eſté faites
Vendoſme pour obtenir
la pluye. Une ſechereſſe
traordinaire de plus de de
mois, ayant donné lieu
craindre pour tous les Bie
de la terre, on eut recou
aux prieres; & le moyen
plus infaillible qu'on trou
pour mériter qu'elles fuſſe
exaucées, ce fut de faire p

ter processionnellement la Sainte Larme que le Sauveur du monde répandit sur le Lazare. Cette prétieuse Relique est gardée avec grand soin dans l'Abbaye des Religieux Benedictins de la Trinité de Vendosme, où elle fut apportée l'an 1042. par son Fondateur Geoffroy Martel, Comte d'Anjou & du Vendômois. C'estoit un Présent que luy avoit fait Michel Paphlagon Empereur de Constantinople, en reconnoissance du Secours qu'il avoit donné à Catalus

ſon Gouverneur en Sicile, dans la défaite qu'il y fit des Sarraſins, qui eſtant ſortis d'Afrique en grand nombre, s'eſtoient rendus maîtres de toute l'Iſle. Les miracles continuels qu'elle fait en ſoulageant ceux qui ſont en péril de perdre la veuë, la mettent dans une extréme vénération. Auſſi obſerve-t-on beaucoup de formalitez quand on la porte dans une Proceſſion genérale, ce qui ne ſe fait jamais qu'en de tres-preſſantes neceſſitez. La menace d'une ſort

grande diſete ayant étonné tout le Païs, les Magiſtrats & les Echevins s'aſſemblerent en la Maiſon de Ville le Mercredy 27. de l'autre mois, d'où s'eſtant rendus en Corps à l'Abbaye, ils expoſerent au Supérieur les vœux empreſſez que faiſoient les Peuples. Ce qu'ils demandoient leur fut accordé. On réſolut de faire une Proceſſion par toute la Ville, dans laquelle la Sainte Larme ſeroit portée avec les cerémonies & précautions accoûtumées pour ſa ſeû-

reté; & le Dimanche ſuivant, Feſte de la Trinité, ayant eſté choiſy pour cela, les Religieux jeûnerent au pain & à l'eau juſques à ce jour, pendant que Mr de Remilly Bailly du Vendômois, & Maire perpétuel de la Ville, donna tous les ordres neceſſaires pour cette Solemnité. Il manda les Curez de quatre-vingts ſeize Paroiſſes de la Campagne, fit avertir les Compagnies des Corps de la Ville, diſpoſa les Bourgeois à prendre les armes, & n'oublia rien

de ce qui pouvoit contribuer à la pompe de la Feſte.

Le jour en eſtant venu, on fit batre le Tambour, au bruit duquel chacun ſe rendit ſous ſon Drapeau. La Proceſſion ſortit dans cet ordre.

Toutes les Baniéres des Paroiſſes, tant de la Campagne que de la Ville, marchoient à la teſte chacune à la file, au milieu d'une double haye de Bourgeois rangez ſous les armes. Les Croix ſuivoient de la meſme ſorte, puis les Capucins &

les Cordeliers en deux rangs.
Apres eux paroissoient tous
les Curez revestus de Cha-
pes, ainsi que soixante Re-
ligieux de l'Ordre de S. Be-
noist, qui formoient deux
lignes. Le Prieur tenant la
Sainte Relique, marchoit
sous un Dais de Velours cra-
moisy en broderie d'or,
porté par les Echevins de la
Ville. Ils estoient précedez
de plusieurs jeunes Enfans
vestus en Anges, qui jet-
toient des Fleurs dans les
Ruës, qu'on avoit ornées de
Tapisseries. De chaque côté

du Dais estoient huit Bourgeois proprement vestus, ayant chacun une Pertuisane. La Procession finissoit par les Magistrats de la Ville, les Officiers des Grands Jours, & ceux de l'Election, avec leurs Habits de cerémonie. La Milice Bourgeoise qui les suivoit, faisoit des décharges à tous les Reposoirs qu'on avoit dressez en beaucoup d'endroits, afin d'y poser la Sainte Larme. C'estoit là que la Musique chantoit de fort beaux Motets, & que les Harpes, les

Luths, & les Violons, fai-
ſoient un agreable concert
avec les Hautbois & les Mu-
ſetes. Au retour on chanta
le *Te Deum* dans l'Egliſe de
la Trinité, qui eſt une des
plus belles Egliſes de France.
Ce que vous admirerez, c'eſt
que le temps ayant paru fort
ſerein juſques à huit heures
du matin, une pluye douce
tomba dans l'inſtant que la
Proceſſion commençoit ſa
marche, & continua juſqu'au
lendemain. Les Procés ver-
baux que l'on conſerve de
toutes les autres de cette na-
ture,

ture, justifient que cet effet n'a jamais manqué. Il y a douze ans qu'on fit la derniere.

Nous avons appris icy que Madame la Marquise de Puisieux, âgée seulement de 32. à 33. ans, mourut à Huninghen le 24. du dernier Mois, d'une hydropisie qui luy a causé de longue souffrances, pendant lesquelles elle a donné de continuelles marques d'une solide vertu, & d'une résignation veritablement chrestienne. Elle estoit restée Fille unique de

Bruleth

feu Messire Joachim de Go-
det de Renneville, Seigneur
de Renneville, Champou-
lain, de Marc, de S. Mars,
Vicomte de Gueux en Cham-
pagne, Gentilhomme Ordi-
naire de la Chambre du
Roy, Mestre de Camp d'un
Regiment de Cavalerie, Ma-
réchal de ses Camps & Ar-
mées, puis Lieutenant Ge-
neral, mort à l'âge de trente-
neuf ans de la blessure qu'il
reçeut à la Bataille de Saint
Antoine le 30. Novembre
1652. La Maison de Godet
de Renneville est tres-an-

cienne pour la Nobleſſe, al-
liée de celles de Mailly, de
Bourbers, de Miremont-de-
Berrieux, de Beauveau-de-
Roucy, & de Clermont-
d'Amboiſe, & originaire de
Berry, où elle s'eſt ſignalée
par ſa pieté; ce que fait con-
noiſtre la Fondation du Con-
vent des Auguſtins de Blanc,
faite par Pierre de Godet,
Chevalier, Seigneur de Bau-
gé en 1380.

Cette Maiſon s'établit en
Champagne en 1470. par
deux Freres à qui le party
des Armes dóna les moyens

28 MERCVRE
de ſe ſignaler, & qui s'ar-
reſterent dans cette Pro-
vince par les acquiſitions
des Terres qu'ils y avoient
faites. L'un s'appelloit Guil-
laume de Godet, Chevalier,
Seigneur de S. Hilaire, de
Moivre, de Scury, de Cou-
pets, Coupeville, & de Freſ-
ne, cinquiéme Ayeul pa-
ternel de Madame la Mar-
quiſe de Puiſieux ; & l'autre,
Philbert de Godet, Cheva-
lier, Seigneur de Faremont,
de S. Martin, Domé, de
Marthée, & du Petit-Ecury
en Champagne. Ils s'allie-

rent avec les Maiſons de Fol-
marié, & de Lambeſſon, des
plus illuſtres de cette Pro-
vince. Je ne dis rien des au-
tres Anceſtres de cette Mar-
quiſe, qui ont tous ſervy
dans nos Armées avec au-
tant de fidelité que de ſuccés,
& entr'autres, Meſſire Ger-
main de Godet de Renne-
ville, Chevalier, Seigneur de
Boncourt, de S. Remy, de
Verriere, de la Neuville, d'Eſ-
cury, Baron d'Eliſe, Gen-
tilhomme Ordinaire de la
Chambre du Roy, Capitaine
de cinquante Hommes d'ar-

30 MERCVRE
mes de ſes Ordonnances,
Gouverneur des Ville & Châ-
teau de Sainte Menehoud,
qui ſous le Regne de Henry
III. défit cinq mille Hommes
des Troupes des Ennemis
devant ſa Place, avec toute
la valeur & la conduite que
peut donner un vray zele
accompagné d'une longue
expérience. Il eſtoit Grand-
Oncle de Madame la Mar-
quiſe de Puiſieux, qui eſt
Brulart. morte Femme de Meſſire
Roger Brulart de Sillery,
Chevalier, Marquis de Pui-
ſieux, Maréchal des Camps

& Armées de Sa Majesté, & Gouverneur des Ville & Chasteau de Huninghen, Fils aîné de Messire Loüis Brulart, Chevalier, Marquis de Sillery, & de Dame Isabelle de la Rochefoucaut, Tante de François VIII. du nom, Duc de la Rochefoucaut, Prince de Marsillac, Pair, & Grand-Véneur de France.

De Godet, porte pour Armes, *d'azur au Chevron d'argent, accompagné de trois Pommes de Pin d'or, deux en chef, & une en pointe, & pour suports deux Grifons d'or.*

Mr le Commandeur de Valbelle, dont je vous appris la mort il y a un mois, n'a point eu la joye de voir Mr le Marquis de Valbelle son Neveu, en possession de la Charge de Conseiller & Sénéchal au Siege & Ressort de la Ville de Marseille. Cette Charge qui luy donne droit de présider à la teste des Officiers de ce Siege, le rend en mesme temps Chef de la Noblesse quand il s'agit de combatre pour le Service du Roy. Il y fut reçeu par le Parlement de Provence le

ſecond de May, & le 8. du meſme Mois à huit heures du matin, il ſe préſenta à la Porte du Palais de Marſeille, en Manteau, l'Epée au coſté, avec quantité de Gentils-hommes qui l'accompagnoient. Deux Conſeillers de ce Siege, & un des Gens du Roy qui l'y reçeurent, le menerent à la Chambre du Senéchal parmy une affluence de monde accouru de toutes parts. En ſuite l'Audience ayant eſté ouverte, on y fit lecture de ſes Lettres de Proviſion. Ce fut une

ample matiere pour Mr Cappus, Avocat & Procureur du Roy dans ce meſme Siege, qui apres avoir fait un tres-beau Diſcours ſur les avantages de la Maiſon de Valbelle, & ſur le mérite particulier de celuy dont on préſentoit les Lettres, en demanda l'enregiſtrement. Cela eſtant fait, Mr le Marquis de Valbelle entra dans l'Audience du Palais, accompagné de deux Conſeillers. Alors Mr Bauſſet Lieutenant General, le prit par la main, & le mit à la premiere Place

du Tribunal, l'Epée au coſté, comme je l'ay déja dit, & le Chapeau ſur la teſte. Auſſitoſt qu'il fut aſſis, l'Huiſſier appella cinq Cauſes, ſur leſquelles les Officiers du Siege ayant opiné avec Mr de Valbelle, Mr de Bauſſet prononça ſur toutes au nom de ce nouveau Senéchal. Il monta de l'Audience à la Chambre du Conſeil, où chaque Officier du Corps luy fit compliment en particulier. Mr le Marquis de Valbelle eſt Meſtre de Camp de Cavalerie, & Cornete des

Chevaux-Legers de la Garde de Sa Majeſté.

Comme il n'eſt ny âge, ny profeſſion qui ne permettent la galanterie, quand elle eſt reglée ſur la bienſéance, un Abbé de Lyon, dont la naiſſance égale l'eſprit, & qui s'eſt ſouvent acquis l'approbation publique par des Diſcours remplis d'éloquence, ayant fait préſent à une Dame de ſes Amies d'un Baſſin de Fleurs, & de Fruits, l'accompagna de ces Vers. Le tour fin & délicat qu'il leur donne, vous eſt connu

par d'autres Ouvrages que vous avez veus de luy sous le nom du Druyde Lyonnois. Ce dernier n'est tombé entre mes mains que par un larcin qui a esté fait à la Dame.

SUR UN ENVOY DE Fleurs & de Fruits.

A MADAME D. S.

PAr mille attraits charmans
qu'en vous Nature assemble,
Iris, vous faites tous les jours
Naître mille petits Amours,
Si mutins quelquefois, qu'ils se
broüillent ensemble.

Il n'eſt rien en cela de trop myſté-
rieux,
La Diſcorde ſouvent ſe met parmy
les Dieux.
Mais voicy choſe plus nouvelle.
Deux Déeſſes pour vous ſont en forte
querelle,
Et chacune dans voſtre cœur
Prétend à la place d'honneur.
Flore par ſes odeurs ſe vante de vous
plaire,
Pomone avec ſes Fruits de flater
voſtre gouſt;
Toutes deux ſe font une affaire
Pour vous de ſe pouſſer à bout.
Pomone avec dédain dit l'autre jour
à Flore,
Vraymẽt j'en ſuis d'avis, Déeſſe
des Parfums,
Dont les appas ſont ſi com-
muns,

Et qu'un peu d'ard_ur évapore,
Qu'on vous laisse usurper sur
moy le cœur d'Iris.
Surquoy fondez-vous l'espé-
rance
Du dessein que vous avez pris?
L'éclat de vostre teint n'a qu'un
peu d'apparence,
Vostre haleine au matin sent un
peu l'Ambre gris,
Vos regards ont quelques
soûris;
Mais apres tout, quand on y
pense,
De vos douces senteurs la plus
grande abondance
Est un régal à juste prix.
Vos atours, vos présens, toute
vostre dépense,
Ne mérite que du mépris.
A ces mots Flore impatiente,

Ne pouvant plus ſoufrir ce diſcours
orgueilleux,
D'un ton & fier & dédaigneux,
Dit à la Nymphe médiſante,
Il ſied bien de vous voir Mere
des cruditez,
Inſulter à mes qualitez.
Quel aveuglement vous poſ-
ſede,
De m'oſter pres d'Iris le rang
que l'on me cede?
Pouvez-vous ſans mes ſoins
aſpirer à ſon cœur?
Que feroient vos Fruits ſans
la Fleur?
Lors qu'Iris vous reçoit, me
blâmer de la ſorte,
C'eſt abuſer de ſes bontez.
Le plus grand titre qu'elle
porte,
Eſt d'eſtre la Fleur des Beau-
tez;

Mais remettons noſtre que-
relle
Au temps que nous ſerons pres
d'elle.
De ſon choix ſeulement dépend
noſtre bonheur,
Et n'établiſſons rien ſur le
fond du mérite
Pour la conqueſte de ſon
cœur.

ES

Ainſi l'Amant qui médite
De toucher une Beauté,
Avec jugement évite
La plainte & la vanité,
Et jamais il ne profite
Que par ſa fidelité.
Cependant, belle Iris, décidez de
la choſe.
Eſtes-vous pour la Pomme? eſtes-
vous pour la Roſe?

Si vous secondez mes vœux,
Vous serez pour toutes deux.
Au moins faites quelque caresse
Aux petits Rejettons que ma main
vous adresse.
Allez, mes Fleurs ; allez, mes
Fruits,
Vous estes assez bien instruits.
Ne faites rien qui dégenere
De la bonté de vostre Pere.
Allez, mes Fruits ; allez, mes
Fleurs,
Pour cette belle Iris unissez vos
douceurs,
Et composez une Ambrosie
Qui jamais ne la rassasie.
Mais quand elle vous baisera,
Vous sentira, vous mangera,
N'ayez jamais la hardiesse
D'en vouloir à son cœur, d'espérer
sa tendresse,

Ie ſçay bien ce qu'elle en fera,
Le fidelle Acante l'aura.

L'Aſſemblée des Etats d'Artois s'eſt tenuë à Arras le 26. du Mois paſſé. L'ouverture en fut faite par Mr le Duc d'Elbeuf, Pair de France, par Mr le Prince d'Elbeuf ſon Fils, Gouverneurs de cette Province; par Mr de Breteüil, Intendant; par Mr le Comte de Nancré, Gouverneur d'Arras; & par Mr Scarron de Longue, Préſident d'Artois, qui en ſont les Commiſſaires de la part du Roy. Apres que Mr le

Duc d'Elbeuf eut fait entendre les intentions de Sa Majesté, Mr de Bretteüil fit un Discours fort éloquent sur ce sujet. Mr l'Evesque de S. Omer les remercia au nom de l'Assemblée, & les pria d'assurer le Roy du zele & de l'affection qu'ils auroient toûjours pour son service, & de leur entiere soûmission à ses volontez. Les Etats parurent avec un éclat qu'ils n'avoient point eu depuis longtemps, Sa Majesté ayant remis le Corps de la Noblesse dans son ancien

ordre (qu'une guerre pref-
que continuelle de quarante-
cinq années avoit fort alteré)
& choisy parmy le grand
nombre de ceux qui s'es-
toient introduits pendant
ces temps-là, soixante &
dix Gentilshommes d'une
Noblesse épurée, qui à l'a-
venir composeront cette il-
lustre Corps. Je croirois n'a-
voir satisfait vostre curiosité
que tres-imparfaitement, si
je n'ajoûtois icy leurs noms,
que j'ay mis par Familles
selon l'ordre de l'Alphabet.

Gentals — D'Assignies, Marquis d'Alluagne.

Fors que comprenent cet Etat d'Estat.

D'Assignies-Dacquedorne, Comte d'Oisy.

D'Assignies, Baron de Bailleul.

De Bacquetiem Duliez, Seigneur de Drouvin.

De Beaufort, Seigneur de Mondricourt.

De Belleforiere, Comte de Belleforiere.

De Belvalet, Seigneur de Famechon, Mestre de Camp du Regiment Wallon d'Infanterie.

De Berghe-Nomain, Sei-

gneur d'Herſin-Coupigny.

De Bernage, Comte de Mauve, Marquis de Vilers-Brulin, Deputé de la Nobleſſe d'Artois.

De Bernemicourt, Seigneur de Foucquieres pres de Béthune.

De Bethencourt, Seigneur d'Haplincourt.

De Béthune-Deſplanques, Seigneur de Penin.

De Blondel, Baron de Quincy, Seigneur de Boileux, Lieutenant General des Armées du Roy, & Meſtre de Camp d'un Regiment de Cavalerie.

De Bonnieres, Comte de Soüattre.

De Bryas, Comte de Royon, cy-devant Capitaine de Cavalerie au ſervice du Roy d'Eſpagne.

De Caravajal-Giron, Seigneur de Bugnies, cy-devant Capitaine au Regiment d'Orleans.

De Carnin, Seigneur de S. Leger, Capitaine de Cavalerie reformé au Regiment du Roy.

Du Chatel, Comte de Blangerval, Seigneur d'Annequin, cy-devant Gouverneur

neur d'Audenarde pour le Roy d'Espagne.

De Comte, Seigneur de Blengel.

De Coupigny, Comte de Henu.

De Coupigny, Seigneur de Foucquieres pres de Lens.

De Coupigny, Seigneur de Ligny & Delbarque.

De Créquy, Duc & Pair de France, Seigneur de Fressin, Chevalier des Ordres du Roy, Premier Gentilhóme de sa Chambre, Lieutenant General de ses Armées, & Gouverneur d'Hesdin.

Juin 1681.

§o MEMOIRE

De Créquy, Marquis d'Hemont, cy-devant Capitaine de Cavalerie au Regiment de S. Germain-Beaupré.

De Créquy, Vicomte de Langre, Seigneur de Marconelle, Capitaine au Regiment de la Couronne.

De Crevant-Humieres, Marquis de Humieres, Maréchal de France, Gouverneur General de Flandre.

De Croeser, Seigneur d'Audenthun

De Croy, Baron de Clarque, cy-devant Capitaine d'Infanterie au service du Roy d'Espagne.

De Croy, Comte de Solre, Seigneur de Beaufort, cy-devant Mestre de Camp d'un Regiment d'Infanterie au service du Roy d'Espagne.

De Croix, Comte de Wacca, Brigadier des Armées du Roy, cy-devant Colonel du Regiment Royal Walon de Cavalerie.

De Cunchy-Trambloy, Seigneur de Floury.

De Dyon, Seigneur de Vendonne.

De Fienne, Vicomte de Fruges, cy-devant Gouverneur

& Grand Bailly de Bruge pour le Roy d'Eſpagne.

De Fienne, Seigneur de Bien-ques & d'Hupan, cy-de-devant Capitaine d'Infanterie au ſervice du Roy d'Eſpagne.

De Fienne-Regnauville, Seigneur d'Heſtru, cy-devant Député ordinaire de la Nobleſſe d'Artois.

De Gand-&-Vilain, Prince d'Iſenghien, Seign^r d'Ongnies, cy-devant Capitaine de Cavalerie au ſervice du Roy d'Eſpagne.

De Gand-&-Vilain, Marquis

d'Hem, Seigneur de Sus-
saint Leger.
De Ghiſelin, Seigneur de
Loſenghien.
De Ghiſtelle, Marquis de
Croix.
De Ghiſtelle-Herny, Baron
d'Eſclimeux.
De Gomiecourt, Comte de
Gomiecourt, Seigneur de
Lignereul, Capitaine re-
formé de Cavalerie au Re-
giment de Lumbre.
De Hamel, Seigneur de
Bourez-Berlencourt.
De Harchies, Seigneur de
Plumoiſon, cy-devant Ca-

pitaine au Regiment d'Artois.

De la Haye, Comte d'Hesecque, cy-devant Député ordinaire de la Noblesse d'Artois.

D'Haynin-Wambrechies, Seigneur de Hamelaincourt, cy-devant Capitaine de Cavalerie au service du Roy d'Espagne.

D'Haynin, Seigneur de Waurans.

D'Henin-Lietard, Baron de Fosseux, Capitaine reformé de Cavalerie au Regiment de Bezons.

D'Houchin, Marquis de Longattre, Seigneur d'Annesin, cy-devant Député ordinaire de la Noblesse d'Artois, & Lieutenant Colonel du Regiment Royal Walon de Cavalerie.

De Jausse, Comte de Mastain, Seigneur de Mamez.

De Lens, Comte de Blandecque, Baron d'Alenne, cy-devant Capitaine d'Infanterie au service du Roy d'Espagne.

De Lieres-Dostrel, Comte de S. Venant, cy-devant Gouverneur de S. Omer

pour le Roy d'Eſpagne, & Député ordinaire de la Nobleſſe d'Artois.

De Lieres-Doſtrel, Baron de Berneville.

De Longueval, Comte de Buquoy, cy-devant Meſtre de Camp d'un Regiment de Cavalerie au ſervice du Roy d'Eſpagne.

V. Cou-ronnel.

De Mailly-Douronel, Seigneur de Velus.

De Maulde, Marquis de la Buiſſiere.

De Mamez, Seigneur de Nielles.

De Melun, Prince d'Epinoy,

Seigneur de Caruin. Son Pere estoit Chevalier des Ordres du Roy.

Le Merchier, Seigneur d'Hulux.

De Montmorency-Morbecque, Prince de Robecque, Seigneur de Berſée, cy-devant Meſtre de Camp d'un Regiment de Cavalerie au ſervice du Roy d'Eſpagne.

De Montmorency, Seigneur de Neufville-Vitaſſe, cy-devant Meſtre de Camp d'un Regiment de Cavalerie au ſervice du Roy d'Eſpagne.

De Mont Saint Eloy, Seigneur de Wendin.

De Noyelles, Marquis de Lisbourg, Comte de Marles, cy-devant Gouverneur de la Motte au Bois pour le Roy d'Espagne, & Député ordinaire de sa Noblesse d'Artois.

Dostrel, Segneur de Conchy.

De Servin, Seigneur d'Hericourt.

De Toustain, Marquis de Carency.

De Trayslignies, Vicomte d'Armuiden, Seigneur de

Bomy, cy-devant Lieutenant Colonel d'un Regiment de Cavalerie au ſervice du Roy d'Eſpagne.

De la Tramerie, Marquis du Foreſt.

De la Tramerie, Seigneur de Givenchy, cy-devant Lieutenant de Cavalerie au Regiment de Saluces.

De Tramecour, Seigneur de Werchin.

De Vignacourt, Baron de Pernes, Seigneur d'Hourit hon.

Un ſi grand nombre de Noms illuſtres dans une

feule Province, vous pourra cauſer de l'étonnement; mais, Madame, vous ne devez pas en eſtre ſurpriſe. L'Artois a toûjours eſté une Pepiniere de Nobleſſe, qui en a fourny les Provinces voiſines. L'on a renouvellé cette année les Députez ordinaires. Ce changement ne ſe fait que tous les trois ans. Le Clergé a nommé Mr l'Abbé de Dommartin; la Nobleſſe, Mr le Comte de Belleforiere; & le Tiers-Etat a continué Mr Paliſot d'Incourt. On a renouvelé

dans le meſme temps les Députez qu'on prépoſe pour voir l'employ des Deniers que l'on a levez ſur la Province. Chaque Corps en nomme deux, & ce n'eſt auſſi que tous les trois ans qu'on les choiſit. Ceux du Clergé ſont Mr l'Abbé de Marcüil, & Mr de Wareſquiel Chanoine de S. Omer. Ceux de la Nobleſſe, Mr le Comte de Gomiecourt, & Mr le Marquis de Carency. Outre ces Députez generaux qui ne ſe font que tous les trois ans, l'on en choiſit encor trois

Tournan

d'année en année pour aller en Cour. Le Clergé a nommé pour celle-cy Mr Chaſſe Grand Prieur de S. Vaaſt; la Nobleſſe, Mr le Comte de Mauve, qui ſort de la Députation ordinaire; & le Tiers-Etat, Mr Taffin, Conſeiller-Penſionnaire de la Ville de S. Omer. Le choix qui a eſté fait de ces divers Députez, répond aux ſouhaits de tous ceux de la Province, & c'eſt vous marquer en peu de mots tout ce qu'on peut dire à leur avantage.

Bornage.

J'ay veu des Lettres qui

portent que le 18. de l'autre mois, Mr Stradion Chanoine du Chapitre de Mayence, donna une magnifique Collation dans son Jardin, aux Dames de la Cour de Hanover, que l'envie de voir cette Capitale de l'Electeur de ce nom, avoit amenées des Bains de Wisbaden avec quelques Cavaliers. Madame la Duchesse de Hanover, & la Princesse sa Fille, y estoient *incognito*. Deux jours apres, l'une & l'autre accompagna Mr le Duc de Hanover, qui vint

Brunsvick.

à Mayence avec douze Carrosses à six Chevaux. Mr l'Electeur en ayant reçeu avis, partit à dix heures du matin, & alla au devant d'eux à une demy-lieuë au dela du Pont du Rhin, avec un Cortege de seize Carrosses, tous aussi à six Chevaux. Si-tost qu'ils se furent joints, le Duc, la Duchesse, & la Princesse leur Fille, mirent pied à terre, & apres les complimens réciproques, monterent avec l'Electeur dans son Carrosse. On entendit dans le mesme temps la pre-

miere Salve de tout le Ca-
non de la Ville. La seconde
fut tirée quand ils arriverent
sur le bord du Rhin; & la
troisiéme, à leur entrée dans
la Ville, qu'ils traverserent
au milieu de la Bourgeoisie,
& des Soldats en haye sous
les armes. Mr l'Electeur con-
duisit d'abord ses illustres
Hostes dans l'Apartement
qu'on leur avoit préparé, &
les y ayant laissez jusqu'à ce
qu'on eut servy, il les revint
prendre pour le Dîné qui les
attendoit. Il y eut vingt-
quatre Personnes à table;

ſans aucun Chanoine, parce que le Grand Maréchal de la Cour de Hanover vouloit eſtre aſſis au deſſus du Doyen, qui ne veut céder le pas à aucun Comte. Ceux qui prirent place, eſtoient M^r Fauger Envoyé de France, M^r le Comte de Holac, & les Seigneurs & Dames du Duc & de la Ducheſſe. Ce Régal fut de quatre Services, chacun de quarante Plats. La Muſique tant de Voix que d'Inſtrumens, ne ceſſa point pendant le Dîné, non plus que les Timbales

& les Trompetes, & on tira trois coups de Canon à chaque ſanté qu'on but. Sur les ſept heures du ſoir, Mr le Duc de Hanover, & les deux Princeſſes, prirent congé de l'Electeur de Mayence, qui les remena juſqu'au bord du Rhin, où ils entrerent dans un grand Navire fort ajuſté. Ils deſcendirent juſqu'à Bieberich, monterent là en Carroſſe, & retournerent coucher à Wiſbaden. Le lendemain, ce Duc envoya pluſieurs Préſens aux Officiers de l'Electeur, ſçavoir, un

Cofret d'argent de treizè marcs, au Grand Maréchal; un petit Cofret avec une grande Coupe d'argent, au Maréchal de la Cour; deux Coupes ou Tasses avec deux grands Gobelets, au Grand Véneur qui l'avoit servy à table; un grand Gobelet avec une douzaine de petits, à Mr Bicken qui avoit servy Madame la Ducheſſe; deux Chandeliers & deux Saliéres, à Mr de Waelberg qui avoit servy Madame la Princeſſe; un Baſſin avec l'Eguiere, à l'Ecuyer-Tran-

chant; & d'autres Préſens en Richedalles, aux quatre Offices, aux Muſiciens, aux Valets-de-pied, aux Trabans ou Hallebardiers, aux Gardes, aux Canonniers, aux Fourriers, au Maiſtre d'Hôtel, &c. Ainſi tout le monde eut part à ſes libéralitez.

Il eſt des Feſtes de toute nature. Les unes ſe font avec beaucoup de magnificence, & les autres n'ont pour but que de réjoüir les Spectateurs par les groteſques Figures qu'on y fait paroître. Celle que font tous

Fête des Arquebuziers à Reims

les ans les Arquebusiers de Rheims, est de ce genre. Ils vont tirer un Oyseau, où tous à l'envy font voir leur adresse; & le lendemain ils se divertissent publiquement par quelque Marche plaisante, qu'ils appellent *Farce*. Voicy ce qui s'est passé dans la derniere. Elle fut faite le 3. de ce mois. Un Trompete de la Ville faisoit à cheval l'ouverture de cette Marche. Il estoit suivy de deux Connestables de la Compagnie des Arquebusiers, & ceux-cy, de quatre Hommes mon-

tez ſur des Aſnes, & veſtus en Païſans. Apres eux venoient dix ou douze des meſmes Arquebuſiers, ayant des Pantalons de toile jaune depuis les pieds juſques à la teſte, & des Couronnes de feüilles de Vigne. Les Ceintures & Bandolieres qu'ils portoient, eſtoient compoſées de ces meſmes feüilles. Ils tenoient de gros Baſtons, & dançoient devant un Char, tout couvert auſſi de feüilles de Vigne, & attelé de ſix Bœufs. Un des plus gros Hommes qu'on euſt pû

trouver, y repréſentoit Bacchus. Il tenoit d'une main une Bouteille d'environ douze Pintes de Vin, & un grand Verrede l'autre. Pluſieurs autres Pantalons entouroient ce Char, ayant chacun une Bouteille à la main. En ſuite paroiſſoient dix ou douze Hommes habillez en Cuiſiniers, portant comme un Berceau de bois peint de diférentes couleurs. On y voyoit un grand feu dans de longues Poëles de fer, avec deux Broches tres-abódamment garnies, qu'un Tourne-

Tournebroche qu'on y avoit appliqué faiſoit tourner lentement. Pluſieurs Hommes déguiſez en Patiſſiers, portant des Paſtez & de grands Gaſteaux, ſuivoient cette importante Machine. Leurs Bandolieres eſtoient garnies d'Echaudez, qu'ils diſtribuoient à leurs Amis. Ils firent le tour de la Ville dans ce plaiſant équipage, & terminerent la Feſte par un Repas, où la grande Bouteille du gros Bacchus fut ſouvent vuidée.

L'Hiſtoire des Fleurs vous

est connuë. Les ſpirituelles & galantes Lettres du Berger Fleuriſte, vous ont appris leurs amoureux démeſlez. Si vous voulez en ſçavoir la ſuite, vous n'avez qu'à lire ce qu'il adreſſe

A LA BELLE CLORIS DES AMBARRIENS.

VOus me demandez, belle Cloris, s'il n'y a rien de nouveau dans les Avantures de la Violete & du Muguet, dont vous deſirez d'eſtre éclaircie. Il m'eſt facile de vous donner cette

satisfaction. Ma curiosité a par bonheur devancé la vostre, & j'ay sçeu des Primeveres depuis quatre jours, que le changement de ces deux Fleurs est si grand, qu'on n'y peut rien adjoûter; car enfin elles ont passé d'une extrémité à l'autre, & tourné leur amour en haine.

Changement difficile à croire
Entre deux Fleurs de bonne
volonté,
Qui dãs l'amour mettent toute
leur gloire
Et toute leur felicité.
Pourtant, belle Cloris, on conte
ainsi l'histoire,
Et je me rends garand que c'est
la verité.

Les dernieres nouvelles de leu Empire nous disoient bien que le Muguet avoit un grand panchant à cette révolution de passions, parce qu'apres nous avoir appris qu'il avoit aimé la Violete pour sa beauté & pour sa douceur, & cessé de l'aimer pour sa grande coquetterie, elles nous apprenoient qu'il feignoit de l'aimer encor par raison de politique, malgré l'aversion qu'il avoit pour elle. Mais le moyen qu'un cœur demeure longtemps en cet état?

Une feinte en amour est un trop lourd fardeau.

On a beau faire, on a beau dire.
L'Objet le plus doux, le plus beau
Qui ſoit dans l'amoureux Empire,
S'il déplaiſt, devient un martire.

Voicy donc, belle Cloris, ce qui en eſt arrivé, ſuivant le fidelle recit des Primeveres. Apres que le Muguet eut fait pendant quelques mois l'expérience de cette verité, l'ennuy & le chagrin s'emparerent de ſon eſprit, & eſtant plus forts que la politique, le diſpoſerent peu à peu à s'affranchir de la contrainte où il

vivoit, & à ne plus avoir
d'assiduitez pour la Violete.

Plus je la vois (dit-il) plus j'en
ay de dégouſt;
Car comme je me tais de ſa co-
querie,
La Friponne en triomphe, elle
y prend plus de gouſt,
Et croit que j'ignore ſa vie.
C'eſt trop diſſimuler, c'eſt trop
de flaterie;
A quoy bon faire tant d'hon-
neur
A ce qu'on trouve indigne de
ſon cœur?

Ces raiſons le porterent à exe-
cuter le deſſein de rupture ou-
verte qu'il avoit conçeu. Il ſe
retira volontairement dans une

Serre. Il y passa l'Hyver, & n'alla presque plus chez le Violier, qui n'en fut pas trop fâché. Il n'en fut pas de mesme de la Violete. Sa Cour diminuoit d'un Galant. Elle s'en plaignit, elle en gronda, mais on ne se mit guére en peine de l'appaiser. Des affaires importantes appellerent dans la suite le Violier au grand Jardin de Flore. Il fallut s'éloigner. Il y alla, & il y est encor. La negligence du Muguet s'augmenta par cette absence.

Il ne sortit plus de sa Serre,
Pas mesme au retour du Prin-
temps.

Fleur la plus ſage de la Terre,
BelleImmortelle, dés ce temps
Vous avez quitté le Parterre,
Tout y ſouffroit de voſtre éloi-
gnement.
Dieux ! combien le Muguet en
verſa-t-il de larmes?
Son unique ſoulagement
N'eſtoit que de penſer à vos
aimables charmes,
Il y penſoit à tout moment.
Aucuns devoirs cependant n'eſ-
toient rendus de ſa part à la Vio-
lete. Ce procedé marquoit de
l'oubly, de l'indiférence, ou du
mépris. Elle en redoubla ſa co-
lere contre luy, & vint meſme
deux fois dans ſa Retraite pour
luy en faire des reproches, &

pour essayer de le ramener à elle par la force de ses attraits, qu'elle mit tous en campagne, & par le souvenir des douceurs qu'ils avoient goûtées ensemble.

Qu'avez-vous, luy dit-elle, & quel fâcheux ombrage
Vous a rendu d'une humeur si fauvage?
Avez-vous oublié les plaisirs innocens
Dont tant de fois l'amour a contenté nos sens?
Seriez-vous un ingrat? un parjure? un volage?
Je suis dãs mon Réduit en pleine liberté,
Vous sçavez quelle est ma bonté.

Faut-il vous dire davantage? Si vous n'en profitez, vous n'eſtes guére ſage.

Le Muguet luy fit des ſoûmiſſions pour ſe défaire d'elle; mais comme il eſt trop ſçavant dans l'Art des Coquetes, pour ignorer qu'elles veulent toûjours tout gagner, & qu'elles ne veulent jamais rien perdre, il n'attribua les démarches de celle-là qu'à cette raiſon generale & intereſſée, & ne luy tint guére de compte de ſes pas ny de ſes remontrances.

Lors qu'on ſçait qu'une Belle accorde des faveurs.

Au premier des Amans qui luy
dit des douceurs,
Leur attrait a peu de puissance.
S'il gagne les nouveaux venus,
Si-tost qu'ils se sont reconnus,
Adieu l'estime & la reconnois-
sance.

On ne veut en amour point de
communauté,
Le bonheur le plus grand y perd
sa qualité,
Dés qu'on voit qu'il entre en
partage.
On veut en avoir seul toûjours
tout l'avantage;
Et sans ce glorieux & charmant
préciput,
Amour, faveurs, vous estes au
rebut.

Comme le Muguet ſçavoit l'uſage que la Violete faiſoit des ſiennes, il ne fut point touché de leur offre. Il l'alla pourtant voir, mais il fit cette viſite avec une autre Fleur. La Violete le reçeut froidement ſur cette constance, & luy témoigna qu'elle n'eſtoit pas ſatisfaite de ce devoir. Elle s'attendit donc à un autre. Le temps luy fit voir que ſon attente eſtoit vaine. Elle en eut du dépit. La patience luy échapa, & la vangeance s'emparant enfin de ſon ame, elle ſe déchaîna d'une telle maniere contre le Muguet, que tout le

Parterre en fut surpris & scan-
dalisé.

O Dieux! que ne peut point une
Fleur emportée?
Feu, flâme, foudre, & traits de
cruauté,
Sortent de son ame irritée.
Elle invente, elle impose avec
temérité,
Et choque en tout la verité.
N'en doutons point, il faut que
la Coquetterie,
Soit Fille du Mensonge & de
l'Effronterie.

L'Iris, ancienne Amie du Mu-
guet, l'avertit des discours ou-
trageans que la Violete tenoit
de luy. Il en écouta le raport
avec étonnement, mais aussi avec

modération. Elle en colere
dit-il, il faut l'excuſer, & n
la pas croire. *Ce peu de m*
fut toute ſa défenſe. Il n'y a ri
adjoûté juſqu'à ce jour, par
reſpect qu'il doit au Sexe de cet
Fleur, & par la conſidératio
des premieres bontez qu'elle
euës pour luy. Tout le Parter
l'a loüé de cette conduite peu or
dinaire, a blâmé celle de la Vio
le[illegible], & a declaré qu'une ten
dreſſe & des faveurs qu'on ac
corde à tout venant, méritoien
d'eſtre payées de mépris. Voila,
belle Cloris, ce que j'ay ſçeu de
Primeveres, & ce que vous

avez desiré d'apprendre de moy.

Ainsi vous voyez le Muguet
Epuré de l'amour coquet,
Ne pensant plus à la Coquete,
Ou n'y pensant qu'avec dé-
dain;
Mais cõme sans amour son ame
s'inquiete,
Et que contre ce Dieu le plus
fier s'arme en vain,
Permettez-luy d'aimer, renon-
çant à toute autre,
Les Fleurs d'un teint comme
le vostre,
Ou de mourir sur vostre sein.

SE

Vous y mettez souvent la Vio-
lete,
Epargnez-luy des sentimens
jaloux.

Belle Cloris, je ſuis ſon Inter-
prete.
Je ſçay que tout ce qu'il ſou-
haite,
J'en jure par vos yeux auſſi bri-
lans que doux,
Eſt de vivre ou mourir pour
vous.

C'eſt auſſi, Madame, la pl
forte paſſion de voſtre, &c.

Les Vers qui ſuivent on
eſté notez par M^r de Pulvi-
gny. Un Amant s'y plaint
Vous n'en ſerez pas ſurpriſe
C'eſt le langage ordinair
de tous ceux qui aiment.

AIR NOUVEAU.

PEtits Oyseaux de la Saison nouvelle,
Il vous suffit d'estre amoureux:
Vous ne redoutez point ny jaloux,
ny Cruelle,
Le retour du Printemps vous rend
toûjours heureux.
Je soufre, helas, pendant toute
l'année
Et les rigueurs, & les Jaloux.
Pourquoy n'avons-nous pas la mesme
destinée?
Faut-il que le Printemps ne soit fait
que pour vous?

Ma derniere Lettre vous a appris que Mr de Noailles Evesque & Comte de Châ-

lons, avoit pris séance au Parlement comme Pair de France. Le Lundy 19. de May, ce digne Prélat partit de Paris, & estant arrivé le 20. à Estoges, premier Bourg de son Diocese, il descendit au Chasteau, où il fut traité magnifiquement par Mr le Comte & Madame la Comtesse d'Estoges. Il y trouva Mr l'Abbé Cuisotte, Archidiacre de Vertus, Syndic & Chanoine de la Cathédrale, accompagné des Curez des environs, qui le harangua; ce que firent apres luy, au

Petits oyseaux dans la saison nouuelle je vous suis de dettre a

moureux vous ne redoutez point ny jaloux ny cru el le le re-

tour du printemps vous rend toujours heureux

je souffre helas pendant toute l'année et les rigueurs et les-

jaloux pourquoy n'avons nous pas la même destine e faut

jl que le prin temps ne soit fait que pour vous

nom de la Ville, Mr du Sorton Tréſorier de France, & Mr Bauger Conſeiller au Préſidial, députez par le Conſeil. Ce ſont des Perſonnes d'un mérite ſingulier, qui remplirent cet employ avec beaucoup de ſuccés. Mr de Châlons s'avança le 21. juſques à Athy, où il eſtoit attendu dans le Château par Mr Lallemant de Leſtrée, Seigneur de ce Lieu, Grand-Maiſtre des Eaux & Foreſts de France au Département d'Orleans, & Lieutenant de Ville de Châlons.

Ce fut là que les premiers Complimens luy furent faits de la part du Chapitre de la Cathédrale. Le lendemain 22. il partit d'Athy, distant de Châlons de quatre lieuës. A peine eut-il marché un quart-d'heure, qu'il apperçeut deux cens Hommes, tous de bonne mine, & tres-bien montez, qui environnant son Parrosse, luy témoignerent par la bouche de Mr Truc de S. Feurjeux, Lieutenant General Criminel, & Conseiller de Ville, leur Commandant, l'impa-

tience où chacun estoit de son arrivée. Le Discours & la Réponse furent tres-dignes de ceux qui les firent. A l'entrée du premier Fauxbourg de Châlons, deux Bataillons d'Infanterie, chacun de mille Hommes, détachez sous vingt Capitaines de Quartier, & commandez par Mr Deû Conseiller au Présidial & au Conseil de Ville, reçeurent ce Prélat si souhaité. On fit les Salves accoûtumées, apres lesquelles on s'avança jusques au second Fauxbourg, toute la

Cavalerie & Infanterie se tenant toûjours dans un tres-bon ordre. Tout le Clergé qui sortit en Chapes hors les Portes de Châlons, vint dans le mesme Fauxbourg jusques à l'Eglise de S. Sulpice, où ce Prélat s'alla revestir de ses Habits Pontificaux; apres quoy il entra processionnellement dans la Ville au bruit des Cloches, du Canon, des Trompetes, des Tambours, & des acclamations de tout un grand Peuple. S'estant rendu à la Porte de la Cathédrale dans le mesme or-

dre que je viens de vous marquer, il y fut harangué en Latin par Mr de Bar, Doyen du Chapitre. Il entra en suite dans l'Eglise, qui estoit tres-bien parée. La Musique y chanta le *Te Deum*, apres qu'il l'eut entonné. Ces Cerémonies estant achevées, il quitta ses Habits Pontificaux, & fut conduit au Palais Episcopal. Il y en a peu en France d'aussi étendus pour le logement. Vous en serez convaincuë, quand je vous diray que le Roy, la Reyne,

Monſeigneur le Dauphin, & Madame la Dauphine, y avoient chacun de tres-grands Apartemens, qu'ils occuperent trois jours, dans l'occaſion du Mariage, ſans parler des autres Lieux deſtinez pour les Offices. Le meſme jour, le Préſidial en Corps, & toutes les Compagnies, le complimenterent dans ſon Palais; & le lendemain, le Conſeil auſſi en Corps, luy vint préſenter, ſuivant l'ancien uſage, un fort beau Calice de vermeil doré, enrichy de Figures hiſtoriques

toriques d'un admirable tra-
vail. En ſuite tous les Bour-
geois s'abandonnerent à la
joye qu'ils reſſentoient de ſe
voir ſous la conduite d'un
Eveſque que ſa pieté & ſes
grandes qualitez ne rendent
pas moins illuſtre que l'éclat
de ſa naiſſance. Le 25. jour
de la Pentecoſte, qui eſt la
Feſte de la Ville, ce Prélat
officia. Vous pouvez juger
du nombre infiny de Peuple
de l'un & de l'autre Sexe, qui
ſe trouva dans la Cathédrale.
Les Solemnitez qu'on fait
ce jour-là ſont aſſez particu-

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE

lieres. Apres que les Veſpres ont eſté chantées, on deſcend pluſieurs Chaſſes où ſont les Reliques des Eveſques de Châlons que l'on a canoniſez, & on les expoſe au milieu du Chœur juſqu'au lendemain Lundy qu'elles ſont portées par toute la Ville dans une Proceſſion generale. Tous les Ordres des Religieux, qui ſont en grand nombre, ſe trouvent à cette Proceſſion. Elle part à huit heures du matin, & va dans tous les Convents prendre les Chaſ-

ſes qu'on a auſſi deſcenduës le jour précedent. Celle où eſt le Corps de S. Memie, premier Eveſque & Apoſtre de Châlons, eſt précedée de toutes les autres. La Proceſſion ayant fait un fort grand tour, on les apporte dans la Cathédrale, où elles ſont miſes ſur des Tréteaux élevez de ſept ou huit pieds, en ſorte qu'on puiſſe paſſer deſſous. On les y laiſſe expoſées depuis midy que la Proceſſion rentre, juſqu'au lendemain Mardy. Le ſoir du Lundy, on allume une

fort grande quantité de Cierges, & apres le *Te Deum* ſolemnellement chanté par la Muſique, on laiſſe pluſieurs Religieux à la garde des Reliques, qui attirent toute la nuit une affluence de monde incroyable. Le lendemain, on fait une ſeconde Proceſſion dans le meſme ordre. M^rs du Conſeil aſſiſtent en Corps à l'une & à l'autre, & ſont ſuivis de pluſieurs Archers, qui empeſchent la confuſion que pourroit cauſer la foule. Je ne vous dis rien des ſuper-

bes Repoſoirs qu'on fait en beaucoup de Lieux, pour y poſer les Saintes Reliques. Les Chaſſes qu'on a priſes dans les Convents, y ayant eſté remiſes, on rapporte celles de la Cathédrale, qui ſont de vermeil doré, & auſſi bien travaillées qu'on en voye en aucun Lieu. Mr de Noailles ayant aſſiſté il y a un mois à ces deux Proceſſions, fut cauſe que la foule y redoubla, chacun eſtant accouru des environs pour voir cet illuſtre Eveſque. S'il eſt magnifiquement logé à

la Ville, il l'eſt de meſme dans ſa belle Maiſon de Sarry, qui n'eſt qu'à une portée de Mouſquet de cette charmante Promenade que tout le monde admire pour ſa grandeur, & qu'on appelle le Jard. Elle eſt dans une ſituation avantageuſe, bâtie à l'antique, & entourée de Foſſez d'eau vive, auſſi-bien que le Jardin, qui eſt extrémement grand. Cette eau eſt un Bras de la Riviere de Marne.

Dans le meſme temps qu'on fit à Châlons ces So-

lemnitez publiques, on vit à Marseille une espece de prodige que l'on auroit peine à croire, si toute la Ville n'en avoit esté témoin. Un jeune Ecclesiastique nommé Mr Eiguesier, y estant venu pour quelque affaire, fut prié par ses Amis de leur donner un Sermon le Mardy des Festes de la Pentecoste. Il monta en Chaire dans l'Eglise des Jesuites, apres avoir demandé en y montant, qu'on luy marquast trois différens Textes, avec un Sujet pour les appliquer. Ce Pas-

ſage, *Ponam calceamentum meum in I dumea*, luy fut donné par le Pere de Celieres, dont tout le monde connoit l'érudition ; cet autre, *Domus Erodij dux eſt eorum*, par Mr le Grand Vicaire ; ce troiſiéme, *Eructavit cor meum verbum bonum*, par Mr Baron Capiſcol de la Cathédrale ; & *l'Envie* fut la matiere ſur laquelle Mr Malaval luy dit de prêcher. Il le fit ſur l'heure avec un entier ſuccés, & accommoda ſi bien ces trois Textes à ſon ſujet, qu'il s'attira l'admiration de

tous ceux qui l'entendirent. C'estoient la plûpart Juges fort intelligens.

Avoüez, Madame, que peu de Personnes se hazarderoient à une entreprise de cette nature, & que pour ne pas s'applaudir soy-mesme quand on y a réüssy, il faut avoir une extréme modestie. Celle de Mr le Duc de S. Aignan vous a privée d'une lecture agreable, en luy faisant suprimer quelques Vers inpromptu fort galans, en Réponse à d'autres de Mr le Marquis de Dangeau, tan-

de Beauvilier.

de Louvois.

toſt ſur le ſujet du Ballet, tantoſt ſur la Loterie du Roy. La meſme choſe ſeroit arrivée cette fois ſur le ſujet de la Courſe de Bague & des Teſtes, ſi malgré le ſoin qu'il a pris d'empeſcher qu'il n'en couruſt des Copies, il n'eſtoit tombé entre mes mains une Requeſte que ce Duc fit ſur le champ, pour ſuplier Monſeigneur le Dauphin, qui l'avoit choiſy pour eſtre de ſa Quadrille, de le diſpenſer de cet honneur, à cauſe du temps qu'il avoit paſſé ſans faire cet

Exercice, au lieu duquel il a eſté choiſy pour eſtre Juge du Camp dans ces Courſes; ce qui n'a pas empeſché que s'eſtant exercé en ſon particulier pour s'éprouver, il ne l'ait fait avec ſon adreſſe ordinaire. Voicy les Vers de ſa Requeſte.

A MONSEIGNEUR.

REQUESTE.

C'Eſt à Vous, digne Fils du plus Grand Roy du Monde,
Que touché d'une peine à nulle autre ſeconde,

D'un visage assez triste, & d'un œil abatu,
I'ose enfin m'adresser en ces Vers inpremptu.
De deux contraires maux, Seigneur, je sens l'atteinte,
Ie brûle de desir, & je tremble de crainte,
Et cette incertitude où je me vois plongé
Ne peut jamais finir qu'avec vostre congé.
L'honneur de vostre choix demande un cœur sincere,
On compte assurément sur ce qu'on m'a veu faire.
Ce n'est pas que toûjours une noble vigueur
Ne soûtienne assez bien la fierté de mon cœur.
Mais quoy ? pourray-je avoir cette infaillible adresse

Qu'un usage fréquent a mis en la
Jeunesse,
Et pourray-je, Seigneur, avec si peu
de temps
Remettre en quinze jours un repos
de quinze ans?
En ces occasions quand j'ay cherché
la gloire,
Mon Bras s'est honoré de plus d'une
victoire;
Mais si je ne suis pas ce qu'autrefois
je fus,
Ie vous verray trompé, Seigneur, &
moy confus.
I'ay, si vous le voulez, une grande
ressource;
Vous pouvez me nommer pour Iuge
de la Course,
Pour Maréchal de Camp, pour ce
qu'il vous plaira,
Hors d'estre Combatant, tout Nom
me conviendra.

Mais ſi je trouve en Vous un Prince
inéxorable,
Et ſi je n'obtiens rien qui me ſoit
favorable,
Outré de deſeſpoir, je m'en vais
déclarer
Que ce n'eſt point au Prix que je
veux aſpirer;
Que je courray fort mal, & que je
fais mon compte,
Qu'où l'on cherche l'honneur, je
trouveray la honte,
Que vous ſerez par moy foiblement
ſecondé.
D'ailleurs, n'obtenant point ce que
j'ay demandé,
S'il faut abſolument combatre, ou
vous déplaire,
Vienne alors ſur mes Bras tout le
Party contraire,
De la neceſſité je fais une vertu,

Aucun ne paroîtra qui ne ſoit abatu.
Qüy, le plus dãgereux va connoître
à ſa honte,
Que comme on ne voit rien que le
Roy ne ſurmonte,
Quand ſon auguſte Fils a fait choix
d'un Guerrier,
On le voit en tous lieux couronné
de Lauricr.

Il y a des actions qui ſe-
roient d'un grand mérite, ſi
on les faiſoit dans la pureté
d'intention qui accompagne
ce qui part d'un bon prin-
cipe. C'eſt par ce defaut
d'intention bien reglée que
beaucoup de Gens ſe pri-
vent de tout, ſans qu'il entre

aucune ombre de vertu dans ce qui les fait renoncer à la vanité & aux plaiſirs. Vous l'allez connoiſtre par ce que j'ay à vous dire. Un Provincial, à qui ſon Pere avoit laiſſé de grands Biens, vivoit dans une reforme que les plus zélez auroient peine à ſuivre. Il n'eſtoit d'aucun divertiſſement, ne mangeoit jamais avec perſonne, aimoit la frugalité, jeûnoit une partie de l'année, & dans l'horreur qu'il avoit du luxe, il ſe contentoit d'un Tour de Lit à la Païſanne, & de quelques

Meubles proportionnez à cette ſimplicité. Comme il avoit ſeulement le tres-neceſſaire, vous pouvez juger qu'il euſt eſté un grand Saint, s'il euſt mené ce genre de vie pour accommoder les Pauvres de ſon ſuperflu. Ce n'eſtoit pas là ce qui luy touchoit le cœur. Un Cofre fort dont il faiſoit ſes delices, l'occupoit entierement. Il le viſitoit à toutes les heures, & rien ne luy plaiſoit tant que de repaître ſes yeux de la veuë de l'or qu'il luy donnoit en dépoſt. L'avidité d'a-

maſſer toûjours, le rendoit inéxorable. Fermages, Rentes, ſi-toſt que le terme eſtoit écheu, l'Exploit eſtoit ſeûr pour les Debiteurs, ſans que les plus prompts à s'acquiter ſe pûſſent défendre d'avoir un Procés, qu'il alloit pourſuivre en quelque Lieu que ce fuſt, avec un art de chicane qui n'eſtoit ſçeu que de luy. Il y trouvoit d'autant plus ſon compte, que les deſpens qu'on taxoit à ſon profit paſſoient de beaucoup les frais du voyage. Le galant Homme le faiſoit toûjours

à pied, & s'il falloit dîner en chemin, il portoit dequoy éviter l'Hôtellerie. Ainſi les moyés qu'il employoit pour faire payer ſes Creanciers, luy valoient autant que ſon Bien meſme, & il ne preſtoit aucune ſomme, qu'il ne fiſt multiplier en fort peu de temps. Cependant la tentation le prit de ſe marier. Il découvrit une demy-Demoiſelle, d'âge tres-nubile, qui outre l'argent comptant, avoit l'eſpérance de pluſieurs Succeſſions. Il la demanda, & fit conclure

l'affaire avec d'autant moins de peine, que ſon extréme laideur & ſa taille contrefaite ne donnoient aucune envie de courir ſur ſon marché. Il toucha la ſomme qui luy fut promiſe, & acheta avec grand chagrin une Tapiſſerie de Bergame, un Lit d'une fort vilaine Etofe de la Porte de Paris, deux Fauteüils, & quatre Chaiſes, avec un Miroir, & une Table ſans Guéridons. Le tout eſtoit de revente, & ſervit à faire une Chambre de parade pour y recevoir la fur-

ture Epouſe. Comme il ſe crût ruiné par cet achapt, il ſe garda bien de faire un Feſtin de Nôce. Les Parens furent priez de ſe trouver à l'Egliſe, & la Cerémonie eſtant achevée, chacun retourna chez ſoy. Il n'y eut que le Beaupere & la Belle-Mere que le Marié traita. Vous pouvez croire que ce fut à juſte prix. Ils ne pûrent s'empeſcher de luy faire remontrance ſur l'étroite épargne dont on l'accuſoit. Il répondit qu'on eſtoit dans un tẽps trop malheureux, pour

pouvoir faire des dépenſes inutiles, & qu'un Homme ſage devoit ſe mettre en état de n'avoir jamais beſoin de perſonne. L'irréguliere ſtructure du Corps de la Mariée n'empeſcha point ſa fécondité, & en trois ans il fut Pere de deux Filles. La crainte qu'il eut d'une nombreuſe Famille qu'on ne peut entretenir ſans qu'il en couſte beaucoup, luy donna bientoſt la vertu de continence. Il fit le Devot, prêcha la chaſteté à ſa Femme, & luy conſeilla de l'imiter dans le

dessein qu'il prenoit d'expier par là les pechez de sa jeunesse. Soit qu'elle eust honte de luy marquer des necessitez qu'il ne sentoit pas, soit qu'elle eust commis quelque peché de pensée (car pour l'effet sa déplaisante figure y avoit mis ordre, & jamais personne ne s'estoit avisé de la tenter,) elle consentit à vivre avec luy de la maniere qu'il le souhaita. Ainsi les deux Filles furent le seul fruit de son Mariage. L'aînée eut à peine atteint quinze ans, qu'ayant trouvé

un Couvent où l'on promit de la recevoir pour une ſomme aſſez médiocre, il l'y fit entrer ſans avoir ſçeu d'elle à quoy ſa volonté la portoit. Comme on l'avoit élevée ſans aucune connoiſſance des plaiſirs du monde, l'amour de la Guimpe la toucha ſi fort, qu'ayant pris l'Habit quinze jours apres, elle n'aſpira qu'à faire Profeſſion. Le temps en eſtant venu, il ne reſtoit plus qu'à compter l'argent, quand il luy ſurvint une eſpece de langueur, qui mit ſon Pere en

en de cruelles alarmes. Il appréhenda qu'elle ne mouruſt, non pas pour l'affliction qu'il en auroit euë, (de pareilles pertes n'eſtoient rien pour luy,) mais il luy fâchoit de payer mal-à-propos; & dans cette crainte, la Novice eut beau preſſer. Deux mois ſe paſſerent ſans qu'il vouluſt prendre jour, & il ne le prit que ſur un apparent retour de ſanté qui la fit croire tout-à-fait guérie. Il eut grand regret à ouvrir ſa Bource, & pour ſurcroiſt de chagrin, la Religieuſe ne

veſcut que douze jours apres avoir fait ſes Vœux. Ce fut pour luy un ſujet de deſeſpoir qu'on ne ſçauroit exprimer. Il alla trouver l'Abbeſſe, luy dit qu'on l'avoit trompé; que la Profeſſion de ſa Fille ne pouvoit eſtre valable, ayant eſté faite dans un temps où ſa maladie luy troubloit l'eſprit; qu'on luy avoit déguiſé le péril où elle eſtoit pour attraper ſon argent; que c'eſtoit un vol qu'on luy faiſoit, & qu'à moins qu'on ne luy reſtituaſt ce qu'on ne pouvoit

retenir ſans injuſtice, la damnation eſtoit infaillible pour tout le Couvent. Peu s'en fallut que ſur ces raiſons il ne fiſt Procés aux Religieuſes. Pour ne plus courir le meſme péril de perdre, il réſolut de garder ſon autre Fille, qui commençoit à eſtre en état de luy épargner l'entretien d'une Servante. Beaucoup de Gens ſonge-rent à elle, parce qu'on ſçavoit qu'elle auroit beaucoup de Bien, mais il refuſa tous les Partys qui ſe préſente-rent; & comme il ne quita

point l'habitude de plaider, apres quantité d'affaires qui par les despens gagnez l'indemniserent au double de la perte prétenduë que le Couvent luy avoit fait faire, il vint à Paris il y a deux mois pour un reglement de Juges qu'il eut à poursuivre. Son premier soin fut de découvrir un Lieu où il pust manger quand & comme il voudroit. Il s'y logea, & à la maniere dont il estoit habillé, il n'eut point de peine à se faire prendre pour un Misérable. Huit jours apres

il fut attaqué de fiévre. L'exacte diete qu'il essaya, auroit pû guérir tout autre, mais il s'y estoit tellement accoûtumé, que ce remede luy fut inutile. Apres avoir tâché quelque temps de vaincre le mal par la fatigue, il fut enfin obligé de garder le Lit, & les accés de sa fiévre estant devenus plus violens, on luy fit venir un Apoticaire Religieux qui sçavoit de grands Secrets, & qui valoit mieux qu'un Medecin Ce qui luy plût davantage, c'est que ses visites ne luy

devoient rien coûter. Cet Apoticaire Conventuel assura en le voyant, qu'il ne vivroit pas encor deux jours. On alla aussitost chercher un Prestre. Il se confessa, & quand il eut fait tous les devoirs d'un Chrestien, on luy demanda s'il n'avoit aucune affaire qu'il vouluſt regler. Il fit écrire quelque Instruction pour trois ou quatre Procés qui luy restoient à faire vuider, & souhaita qu'on le fist porter où ses Ancestres estoient enterrez. Le Prestre luy dit que la

chose estoit aisée, qu'on mettroit son corps en dépost dans la Paroisse, & qu'ensuite on pourroit le transporter selon les ordres qu'il auroit donnez. Il voulut sçavoir combien ce dépost luy coûteroit. Les droits luy en furent expliquez; & comme il trouva qu'il faisoit trop cher mourir à Paris, il fit donner quelque chose au Prestre, & pria son Hôte de luy faire accommoder quelqu'un des Fourgons qui ce jour-là mesme retournoient en son Païs, l'assurant que le

grand air contribuëroit à ſa guériſon. L'Hôte qui craignoit d'eſtre chargé de ſon corps, s'il mouroit chez luy, alla promptement luy en chercher un qui le vint prendre deux heures apres. Jugez de l'étonnement de ceux qui aiderent à le tirer de ſon Lit, quand le Conducteur de ce Fourgon l'ayant reconnu, dit tout haut que la voiture n'eſtoit guére douce pour un Homme riche de plus de cent mille Ecus. Il marcha le plus doucement qu'il luy fut poſſible, & eut fait à peine

la premiere lieuë, que le Malade ſe trouva réduit à l'extrémité. On le fit deſcendre au premier Village, où il expira le ſoir, apres avoir témoigné qu'il mouroit content, puis qu'il s'eſtoit tiré de Paris. Il eſt des Avares qui s'épargnent tout pendant leur vie, mais il en eſt peu qui regretent la dépenſe qu'on doit faire apres leur mort. Le cas eſt fort ſingulier. On a trouvé cent ſoixante & cinq mille livres dans le Cofre fort qui a eſté ouvert depuis peu avec les

formalitez requiſes. Joignez à cela plus de ſix mille livres de rente en fond. La Demoiſelle, que cette Succeſſion rend un Party tres-conſidérable, aproche de vingt-cinq ans. Elle a du teint, la taille aſſez belle, & ſi l'uſage du monde luy manque, ayant autant de Bien qu'elle en a, force honneſtes Gens brigueront l'employ de luy donner des leçons. Pour la Veuve, il y a grande apparence que le Madrigal qui ſuit n'a pas eſté fait pour elle.

CONSOLATION à une aimable Veuve.

J'Apprens que vostre Epoux est mort,
La Machine sans-doute a manqué d'un Ressort.
De grace, n'allez pas, Cloris, vous mettre en teste,
Qu'en parlant de Machine, on parle d'une Beste;
Quand on est vostre Epoux, & qu'on meurt, on a tort.
Quoy qu'il en soit, le Défunt n'est plus vostre,
Et pour vous consoler, il en faut prendre un autre.

Un galant Homme guéry d'un mal d'yeux par une Eau

que luy avoit envoyé une belle Dame, luy fit ce Remercîment.

PVis que vostre Eau, Philis,
m'a r'ouvert la paupiere,
Que je recouvre la lumiere
Par vos soins obligeans & doux,
Je ne veux desormais avoir d'yeux
que pour vous.

Le 7. du dernier mois, Mr le Comte de Creange, l'un des plus puissans Seigneurs de la Lorraine Allemande, abjura l'Heresie de Luther, dãs l'occasion d'une maladie qui le mit en grand péril. Sa conversion donne

d'autant plus de joye, qu'elle entraînera celle de tout un grand Peuple, les Sujets ſuivant en ce Païs-là la Religion de leurs Seigneurs.

Deux jours apres, Mr de Stref Capitaine de Cavalerie, Fils du Colonel de ce nom, ſi fameux par ſes ſervices, quitta la Prétenduë Reformée, & en fit abjuration entre les mains de Mr de la Feüillade Eveſque de Mets, en préſence de Mr de Cogné Conſeiller du Parlement de la meſme Ville, qui depuis deux jours avoit eſté rece-

voir ſa Déclaration au Pont-à-Mouſſon. Cette Cerémonie ſe fit à Montigny lez Mets, dans l'Egliſe des Religieuſes Benédictines de ce Lieu, dont l'Abbeſſe eſt de l'ancienne Maiſon de Mr. Lallemant, ſi recommandable dans la Robe, & ſi connuë à Paris.

Le 21. du meſme mois, Mademoiſelle d'Iloire, de la Duché d'Aumale, Mere de Mademoiſelle de Montloüet, qui demeure à Charenton, abjura auſſi l'Heréſie de Calvin dans l'Egliſe

de S. Euſtache, entre les mains de Mr Binard Docteur en Theologie. Elle avoit eſté quinze jours auparavant chez Mr Claude Miniſtre, avec lequel elle conféra pendant trois heures ſur pluſieurs difficultez, dont Mademoiſelle Loir qui eſtoit préſente, l'avoit priée de luy demander l'éclairciſſement; & ce Miniſtre n'ayant pû y ſatisfaire, elle ne balança plus à prendre party. Mademoiſelle Loir eſt une Perſonne d'eſprit, dont Mr Claude s'eſtoit ſervy

autrefois pour empeſcher la Converſion de ceux qu'il voyoit douter, & entr'autres de la Fille de Mr Paneret Marchand de Vin à Charenton, avec laquelle, vaincuë enfin par la force de la Verité, elle abjura il y a environ cinq ans, entre les mains de Mr l'Abbé Maillet.

Il s'eſt fait encor pluſieurs Abjurations en diverſes Villes, mais il en eſt peu d'auſſi éclatantes que celle que Mr l'Archeveſque de Rheims a reçeuë ces derniers jours

dans la Capitale de ſon Dio-
ceſe. M^r Fremin de Marzilly,
Capitaine dans le Regiment
de Grancé, apres avoir étu-
dié depuis deux ans avec une
application extraordinaire,
les Veritez de la Religion
Catholique, en a eſté enfin
entierement convaincu par
les conférences qu'il a euës
à Rheims avec ce grand
Prélat, & le ſçavant M^r Faure
ſon Vicaire general. La Ce-
rémonie de ſa Reconcilia-
tion ſe fit dans la Cathédrale
le Jeudy 12. de ce mois, en
préſence de tous les Corps.

& des Perſonnes les plus qualifiées de la Ville. Mr l'Archeveſque de Rheims, qui pour la rendre plus édifiante & plus ſolemnelle, voulut la faire luy-meſme, la termina par un excellent Diſcours, qui fit admirer le zele qu'il a pour tout ce qui touche les intereſts de l'Egliſe. Pour comble de joye publique, on apprit ce meſme jour que le Cadet de Mr de Marzilly, connu ſous le nom de Sainte Fraiſe dans le Regiment de Coningſmark, où il eſt Lieutenant

d'une Compagnie, venoit auſſi de faire abjuration à Boulogne; & ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt que ces deux heures ſont heureuſement ſortis dans le meſme temps des voyes de l'erreur, ſans que l'un ſçeuſt rien du deſſein de l'autre. Ils ont encor leur Mere, & quatre Sœurs auſſi ſpirituelles que bien faites, & c'eſt là tout ce qui reſte aujourd'huy à Rheims de la Religion Prétenduë Reformée; de ſorte que ſans compter les effets que ce grand exemple don-

ne ſujet d'eſpérer, cette Ville peut dés-à-préſent ſe vanter d'eſtre la plus Catholique de tout le Royaume. Les belles qualitez de Mr de Marzilly ont beaucoup contribué à la joye que tous ceux qui le connoiſſent ont euë de ce changement. Il eſt bien fait, ſpirituel, agreable, d'une probité qui n'eſt pas commune, & ſçavant au dela de ce qu'on croiroit d'un Homme âgé ſeulement de vingt-huit ans. Ainſi on peut dire que c'eſtoit une conqueſte digne du grand Prélat qui

l'a faite, & deuë aux Veritez triomphantes de la Religion Catholique.

Vous aurez appris par les Nouvelles publiques, les fruits merveilleux qu'on fait tous les jours dans le Poitou. Les Missions que Mr l'Evesque de Poitiers y a établies, & les soins qu'il prend de faire donner par tout les Instructions dont on a besoin, ont un succés si avantageux, que plus de douze mille Personnes se sont converties depuis quatre mois.

L'aimable Inconnuë qui a

montré tant d'esprit dans sa Lettre en Proverbes à Mr Guyonnet de Vertron, s'est fait un Adorateur, qui cherche par moy à luy rendre hommage. Je vous fais part de la Déclaration d'amour qu'il luy envoye. Il s'est servy du mesme langage qui luy a fait admirer la facilité de son génie.

A LA BELLE QUI A écrit ſi ſpirituellement en Proverbes.

MADEMOISELLE.

Je ne diray pas ſi vous l'eſtes, car je ne doute point que vous ne la ſoyez, & meſme gros comme le bras. Mademoiſelle donc, puis que Mademoiſelle y a. Quoy que je n'aye pas eſté à la Place Maubert pour apprendre à faire des Complimeus, je m'en vay pourtant tâcher à me mettre ſur mon bien dire, pour vous

en faire un bien tissu & bien cousu, s'il est possible. Vous direz peut-estre en le voyant, que je fonds en raisons comme un Caillou au Soleil, que je suis un habile Homme pour tourner quatre Broches, que j'ay l'esprit fin comme une Dague de plomb, que je suis un Animal indécrotable, & enfin que je veux faire comme les grands Chiens qui pissent contre les murs. Mais quand vous diriez toutes ces choses, cela ne me déchireroit pas ma Robe. C'est pourquoy vaille que vaille, & vienne qui plante. Ce sont des Choux. Je feray comme

comme dit l'autre, tout du mieux que je pourray, & vous diray, ſans chercher midy à quatorze heures, que depuis que j'ay leu voſtre Lettre, je ſuis plus amoureux de vous que ne l'eſt un Gueux de ſa Beſace, que je me mettrois en quatre, que je ferois de la fauſſe Monnoye pour vous, & qu'enfin vous pouvez faire de moy comme des Choux de voſtre Jardin. Oh que le Décorum eſt bien gardé dans voſtre Lettre! Oüy, vous eſtes la crême des beaux Eſprits. Vous dites d'or. Vous l'entendez, voſtre Pere en vendoit, & l'on voit bien

que vous avez prêché sept ans pour un Careſme au Royaume des Proverbes ; mais foin, le Diable s'en meſle. J'avois tout-à-l'heure un bon mot ſur le bord des levres, & je ne le ſçaurois dire. Cela s'appelle eſtre entre deux Selles le cul à terre. N'importe, puis que ce mot s'en eſt allé, je n'ay pas envie de courir apres ; car auſſi-bien, doit-il eſtre déja loin, s'il court toûjours. Pardonnez donc, Mademoiſelle, cette petite incongruité. Souvenez-vous qu'il n'y a ſi bon Chartier qui ne verſe, & qu'il n'eſt point de plus empeſché que

celuy qui tient la queuë de la Poëſle. Si ce compliment ne vous ſemble pas bon, vous y ferez une ſauce. Si vous n'eſtes pas contente, vous prendrez des Cartes. Qui dit ce qu'il ſçait, & donne ce qu'il a, n'eſt pas obligé à davantage. Bon-jour, Bon-ſoir, il n'eſt pas tard. Adieu ſans adieu, la journée n'eſt pas paſſée. Je ſuis, Mademoiſelle, voſtre tres-humble Serviteur, quand vous ne le voudriez pas.

LE RAT DU PARNASSE,
du Cloiſtre S. Mederic.

Il eſt ſurvenu un Diférent

dont la cauſe eſt fort plaiſante. Un vieux Garçon eſtant mort depuis deux mois dans une aſſez grande Ville, on appoſa le Scellé chez luy, en préſence de diférens Heritiers qui partageoient ſa Succeſſion. Une Dame qui n'y avoit que la moindre part, s'y trouva comme les autres. Les Officiers de Juſtice eſtant ſortis, elle voulut s'en aller, & chercha un petit Chien qu'elle avoit laiſſé courir. Le Chien ne ſe trouva point. Elle viſita toute la Maiſon, & l'enten-

dit enfin aboyer dans un Cabinet où il s'eſtoit laiſſé enfermer. Malheureuſemẽt le Scellé eſtoit à ce Cabinet. Grand embarras pour la Dame. Elle aimoit ſon Chien, & le vouloit remporter. Ses aboyemens luy touchant le cœur, elle alla trouver celuy qui avoit mis le Scellé. Il dit qu'il ne pouvoit rien ſans ordre. La Dame inſiſta. Il écrivit, dreſſa ſon Procés verbal, le porta au Juge qui donna ſon Ordonnance, & le petit Chien fut tiré de ſa priſon. Tout cela ne pût ſe

faire ſans frais. La Dame en offre ſa part, & c'eſt le ſujet de la diſpute. Ses Coheritiers ſoûtiennent qu'elle doit les porter tous, & non la Succeſſion, ceux qui la partagent n'ayant aucun intereſt à ce qui s'eſt fait pour la liberté du Chien.

Le 15. de ce mois, on expliqua dans le College des Jeſuites de Paris, les Enigmes que l'on avoit expoſées publiquement depuis deux jours, ſelon la coûtume de ce College.

Le Tableau de Rhétori-

que, peint par M Hallé, re-
préſentoit Mercure qui ap-
portoit à Enée l'ordre de
quiter Carthage, & de s'em-
barquer pour l'Italie. Apres
deux Sens diférens qui fu-
rent donnez à cette Enigme
(ce qui arriva auſſi pour
les deux autres) Mr de
Vermont, ſecond Fils de
Mr Lambert de Torigny,
Préſident de la Chambre
des Comptes, fit connoiſtre
à l'Aſſemblée que le verita-
ble eſtoit *la Gazete*. La ma-
niere noble & dégagée dont
il dit les choſes, luy attira

l'admiration generale. Son Sens estoit beau, grand, & agreable.

Mr Corneille avoit peint le Tableau de la Seconde. L'Histoire d'Esculape lors qu'on l'apporta d'Epidaure à Rome sous la forme d'un Serpent, y estoit représentée. Aupres du Serpent, paroissoit un Homme couché & languissant, accompagné de plusieurs Figures. Apollon brilloit dans une nuée. *Le Remede Anglois* estoit le vray Mot de cette Enigme. Mr l'Abbé le Tellier, & Mr le

Commandeur de Louvoys ſon Frere, l'expliquerent avec une grace & une juſteſſe qui ne laiſſoient rien à deſirer. Ils ont un air fin & ſpirituel, qui fit fort goûter tout ce qu'ils dirent. Leur Sens, proportionné à leur caractere, eſtoit d'une compoſition pleine d'eſprit & tres-délicate. Je croy, Madame, que leur nom ſuffit pour vous les faire connoiſtre, & qu'il n'eſt pas beſoin que j'ajoûte qu'ils ſont tous deux Fils de M^r le Marquis de Louvoys, Miniſtre & Secre-

taire d'Etat, & Petits-Fils de
Mr le Chancelier.

Le Tableau de la Troisié-
me, peint par Mr Sevin, re-
présentoit le petit Moïse,
que deux Dames de la Suite
de la Fille de Pharaon ti-
roient hors du Nil pour le
présenter à la Princesse dont
le Palais paroissoit dans le
Tableau. Cette Enigme fut
expliquée sur *l'Imprimerie*
Royale, qui estoit son veri-
table Sens, par Mr de Bartil-
lat, Fils aîné de Mr Jehannot
de Bartillat, Brigadier des
Armées du Roy, & Colonel

d'un Regiment de Cavalerie, & Petit-Fils de Mr de Bartillat, Garde du Tréſor Royal. Un agrément qui luy eſt particulier, joint à une maniere vive & naturelle de dire les choſes, le fit écouter avec beaucoup de plaiſir. Son Sens eſtoit remply d'érudition, d'applications heureuſes, & de tres-belles remarques. Ces quatre Meſſieurs ſont Penſionnaires du College de Clermont, & avoient propoſé ces trois Tableaux, chacun pour leur Claſſe.

Monſieur le Duc de Bourbon, qui fait ſes Etudes dans ce College, honora de ſa préſence la grande & illuſtre Compagnie qu'attira cette Action. Tous ceux qui parurent ſur le Theatre, prirent occaſion de leur Mot pour faire compliment à ce jeune Prince, qui dans un âge peu avancé, fait déja paroiſtre un eſprit tres-pénétrant, un génie propre aux plus grandes choſes, & un mérite qui ne le diſtingue pas moins que ſa haute qualité.

Le Pere René-Jean, Re-
ligieux du Petit Convent des
Auguſtins, qui en prêchant
le dernier Careſme à Lile,
avoit fait connoiſtre qu'il
eſtoit profond Theologien,
fit voir dans l'occaſion dont
je vous parle, que ſon talent
pour la Chaire ne l'empeſ-
choit pas de faire briller dans
des Actions moins ſérieuſes
le beau feu d'eſprit qui luy
eſt ſi naturel. Il expliqua ces
trois diférens Tableaux, mais
d'une maniere qui ne laiſſa
point douter que le vray Sens
de chacun ne luy fuſt connu.

Les Vers François qu'il meſla dans ſes Explications, ſatisfirent fort toute l'Aſſemblée. Il fit la premiere ſur *le Compliment*, & adreſſa ces paroles au Roy, qu'il trouvoit repréſenté dans la perſonne d'Enée, à qui Mercure parloit.

Invincible LOVIS, en vain noſtre
éloquence
S'efforce d'exprimer nos juſtes ſentimens.
La grandeur de ton Nom, l'éclat de
ta puiſſance,
Surpaſſent tous nos Complimens.
Il faudra deſormais, pour publier ta
gloire,
Qu'un Meſſager des Dieux raconte
ton Hiſtoire.

Il ajoûta ce Quatrain.

Tout le monde dira de moy,
Que j'ay fait Compliment au Roy;
Mais on plaindra mon avanture,
D'avoir eu ſeulement cet honneur en peinture.

L'Apollon qui paroiſſoit au haut du ſecond Tableau, luy donna occaſion de l'expliquer ſur ce Grand Monarque. Il prit le Malade pour le Calviniſme agoniſant ſous ſon Regne, & fit une tres-juſte application de chaque Figure, quoy que plus morale que phyſique.

Il expliqua la troiſiéme

Enigme sur *le Jet d'eau*, prenant la Fille de Pharaon pour Thétis ; & les deux Dames qui élevoient Moïse, pour l'Art & pour la Nature. Il dit là-dessus,

Ce qui fait un Jet d'eau,
N'est pas l'eau toute pure.
Il faut que l'Art s'unisse avecque
la Nature,
Pour suspendre en l'air un Ruisseau.

Les diférens Animaux que le Peintre avoit fait paroître dans le Tableau, luy firent faire une fort agreable descriptiõ des diférentes Fi-

gures qu'on fait former aux Jets d'eau. Ces Vers y furent meslez.

Lors que d'un bel Objet l'Art veut
flater nos sens,
Et donner à nos yeux des plaisirs
innocens,
Il forme dans le cours d'un Element
fluide
La figure d'un Corps solide.
On voit floter en l'air un Serpent,
un Oyseau;
Un Satyre, un Mouton, une Nape,
un Rond d'eau.
Tantost dans le Bassin d'une claire
Fontaine,
Une Syrene tombe aupres d'une
Syrene,
Et l'on est étonné comment un
Animal

Juin 1681.

Dans le Bronze ou le Plomb, en forme un de Criſtal.

Il dit ceux qui ſuivent, ſur le Palais qui paroiſſoit dans le Tableau.

Thétis, pour l'ornement d'une Maiſon Royale,
Devant un Cabinet, ou devant une Salle,
Pouſſe d'un Jet impétueux
Une Onde qui charme les yeux;
Et d'un fond infertile, où l'ingrate Nature
N'avoit jamais mis goute d'eau,
On entend ſaillir un Ruiſſeau
Dont la chute & le cours cauſent un doux murmure.

Description du Canal

Si l'Eau charme tous les

De Langue
= Doc. essent.
Navigation.

jours la veuë par ſes Caſca-
des, & par les autres embel-
liſſemens qu'elle preſte aux
plus ſuperbes Maiſons, elle
n'a jamais ſervy à une plus
noble & plus utile Entrepriſe
qu'à celle du Canal de Lan-
guedoc, qui joint les deux
Mers, & ſur lequel la pre-
miere Navigation vient d'eſ-
tre faite. Le ſuccés en eſt
d'autant plus extraordinaire,
qu'on l'avoit toûjours re-
gardé comme impoſſible;
& quoy que dans tous les
Siecles paſſez on en ait con-
nu les avantages, on n'avoit

osé l'entreprendre, par les grandes difficultez qui se rencontroient à faire réüssir un Ouvrage de niveau dans un Païs coupé de Montagnes, & meſme par celles de trouver des eaux aſſez élevées, & en aſſez grande abondance, pour pouvoir fournir aux Canaux qu'il faudroit faire. Mais le bonheur du Regne de Sa Majeſté, ſous la puiſſance duquel il n'eſt plus rien dont on ne vienne aiſément à bout, a fait ſurmonter tous ces obſtacles. L'extréme ap-

plication de Mr Colbert pour tout ce qui peut faire fleurir le Commerce, y a fort contribué. Voicy de quelle maniere la chose fut entreprise. Feu Mr Ricquet, natif de Beziers, Homme d'un génie heureux, & d'une pénetration tres-vive, sçachant qu'autrefois on avoit eu le dessein de la Communication que nous voyons enfin achevée, résolut de n'épargner ny soins ny recherches pour découvrir les moyens de l'exécuter. La connoissance que divers Emplois

dans la Province luy avoient donné de tout le Païs, luy fit voir d'abord que la ſeule Route qui conduit du Haut au Bas Languedoc, le rendoit poſſible, parce qu'à droit & à gauche il y a des Montagnes d'une hauteur exceſſive, ſçavoir, les Pyrenées d'un coſté, & de l'autre, la Montagne noire, qu'aucun travail ne ſçauroit couper. Il comprit auſſi, apres avoir tout examiné avec une entiere exactitude, qu'il n'y avoit qu'un ſeul endroit où les eaux qui conduiſent à

l'Ocean devoient joindre celles qui conduiſent à la Mer Méditerranée. Cet endroit eſt une petite Eminence appellée Naurouſſe, d'où il y a deux Vallons qui naiſſent. L'un a ſa pente du Couchant au Levant, & eſt arroſé par une petite Riviere qui deſcend dans celle de Freſques. La Riviere d'Aude, qui reçoit cette derniere au deſſous de Carcaſſonne, ſe rend d'un coſté par ſon Canal naturel dans l'Etang de Vendres, qui communique avec la Mer Méditer-

ranée, & eſt conduite de l'autre par un Canal artificiel juſques à Narbonne, d'où elle ſe va perdre dans la Mer meſme. L'autre Vallon qui du Levant deſcend au Couchant, eſt traverſé par les eaux de la Riviere de Lers. Elle entre dans la Garonne au deſſous de Toulouſe; & ces deux petites Rivieres, l'Aude & le Lers, ayant leurs ſources à la teſte des deux Vallons, à un demy-quart de lieuë ou environ l'une de l'autre, Mr Ricquet n'eut point à douter que ſi elles eſtoient

estoient assez grandes pour y établir une Navigation, on pourroit faire approcher à une fort petite distance les Bateaux dont on se serviroit sur l'une & sur l'autre. La difficulté ne consistoit qu'en deux Points. Il s'agissoit de sçavoir si sur l'Eminence de Naurouse dont je viens de vous parler, on pourroit faire un Bassin & un Canal à droit & à gauche, pour descendre d'un costé à la Source de la Riviere de Lers, & de l'autre à celle de la Riviere de Fresques qui entre dans l'Aude;

& ſi, ſupoſé que ce Baſſin ſe puſt faire, il ſeroit poſſible d'aſſembler des eaux, & de les y amener en aſſez grande abondance pour remplir ces deux Canaux, & les rendre propres à la Navigation. Pour s'en éclaircir avec certitude, il viſita toutes les Montagnes voiſines, chercha les hauteurs des Sources de pluſieurs Rivieres que l'on y voit naître, parcourut tous ces Païs qu'il conſidera exactement, & en nivela & renivela le Terroir tant de fois, qu'il trouva enfin qu'il

ſeroit aiſé d'aſſembler les eaux de ſix petites Rivieres qui ſortoient de ces Montagnes. Ces Rivieres arroſent la Plaine de Revel, & d'autres Contrées du Laurageois, & s'appellent Alſau, Bernaſſon, Lampy, Lampillon, Rieutort, & Sor. Il trouva meſme qu'en pratiquant un Canal qui côtoyeroit les Montagnes, on en feroit deſcendre les eaux juſqu'à l'Eminence de Naurouſe, qu'il regarda comme le Point de partage, où l'eau ſe diſtribuëroit pour aller à

droit & à gauche (c'eſt à dire vers l'Ocean & vers la Mer Méditerranée) remplir les Canaux qu'on auroit faits pour la Navigation. Toutes ces épreuves ayant cóvaincu Mr Ricquet, il fit à Mr Colbert la propoſition de l'Entrepriſe. Ce zelé Miniſtre en parla au Roy; & pour connoiſtre ſi elle pouvoit réüſſir, il fut jugé à propos de faire une tentative par le moyen d'une petite Rigolle. On la commença dans la Montagne noire, au deſſus de la Ville de Revel, & elle

fut conduite ſi heureuſe-
ment, qu'elle porta à Nau-
rouſe l'eau de ces Rivieres.

Le ſuccés de cette Epreuve ſembla répondre de celuy de l'Entrepriſe. On travailla tout de bon, & ce qui n'eſtoit qu'une Rigolle, devint un Canal de profondeur & de largeur ſuffiſante pour le tranſport des eaux neceſſaires. Il fut ouvert pres de la Foreſt de Ramondens, un peu au deſſous de la Source de la Riviere d'Alſau. Voicy le cours qu'on luy a donné. Apres qu'il a deſcendu juſ-

qu'aux deux petits Ruisseaux de Comberouge & de Coudiere, il prend la Riviere de Bernasson, avec un autre Ruisseau du mesme nom, un peu au dessous. En suite il reçoit les Rivieres de Lampy & de Lampillon, & le Ruisseau la Costere, & porte toutes ces Eaux dans la Riviere de Sor au dessus des Campmases, petit Village proche la Foreſt de Crabesmortes. Tout ce chemin est fort sinueux, & a de longueur dix mille sept cens soixante-une toises. Pour faire

entrer l'eau de ces Rivieres dans la Rigolle, il a fallu les barrer par des Digues de pierre bien cimentées. Leur hauteur eſt telle, qu'où l'eau deviendroit trop abondante, elle peut les ſurnager, & ſe répandre dans ſes Canaux naturels. Comme on a cherché à donner de l'eau à ces meſmes Rivieres, apres que les Baſſins de communication en ſeroient fournis, on a fait à la Rigolle pluſieurs décharges, que dans le Païs on appelle *Eſcampadous*.

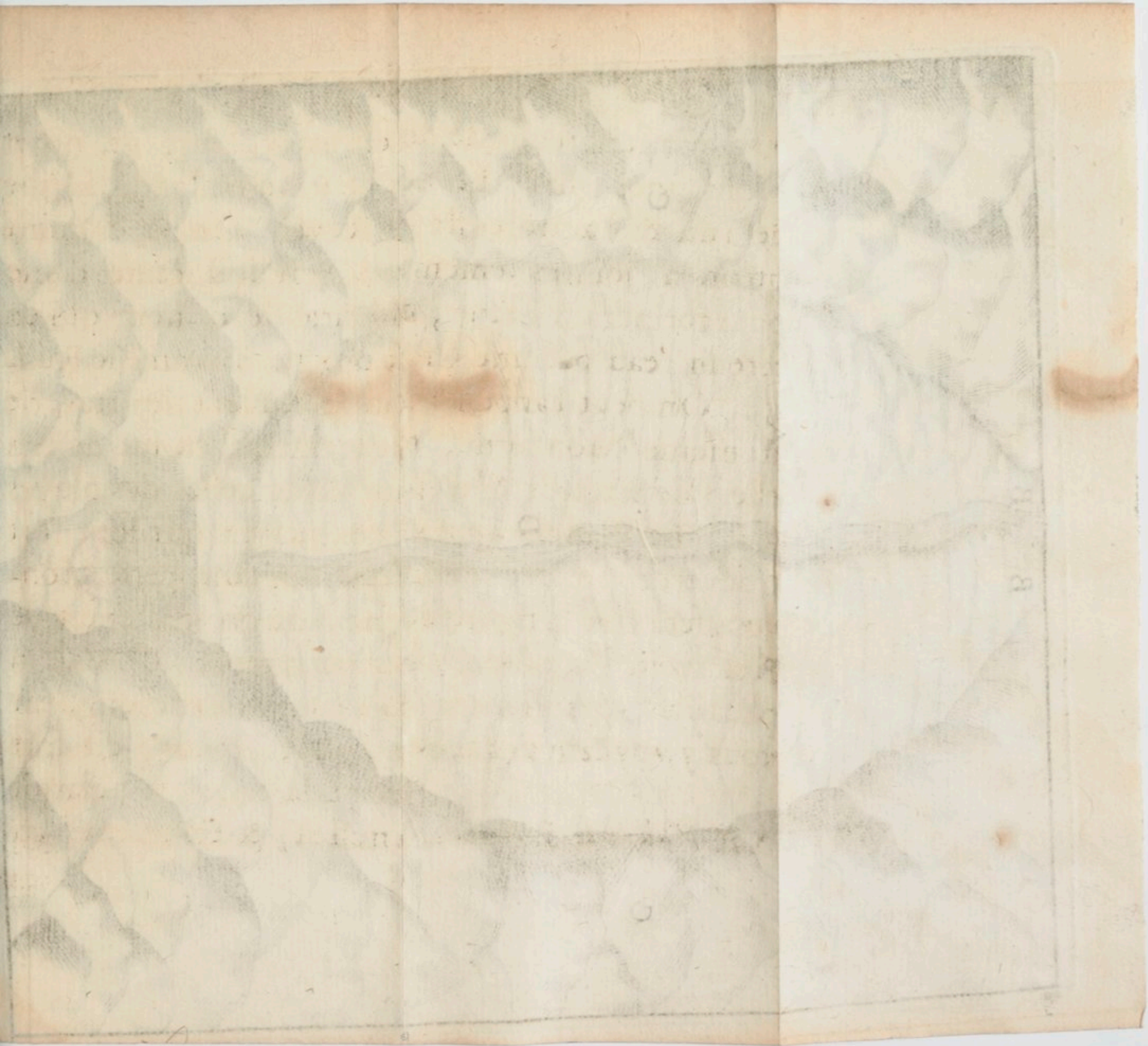
La Riviere de Sor eſtant

enflée de toutes ces eaux, les porte la longueur de trois mille quatre cens quarante-neuf toiſes, juſqu'au pied de la Montagne, où on les arreſte par une Digue ſemblable aux premieres, pour les faire entrer dans un autre Canal, qui n'eſt pourtant que la continuation de la Rigolle. Ce Canal ſerpente le long des Côteaux juſqu'à Naurouſe, durant l'eſpace de 19378 toiſes.

Je vous ay marqué que le ſuccés de la communication des deux Mers avoit

paru infaillible, en faisant venir dans le Bassin construit sur cette Eminence, une quantité suffisante d'eau pour fournir aux deux Canaux qui la devoient établir. La crainte qu'on eut de n'en point tirer assez de toutes les petites Rivieres que la Rigolle reçoit, & sur tout pendant l'Eté, que la plûpart sont à sec, fit chercher dans la Montagne un Lieu propre à faire un Reservoir d'eau si considérable, qu'il pust en tout temps supléer à leur defaut. Ce Lieu fut trouvé.

C'eſt un Vallon, un quart de lieuë au deſſus de la Ville de Revel. On l'a nommé de S. Feriol, à cauſe d'une Métairie de ce nom qui en eſt proche. Comme le Ruiſſeau d'Audaut le traverſe entierement, ce fut de ſon eau, & de celles des pluyes & des neiges qui ſont fort fréquentes dans cette Montagne, qu'on prétendit le pouvoir remplir. Ce Vallon qui a 760 toiſes de longueur ſur 550 de largeur, eſt fort étroit à la teſte. Il s'élargit au milieu, & eſt reſſerré au




B
B
A
A
C
C
D
E

pïed, par l'approche de deux Montagnes qui le bornent de l'un & l'autre coſté, & qu'on a jointes enſemble pour former un Etang, & y retenir l'eau par une Chauſſée. On peut l'appeller une troiſiéme Montagne, tant elle a de hauteur & d'épaiſſeur. La Planche que vous trouverez en cet endroit, vous fera voir la figure de ce Reſervoir. J'ajoûte icy l'explication des lettres que vous y voyez marquées.

A A *Vallon de S. Feriol.*

B B *Teſte du Vallon, ſerrée entre deux Montagnes.*

C C *Largeur du Vallon, & Montagnes à droit & à gauche.*

D *Ruiſſeau d'Audaut qui paſſe par le milieu du Vallon.*

E *Chauſſée faite au pied du meſme Vallon, pour arreſter l'eau, & former l'Etang.*

La Chauſſée dont j'ay commencé de vous parler, a 61 toiſes de largeur. La baze de ce grand Ouvrage eſt un Corps ſolide de Maçonnerie, fondé & enclavé de toutes

parts dans le Roc. Il n'a qu'une petite ouverture par dessous en forme de Voûte, & à rez de terre, qui sert de passage à l'eau de ce Reservoir. Comme on s'est assujetty à suivre le Ruisseau d'Audaut qui coule dans le Vallon, afin que l'eau passant par un lit qui luy est naturel, & n'ayant aucune violence à soufrir, ne cause aucune ruine, on a donné neuf pieds de largeur à ce Passage, douze de hauteur, & 96 toises de longueur en allant en ligne courbe. Un

gros Mur eſt élevé ſur le corps de cette Maçonnerie, laquelle excede de quelques toiſes la hauteur de la Voûte, ou Aqueduc. Il prend depuis la teſte de la Digue, & va juſqu'au pied à droite ligne. Dans l'épaiſſeur de ce Mur eſt une autre Voûte en forme de Galerie. Elle a ſon entrée vers le pied de la Chauſſée; & ſa hauteur, auſſi-bien que ſa largeur, eſt pareille à celle de la premiere. La Galerie qui ſe rétreſſit inſenſiblement au fond, n'a qu'une toiſe de largeur, &

une & demie de profon-
deur à la teſte de l'Ouvrage.
Elle eſt moins longue que
l'Aqueduc, parce qu'elle
eſt tirée à droite ligne, &
non pas en ligne courbe.
Ainſi elle n'a que 67 toiſes,
au lieu que l'Aqueduc en
a 94. Elle répond par haut,
c'eſt à dire à la teſte de la
Chauſſée, perpendiculaire-
ment à l'orifice de cet Aque-
duc, & par bas elle eſt à côté
& à main gauche de ſon em-
bouchure. Ces Travaux ayãt
eſté faits & diſpoſez de la
maniere que je viens de dire,

on a en ſuite baſty trois groſſ
Murs de traverſe, qui allant
d'un bout de la Chauſſée à
l'autre, ſont fondez ſur le
corps de la Maçonnerie qui
fait la baze du Travail. Ils
ſont auſſi, non ſeulement
enlacez avec la maçonnerie
de la Galerie, laquelle ils tra-
verſent en forme de Croix,
mais encor ancrez & enchaſ-
ſez à droit & à gauche dans
les Rochers des deux cô-
teaux du Vallon. Le premier
Mur, placé à la teſte de la
Chauſſée, eſt de douze pieds
d'épaiſſeur à l'extrémité, eſ-

tant beaucoup plus large au bas, à cauſe du Talus. Il n'a que ſept toiſes de hauteur, & huit à dix de longueur. Le ſecond, qui eſt le plus élevé des trois, a 118 toiſes de longueur, quinze pieds d'épaiſſeur, & ſeize toiſes deux pieds de hauteur. Il eſt placé à peu pres au milieu de la Chauſſée, à la diſtance de 33 toiſes du premier, & peut eſtre prolongé juſqu'à 299 toiſes & plus, s'il eſt beſoin de l'élever davantage. Le troiſiéme, qui eſt éloigné de 31 toiſes du ſecond Mur,

Juin 1681.

fait le pied de la Chauſſée, & a la meſme hauteur & longueur que le premier, avec huit pieds d'épaiſſeur. Des deux Voûtes dont je vous ay fait la deſcription, celle d'enbas ſert pour l'écoulement des eaux du Magazin; & celle de deſſus, pour aller ouvrir ou fermer le paſſage à ces meſmes eaux par le moyen de deux Trébuchets de bronze poſez horizontalement dans un tour qui a le nom de Tambour, & qui eſt attaché au premier Mur appellé Interne. Au troiſié-

me Mur, que l'on nomme Externe, ſont les ouvertures de ces deux Voûtes.

Quant au Baſſin de Naurouſe, qui eſt le lieu où les eaux de la Montagne noire, & du Reſervoir de S. Feriol, ſont apportées par le Canal de dérivation, auquel j'ay donné le nom de Rigolle, on l'appelle le Point de partage, à cauſe que c'eſt de là que l'eau ſe diſtribuë à droit & à gauche dans les Canaux qui conduiſent aux deux Mers. Sa figure eſt un Octogone ovale, dont le grand

Diametre eſt de 200 toiſes, & le petit de 150. reveſtu de pierre de taille. Ce Baſſin reçoit les eaux de la Rigolle par l'un de ſes Angles, & les diſtribuë par deux Canaux ſortans de deux autres Angles. L'un qui va vers l'Ocean, gagne le Vallon de Lers, & ſe rend dans la Garonne. Il a dix-huit Ecluſes, tant doubles que ſimples, qui ſont 27 corps d'Ecluſes dans l'eſpace de 28142 toiſes. Ce ſont quatorze lieuës de France, L'autre Canal qui va vers la Méditerranée juſ-

ques à l'Etang de Thau, a quarante-ſix Ecluſes, tant doubles, triples, quadruples, qu'octuples. Il contient en longueur 99443 toiſes, qui font pres de cinquãte lieuës de France. Il y a encor deux autres Canaux. Le premier a eſté fait pour décharger le Baſſin quand il y aura trop d'eau; & comme il ſeroit inutile de la répandre dans les Canaux qui ſervent à la Navigation, on la fera perdre par ce Canal de décharge dans la Riviere de Lers. Le ſecond, qui ne tient point

au Baſſin, a ſon iſſuë à la Rigolle, pour faire écouler les eaux ſales & boüeuſes qu'elle pourra amener, afin que l'Etang ne recevant que des eaux claires & nettes, ne ſoit point ſujet à ſe remplir de bouë, & à ſe combler, cóme ſont les autres Etangs, qu'il faut nettoyer, & approfondir de nouveau de temps en temps. Ce Baſſin eſt un Ouvrage trop beau, pour me contenter de vous en parler. Il faut vous le faire voir, du moins autant qu'on le peut, par le moyen de la

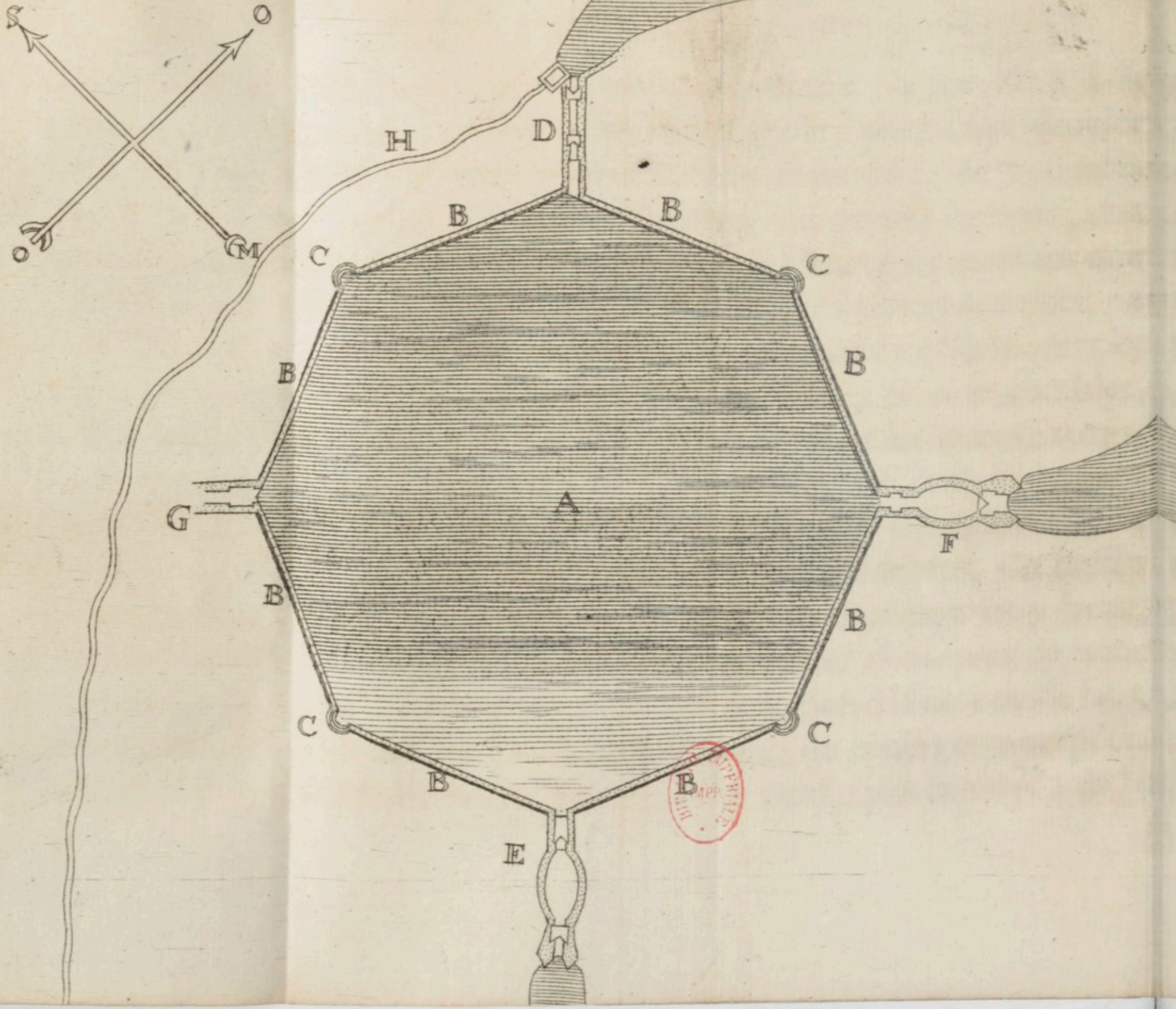

S
O
O
M
H
D
B
B
C
C
B
B
A
G
F
B
B
C
C
B
B
E

Planche que je vous envoye. Les lettres de l'Alphabet, qui y ſont meſlées en divers endroits, marquent ce qui ſuit.

A *Baſſin de Naurouſe, Point de partage.*

B B B B *Quay du Baſſin.*

C C C C *Eſcaliers pour deſcendre au Baſſin.*

D *Ecluſe qui porte l'eau de la Rigolle au Baſſin.*

E *Ecluſe pour deſcendre dans le Canal du côté de l'Ocean.*

F *Ecluſe pour deſcendre dans le Canal du côté de la Mer Méditerranée.*

G *Ecluſe pour la vuidange du Baſſin.*

H *Epanchoir de la Rigolle pour emporter les Sables.*

On me promet d'autres Plancs, tant du Canal & de la Rigolle dans toute leur étenduë, que des endroits ſéparez. Le Cap de Sette eſt un des plus importans. Pour faire la communication des Mers, rien n'eſtoit plus favorable que la Riviere de Garonne, qui donne un paſſage libre & commode dans l'Ocean. Il n'en eſtoit pas de

de meſme des Rivieres qui vont à la Méditerranée le long des Côtes de Languedoc. Celle d'Aude n'avoit jamais porté de Bateaux que depuis Narbonne, & d'ailleurs elle ne donne entrée à la Mer que par les Etangs de Bages & de Vendres, & par des endroits où toute la Rade eſt ſi baſſe, qu'il eſt impoſſible d'y établir aucun Port. Toutes ces Côtes furent exactement viſitées, & enfin on ne trouva que le ſeul endroit du Cap de Cette qui euſt un fond ſuffiſant

pour les Vaiſſeaux de cinq à ſix cens Tonneaux. L'établiſſement d'un Port y fut ſoudain réſolu. Cette eſt un Promontoire dans le voiſinage de la petite Ville de Frontignan, où croiſt ce Vin Muſcat qu'on eſtime tant. Cette Montagne, quoy qu'aſſez peu haute, ne laiſſe pas de paroiſtre fort élevée, à cauſe que tout ce qui l'environne eſt plat. Elle a d'un coſté la Mer ; de l'autre, les Etangs de Thau, de Maguelonne, & de Petaut, bornez par les Plaines du Bas Lan-

guedoc ; & à droit & à gauche, la Plage qui eſt entre la Mer & ces Etangs. Cette Montagne pouſſe dans la Mer une longue pointe. D'un autre côté la Mer qui avance, fait un ventre dans la terre, dans lequel on a trouvé ce fond ſuffiſant dont je viens de vous parler. Les Bords qui ſont le long de la Plage, tenant de la Plage meſme, ſont remplis de Sable comme toutes les autres Côtes de Languedoc au circuit du Golphe de Leon. Le Cap eſt plus enfoncé, &

il y a tout autour depuis vingt juſqu'à vingt-quatre pieds d'eau. Il me reſte à vous apprendre ce qu'a de commun le Port de Cette avec les Canaux de la communication des Mers. Vous avez pû remarquer par ce que j'ay déja dit, que le long des Côtes de Languedoc ſont pluſieurs Etangs que ſépare de la Mer une petite Langue de terre. Ces Etangs n'ont d'eau que ce qu'ils en peuvent recevoir des Graux. On appelle *Graux* les Paſſages que s'ouvre la Mer,

quand elle eſt forte, à travers la Plage. Ils changent au gré du vent, & donnent communication des Etangs à la Mer. Cela ne pouvant ſervir qu'à de petits Baſtimens, à cauſe qu'il n'y a point aſſez de fond, ny en la plûpart des Etangs, ny aux Graux, ny en pluſieurs endroits de la Mer où ils aboutiſſent, il fallut, pour rendre cette communication parfaite, chercher les moyens de la rendre propre pour toute ſorte de Vaiſſeaux. Le plus grand & le plus profond de tous ces

Etangs, appellé l'Etang de Thau, ſe trouvant heureuſement au voiſinage du Cap de Cette, ce fut celuy qu'on choiſit pour venir à bout de cette Entrepriſe. Il eſt de grande étenduë, & a vingt-cinq & trente pieds de profondeur en beaucoup d'endroits. On y navige auſſi ſeûrement que commodement, & dans le beſoin il pourroit ſervir de Port. D'un côté on y a fait aboutir les Canaux qui viennent de Naurouſe, & qui communiquent à l'Ocean, & de

l'autre on y a joint un Canal qui en traverſant la Plage, ſe rend dans la Mer Méditerranée. Ce Canal qui eſt profond de deux toiſes, en a ſeize d'ouverture, huit de baſe, & environ huit cens de longueur.

Voila, Madame, de quelles parties eſt compoſé ce fameux Ouvrage qui a tant de fois exercé le raiſonnement des Incrédules. Il fut commencé en 1666. apres que Mr Riquet eut répondu du ſuccés. C'eſt luy qui en a conduit tous les Deſſeins, &

200 MERCVRE
à qui la gloire eſt deuë de l'achevement de tous les Travaux qu'il a fallu entreprendre. Comme il reſtoit peu de choſe à faire pour les voir parfaits, il avoit lieu d'eſpérer que le premier Eſſay du Canal ne ſe feroit point ſans qu'il y reçeuſt les juſtes loüanges qu'on luy préparoit de toutes parts. Cependant, quelque digne qu'il en fuſt, ſa mort l'a privé du plaiſir de les entendre. Elle eſt arrivée au commencement d'Octobre de l'année derniere, & c'eſt là-deſſus

que Mr de Caſſan a dit dans
ſon Epitaphe,

CY giſt qui vint à bout de ce
hardy Deſſein
De joindre des deux Mers les liquides
Campagnes,
Et de la Terre ouvrant lè ſein,
Aplanit meſme des Montagnes.
Pour faire couler l'Eau, ſuivant
l'ordre du Roy,
Il ne manque jamais de foy,
Comme fit une fois Moïſe.
Cependant de tous deux le deſtin
fut égal.
L'un mourut preſt d'entrer dans la
Terre promiſe;
L'autre eſt mort ſur le point d'entrer
dans ſon Canal.

Il y a déja quelques an-

nées que l'on avoit eu des preuves de l'utilité de ce Canal dans ſes deux parties oppoſées, ſçavoir, depuis Toulouſe juſqu'à Caſtelnaudary, & depuis Beziers juſques à l'Etang de Thau. Mais ſi l'on navigeoit dans ces deux eſpaces, il reſtoit encor le plus grand à faire, depuis Caſtelnaudary juſques à Beziers. C'eſtoit celuy qui en liant les deux autres, devoit perfectionner toute l'Entrepriſe. Il fut enfin achevé au mois d'Avril dernier; & le Roy en ayant

eu la nouvelle, envoya ſes ordres à Mr Dagueſſeau Intendant de Languedoc, pour viſiter le Canal à ſec, & y faire mettre l'eau en ſuite. C'eſt ce qu'il a fait depuis Cette juſqu'à Touloufe, avec tous les ſoins qu'on pouvoit attendre de ſa vigilance. D'abord qu'il eſtoit paſſé par quelque endroit, on travailloit à fermer les Bréches, & à arreſter le cours des Rivieres qui devoient fournir de l'eau pour le rempliſſage du Canal. Il eſtoit accópagné dans cette

Visite du Pere de Mourgues Jesuite, Recteur du College de Roanne, grand Mathématicien; de Mr de Bonrepos Maistre des Requestes, & de Mr le Comte de Carmain Capitaine aux Gardes, l'un & l'autre Fils de feu Mr Riquet; de Mr de Lanta Baron des Etats de Languedoc, & de Mr de Lombrail Tréforier de France, tous deux Gendres du meſme Mr Riquet; de Mr de la Fueille, Inſpecteur du Canal; & de Mrs Andréoſſy, Gillade, & de Contigny,

Riquet

+ Hunaud.

Contrôlleurs généraux, & Conducteurs des Ouvrages.

Le Rempliſſage ayant eſté fait, il partit le 15. de May de l'Embouchure de la Garonne, ſur une Barque préparée exprés, & le 17. il arriva à Caſtelnaudary. Cet heureux Eſſay cauſa grande joye aux Habitans de cette Province, au nom deſquels les Vers que vous allez voir ont eſté donnez à cet Intendant. Ils ſont du meſme Mr de Caſſan, Autheur de l'Epitaphe de Mr Riquet.

SUR LE CANAL ROYAL.

LOüIS LE GRAND, *ce digne Roy,*
Doit à tous les Mortels Luy seul donner la Loy,
Puis qu'au bruit de son Nom tout Ennemy recule.
Ses Exploits sont toûjours si beaux,
Que l'un de ses moindres Travaux
Vaut les douze Travaux d'Hercule.

La Terre n'avoit qu'un endroit,
Où les Mers se joignant dans un petit Détroit,
Il faloit aller loin en risquer le passage;
Mais par celuy qu'a fait ce Roy,

Nul des Humains ne craint pour
soy
Ny le détour, ny le naufrage.

§§

Qui peut le croire ſans le voir,
Que d'unir les deux Mers il ait eu
le pouvoir?
Cette Merveille auſſi n'a rien qui
luy réponde.
Le Canal par où vient cette Eau,
Eſt ſeul plus utile & plus beau
Que les ſept Merveilles du Mõde.

§§

Cet invincible Souverain
Force ſes Ennemis les armes à la
main,
Et dans ſes hauts projets il force la
Nature.
Il dompte ceux-là par le Fer,
Et de l'une & de l'autre Mer
Il rend les bornes ſans meſure.

SS

Ce Grand Prince en tout ce qu'il
fait
Imite le Tres-Haut dont il eſt le
Portrait,
Puis que tout ce qu'il veut s'acheve
& ſe conſomme.
Ce Canal dont il vient à bout,
Montre que ſa Main qui peut tout,
Tient bien plus de Dieu que de
l'Homme.

SS

Témoin de noſtre zele ardent,
Illuſtre DAGUESSEAU, *glorieux*
Intendant,
Qui dans le Languedoc eſtes l'œil
de ce Prince;
Vous voyez qu'en tous ſes Etats
Il n'a point de Cœurs ny de Bras
Comme ceux de cette Province.

Apprenez à tous les Mortels,
Que s'ils ne dreſſent pas à ce Roy
des Autels,
Ils doivent luy dreſſer un Temple de
Mémoire
Qu'il remplira par ſes hauts Faits;
Auſſi ne verra-t-on jamais
Le terme infiny de ſa gloire.

Dans le meſme temps que Mr Dagueſſeau arriva par le Canal à Caſtelnaudary, Mr. le Cardinal Bonzi, Préſident né des Etats de Languedoc à cauſe de ſon Archeveſché de Narbonne, ſe rendit à S. Papoul avec Mrs les Eveſques de Beziers & d'Alet,

Mr le Marquis de Villeneuve Baron des Etats, Mr de la Maranſane Lieutenant de Roy de Narbonne, Mr de Monbel Syndic genéral de la Province, Mr de Pujols Secretaire du Roy aux Etats de Languedoc, & Mr Mariotte Greffier des meſmes Etats. Ils furent traitez ſplendidement par Mr l'Eveſque de S. Papoul, avec lequel ils ſe rendirent à Caſtelnaudary le Lundy 19 du meſme mois à huit heures du matin. Mr le Cardinal Bonzi ayant mis pied à terre hors les Portes

de la Ville, du côté du Canal, y reçeut les Harangues du Préſidial, des Conſuls, & des autres Corps de Ville & Communautez Religieuſes. Il alla en ſuite viſiter le grand Baſſin du Canal avec Mr Dagueſſeau, qui eſtoit ſorty à ſa rencontre; apres quoy, il vint entendre la Meſſe à la Chapelle S. Roch, qui eſt au bord du meſme Canal. Le Pere de Mourgues l'y celebra pour le Roy. Cela fait, il ſortit de la Chapelle, & s'avança le long du Canal, avec Mrs les Eveſ-

ques de Beziers & d'Aler, & Mr l'Intendant, au devant de la Procession, qui estant partie de l'Eglise Collégiale de Castelnaudary, avoit pris sa marche du côté de la Chapelle S. Roch, vers le Lieu où l'on avoit préparé la Barque Royale. Mr l'Evesque de S. Papoul, revestu de ses Habits Pontificaux, & la Mitre en teste, faisoit la Cerémonie, la Ville de Castelnaudary estant de son Diocese. Il estoit précedé de tous les Ordres Séculiers & Réguliers, & suivy des Offi-

ciers du Préſidial, des Conſuls, & des autres Corps de Ville. Mr de Bonzi, & ceux qui l'accópagnoient, ayant rencontré la Proceſſion, ſe mirent à la teſte du Préſidial, & la ſuivirent juſques au Lieu de l'Embarquement. Ce fut là que Mr de S. Papoul donna la Benédiction aux Eaux du Canal, à la Barque Royale, aux autres Barques qui devoient la ſuivre, & à tout le Peuple tant de la Ville que des environs, accouru en foule pour joüir de ce Spéctacle. La Proceſſion

s'en retourna dans le meſme
ordre qu'elle eſtoit venuë,
en chantant le *Te Deum*.
Elle entra dans la Chapelle
S. Roch, où Mr l'Eveſque de
S. Papoul quitta ſes Habits
Pontificaux. Il vint rejoindre
de là Mr le Cardinal Bonzi
qui l'attendoit dans la Bar-
que préparée, avec les Pré-
lats, Mr Dagueſſeau, & les
Officiers de la Province,
dont je vous ay dit les noms.
Cet Embarquement ſe fit
au bruit du Canon, de toute
l'Artillerie de la Ville, & de
mille cris de *Vive le Roy*.

La Barque Royale estoit tapissée par tout, & meublée fort proprement; & ce qui plaisoit le plus à un nombre infiny de Spectateurs dont le Canal se trouva bordé, s'estoit de la voir suivie de vingt-trois autres chargées richement pour la Foire de Beaucaire, dont une partie venoit du côté de Bordeaux par la Garonne.

Mr le Cardinal Bonzi avoit donné tant de soins à cette grande Entreprise, qu'il ne faut pas s'étonner s'il voulut luy-mesme se rendre témoin

de ſon ſuccés. Je vous en-
voye un Sonnet qui fut pré-
ſenté à cette Eminence; ſur
le Cours ouvert au Canal
Royal. Il a eſté fait par Mr
Pech, de Narbonne en Lan-
guedoc. C'eſt un jeune
Abbé qui promet beau-
coup, & qui n'ayant encor
que vingt ans, a des con-
noiſſances qui paſſent ſon
âge.

QVel Prodige étonnant! quel
merveilleux Ouvrage!
Par tes ſoins, GRAND BONZI,
Neptune étend ſes droits,
Et roulant à longs flots par de nou-
veaux endroits,

Dan

De l'un à l'autre Pôle il se fait un
passage.

§§

Le timide Nocher ne craint plus le
naufrage.
Il suit le cours de l'Onde à l'abry de
nos Bois;
Et la Mer sans fureur unissant ses
Détroits,
Des Richesses de l'Inde embellit ce
Rivage.

§§

Ayant uny les Cœurs, les Esprits,
les Etats,
Reglé les Diférens de tant de Po-
tentats,
Tu joins les Bords des Mers, & rens
l'Eau plus traitable.

§§

Tout l'Univers aussi dans l'admi-
ration,

Publie à haute voix que le Ciel favorable,
T'a donné pour partage un Esprit
*d'*UNION.

J'ay oublié de vous dire que dans la Barque qui devoit remorquer celle où eſtoit ce Cardinal, on avoit placé des Violons, des Hautbois, & des Trompetes. Ce fut au bruit de ces Inſtrumens, ainſi qu'aux décharges du Canon & de la Mouſqueterie, que cette petite Flote ſe mit à la voile. Toutes les Ecluſes, qui dans cet eſpace ſont au nombre de

59. contenant la quantité de 76645 toises courantes, furent passées avec beaucoup de facilité ; on peut dire mesme en fort peu de temps, quoy que l'on ne fist que de petites journées, à cause des cõtinuelles observations qui arrestoient Mr Daguesseau. Il examinoit tous les Travaux, & faisoit sonder le fond de l'eau d'espace en espace, comme il avoit fait depuis Toulouse. On servit un magnifique Dîné avant qu'on passast la premiere Ecluse, & le soir, Mr de S Papoul

régala la Compagnie à Villepinte. Le lendemain on alla coucher à Penautier, où Mr de Penautier Conſeiller au Parlement de Touloufe donna un fort grand Repas à la meſme Compagnie, qui le jour ſuivant fut traitée ſuperbement à Pechery par Mr de Monbel.

Le Jeudy 22. on alla à Roubia, & le Vendredy 23. on paſſa le Pont de Repudre. Il a eſté fait à cauſe d'un Torrent qui vient de côté en cet endroit là. Ce Pont, qui a 68 toiſes de longueur, ſert de

passage au Canal. Vous pouvez juger par là de quelle solidité il doit estre. Ce qu'il y a de fort surprenant, c'est de voir de grandes Barques naviger dessus, & y trouver par tout sept pieds d'eau, tandis qu'au dessous le Torrent y en entraîne dix ou douze toises cubes. Pour vous en donner une idée plus forte, imaginez-vous que l'eau de quelque Canal vient passer sur le Pont-neuf pour traverser le Fauxbourg, & que la Seine est le Torrent de Repudre qui roule ses

eaux ſous ce meſme Pont. On paſſa en ſuite ſur le Bord de la Chauſſée, appellée de Ceſſe, à cauſe de la Riviere de ce nom dont elle arreſte le cours. Sa longueur eſt de 112 toiſes, ſa hauteur de cinq, & ſon épaiſſeur de quatre & demie. Ce meſme jour on coucha à Capeſtan, où Mr. le Cardinal Bonzi traita tous ceux qui l'accompagnoient, avec ſa magnificence ordinaire.

Le Samedy 24. les Barques paſſerét l'endroit qu'on appelle le Malpas. Il eſt à

une lieuë de Beziers. C'eſt une Montagne percée en Voûte dans le Roc pendant 85 toiſes. Sa largeur eſt de quatre toiſes, & ſa hauteur de quatre & demie. Aux deux côtez il y a une Banquete large de trois pieds pour le tirage des Barques. Il a falu eſcarper la Montagne aux deux bouts pendant plus de 280 toiſes, & faire de fort extraordinaires enfoncemens. Au ſortir de cette Voûte, ſous laquelle il faut que les Barques paſſent, on eſt fort ſurpris, qu'au lieu de

ſe voir dans un Païs plat comme il ſembleroit que l'on devroit eſtre, on ſe trouve ſur la premiere des huit Ecluſes accolées, c'eſt à dire, ſur une maniere de Montagne d'eau, d'où l'on découvre des Plaines, des Rivieres, & des Villes, qu'on perd de veuë à meſure que l'on deſcend ces Ecluſes; & comme elles ſont fort proches les unes des autres, il ſemble que les Bateaux deſcendent ſur des marches de criſtal, ce qui paroiſt un enchantement, & dure environ trois

heures. Le Lieu où ces huit Ecluſes ont eſté faites de ſuite (& c'eſt pour cela qu'on les appelle accolées) eſt un Païſage d'une beauté merveilleuſe. Il eſt preſque entierement planté d'Oliviers. La Méditerranée le borde au Levant. Vers le Couchant, ce ſont des Montagnes dans un aſſez grand éloignement. On en a fait encor deux à l'endroit où le Canal a ſon embouchure dans la Riviere d'Orb, qui coule le long des Murailles de Beziers. Ce nombre d'E-

cluſes adjoûte une nouvelle
beauté à ce Païſage, & par
leur ſtructure, & par la chûte
des eaux du Canal, qui for-
ment un ſemblable nombre
de Caſcades. Quand on a
paſſé les dernieres, il s'en faut
peu qu'on ne croye qu'on a
changé de Païs. On voit
d'autres Villes, d'autres Ri-
vieres, & d'autres Plaines,
& ſur quelque objet qu'on
jette la veuë, elle a toûjours
lieu d'eſtre ſatisfaite.

La Barque Royale arriva
à la veuë de Beziers à dix
heures du matin, au milieu

d'un grand Peuple, qui rem-
pliſſant les bords du Canal,
faiſoit retentir de toutes parts
des cris de *Vive le Roy*. Elle
fut ſalüée d'abord par le
Corps des Marchands à che-
val, qui firent leur décharge
les premiers ; apres quoy
on entendit celle de quatre
cens Fantaſſins que les Con-
ſuls & Gouverneurs de Be-
ziers avoient fait poſter des
deux côtez. Ils accompa-
gnerent la Barque juſqu'à
la plus haute Ecluſe de celles
qui ſe préſentent à la veuë
de la Ville du côté de Nar-

bonne. On fit là un feu ex
traordinaire de Boëtes, do
Petards, & de Feux d'artifice
auquel le Canon de la Villo
répondit. Mr le Cardina
Bonzi, Mrs les Eveſques d'A
let, de Beziers, & de S. Pa
poul, Mr Dagueſſeau, & tou
les autres, deſcendirent en
Bateau dans ces huit Ecluſes
& à chacune, ils ſe trou
voient régalez, tantoſt pa
des Corbeilles de Fleur
qu'on leur apportoit des Jar
dins du voiſinage, tantoſt
par quelques Préſens de
Fruits, tantoſt par des Ver

qu'on recitoit à la loüange de Sa Majesté, & tantoſt par des Concerts de Muſique. Voicy un Dialogue qui leur fut chanté à l'Ecluſe la plus paſſe par les S^rs de Vezeau & Bornes, deux des plus belles Voix de la Province, dont l'un repréſentoit le Dieu du Canal, & l'autre, la Nymphe d'Orb. Les Vers ſont de M^r Lepul, premier Conſul de la Ville. Je vous envoye les premiers notez.

230 MERCVRE

DIALOGUE

DU DIEU DU CANAL,

ET

DE LA NYMPHE D'ORB.

LE DIEU DU CANAL.

DEpuis peu, dans le ſein de ces
vaſtes Campagnes,
Je trace une route à mes Eaux;
Des plus bas lieux, je m'éleve aux
plus hauts,
Je franchis les Valons, je perce les
Montagnes;
Et quoy que rien ne ſoit égal à moy,
Je ſuis le moindre effet du pouvoir
d'un grand Roy.

LA NYMPHE D'ORB.

Dés l'enfance du Monde
J'arroſe de mon onde,

Depuis peu dans le sein de ces vaste campagne je traçe ma route a mes eaux des plus

bas lieux je me sleue aux plus hauts des plus bas lieux je me sle ueaux plus hauts je franchis les vallons je per les mon-

tagnes et quoyque rien ne soit egal a moy je suis le moindre effet du pouuoir d'un gran Roy et quoy que rien

ne soit e-gal a moy je suis le moindre effet du pouuoir d'un gra Roy je suis le moindre effet du pouuoir d'un grand

Roy je suis le moindre effet du pou-uoir d'un grand Roy

Des bords aussi féconds, qu'ils sont
délicieux.
C'est le plus doux climat que le Soleil
éclaire;
Et si les Dieux pouvoient se plaire
Ailleurs que dans les Cieux,
Il se plairoient dans ces Lieux.

LE DIEU.

De l'une & l'autre Mer, je forme
l'alliance.

LA NYMPHE.

Mes Eaux servent à vostre cours.

LE DIEU.

Du Roy qui nous unit celébrons la
Puissance.

LA NYMPHE.

Je mets toute ma gloire à le chanter
toûjours.

Tous deux ensemble.

Qu'à l'Univers il donne de beaux
jours!

L'Ennemy ne craint plus ſa marche
triomphante,
Il en fut l'épouvante,
Il en eſt les amours.

LE DIEU.

Ah qu'il eſt élevé ſur le reſte des
Princes!

LA NYMPHE.

Qu'il pourvoit ſagement au bien de
ſes Provinces!

LE DIEU.

Ce Peuple en eſt charmé.

LA NYMPHE.

Ces Lieux en ſon témoins.

Tous deux enſemble.

BONSI leur donne ſes ſoins.

LE DIEU.

D'un éclat ſans pareil ſa Pourpre eſt
embellie.

LA NYMPHE.

A ſes grandes vertus il doit ſes
grands Emplois.

LE DIEU.

C'eſt la gloire de l'Italie.

LA NYMPHE.

C'eſt le bonheur de l'Empire François.

Tous deux enſemble.

Il ſert à la fois,
Les Dieux & les Roys.
C'eſt la gloire de l'Italie,
C'eſt le bonheur de l'Empire François.

Dans l'endroit de l'Air de Mr de Pulvigny, j'ay oublié de vous dire que les Vers qu'il a notez ſont de Mr le Comte de Rocquebrune. J'adjoûte un Sonnet, dans lequel on fait parler la Riviere d'Orb.

Juin 1681.

AVoir le foible cours de mon
Eau languiſſante
A peine me rouler dans le ſein de
Thétis,
Parmy les Dieux des Eaux dont la
France ſe vante,
On a deû me compter au rang des
plus petits.

§2

Mais depuis que d'un Roy la Main
ſage & puiſſante
A pû joindre les Mers dans l'Empire
des Lys,
J'ay changé de deſtin, & ma courſe
importante
Deviendra le lien des deux Mondes
unis.

§2

Fleuves, qui rempliſſez & la Fable
& l'Hiſtoire,

Cedez à ce bonheur qui me comble
de gloire,
Je suis utile enfin aux desseins de
mon Roy.

ES

Son Canal dans mon sein se va faire
passage,
On voit à mes deux Bords aboutir
cet Ouvrage,
Et Neptune à son tour aura besoin
de moy.

La belle & illustre Compagnie qui rempliſſoit la Barque Royale, ayant passé la derniere Ecluse, trouva une espece de Galere armée de Canons & de Forçats, que les Marchands Epiciers, qui ont un grand interest à

la commodité du Commer-
ce, avoient préparée pour la
recevoir. Ils firent une fort
belle décharge, accompa-
gnée de celle du Corps des
Marchands à cheval, des
Fantaſſins, & du Canon de
la Ville, & apres avoir fait
leurs Préſens à Mr le Car-
dinal Bonzi & à Mr Dagueſ-
ſeau, qu'ils ſalüerent à leur
paſſage de pluſieurs coups
de Canon, ils les ſuivirent
dans le lit de la Riviere. Les
Conſuls de Beziers les y at-
tendoient en Robes rouges,
dans un Bateau, avec les

Violons, & une agreable Simphonie. Leur Bateau, tout tapiſſé au dedans, & ſemé de Fleurs de Lys, eſtoit orné au dehors des Chifres du Roy, avec ſes Armes à l'endroit le plus élevé, & au deſſous, celles de la Ville. Ils approcherent la Barque de Mr le Cardinal Bonzi, où eſtant entrez, Mr Lepul, portant la parole en qualité de premier Conſul, le complimenta en ces termes.

Voſtre Eminence vient de voir un Ouvrage que les Romains, nos anciens Maiſtres,

n'ont osé entreprendre ; que nos Roys les plus puissans n'ont fait seulement qu'imaginer, & que LOÜIS LE GRAND *a heureusement achevé. Il ne manquoit que ce miracle à son Regne, que ses Conquestes ont rendu si celebre, & que la Paix rend si florissant. C'est un témoignage autentique de sa bonté, aussi-bien que de sa magnificence. Il a surmonté la Nature par le travail pour nostre avantage, & pour sa gloire. Il nous a facilité le Commerce des deux Mers. Il a donné un ornement considérable à cette Ville, une nouvelle Riviere à*

cette Province, & une Mer-veille à l'Etat. Comme nous en devons la perfection à vos soins, Monseigneur, nous vous rendons graces de tout le bien que nous en attendons, & sommes avec le dernier respect, Vos tres-humbles & tres-obeïssans Serviteurs.

On se débarqua en suite, & tout ce qui estoit sous les armes fit la troisiéme décharge, que le Canon de la Ville termina. Les Consuls accompagnerent tous ces Messieurs parmy les acclamations publiques, & au

ſon des Violons, à une Mai-
ſon des Peres Minimes, bâ-
tie ſur le bord de la Riviere,
où Mr l'Eveſque de Beziers
leur avoit fait préparer un
magnifique Repas. Apres
le Dîné ils ſe ſéparerent.
Mr le Cardinal Bonzi ſe ren-
dit le ſoir à ſon Abbaye de
Valmagne ; & Mrs les Eveſ-
ques d'Alet & de S. Papoul,
à leurs Eveſchez, où la Feſte
de la Pentecoſte les rappel-
loit. Mr Dagueſſeau, avec
ceux qui l'avoient accom-
pagné depuis Toulouſe, ſe
remit ſur le Canal, deſcendit
dans

dans la Riviere d'Heraut pour l'Ecluſe ronde, & alla coucher à Agde. L'Ecluſe ronde a eſté bâtie exprés pour ſervir à trois Routes diférentes. Ainſi on luy a donné trois ouvertures. L'une fait aller à l'Ocean; & les deux autres à la Méditerranée, par le Port de Cette, & par un Canal qui ſe dégorge dans la Riviere d'Heraut qui paſſe à Agde, & qui entre dans la Mer à une lieuë de là. Le Canal qui va de l'Ecluſe ronde à Agde, a 300 toiſes de longueur. Le lendemain

25. jour de la Pentecoſte, Mr Dagueſſeau ayant remonté par la meſme Ecluſe d'où il reprit le Canal, traverſa l'Etang de Thau, ſéparé de la Mer par une Plage de Sable, & alla moüiller au Port de Cette au bruit des Petards & Canonnades des Barques & Bâtimens qui s'y rencontrerent en fort grand nombre, & de la nouvelle Bourgeoiſie rangée ſous les armes, parmy les acclamations ordinaires de *Vive le Roy*. Il eſt impoſſible de marquer la joye des Peuples

pour les avantages que Sa Majeſté leur a procurez.

Ce que l'Epreuve qui vient d'eſtre faite a de tres-conſidérable, c'eſt que l'on n'a employé que ſept jours depuis Caſtelnaudary juſqu'au Port de Cette. Si l'on en joint deux pour la Navigation de Caſtelnaudary à la Garonne, & ſix pour ceux de la Garonne juſqu'à l'Ocean, tout cela ne fera que quinze jours pour paſſer d'une Mer en l'autre, ce qui dans la ſuite pourra s'abréger par les facilitez de la pra-

tique continuelle des Eclu-
ſes. Elles ſont au nombre
de 104. dont pluſieurs eſtant
accolées, ſe réduiſent à 65
ſtations, qu'on peut paſſer
en trente heures. Je laiſſe à
juger par ce détail combien
ce Canal ſera utile au Com-
merce du Ponant & du Le-
vant, puis qu'il fera éviter
les riſques & les avaries de
Mer qu'il faut eſſuyer par le
grand Contour, & par le Dé-
troit, pour ſe rendre à l'O-
cean, à Marſeille, & à la Ri-
viere de Gennes. Tout cela
ſera changé au plaiſir de

passer aussi seûrement que promptement, au milieu de deux des plus belles Provinces de France, abondantes en denrées délicieuses, & remplies de toute sorte de manufactures. L'on a fait de si surprenans Ouvrages pour rechercher & pour conserver les eaux, qu'on espere, avec les autres précautions que la suite fera prendre, qu'on navigera sur le Canal dans tout le cours de l'année; ce qui se fait rarement mesme sur les plus grandes Rivieres. Le Canal est large

de trente pieds, & a de lon-
gueur

Depuis la Garonne jusqu'à Caſ-
telnaudary, 34934 *toiſes.*
De Caſtelnaudary jusqu'à Be-
ziers, 76645
De Beziers jusqu'à la Mer,
15995

Total de longueur, 127574

qui font à peu pres 64 lieuës de France. Le plus grand ſujet d'admiration eſt, que pendant les plus fortes guerres, la conſtance & la fermeté du Roy à n'abandonner jamais aucun de ſes grands deſſeins, & l'infati-

gable application de M^r Colbert, ayent fait continuer une Entreprise d'une si extraordinaire dépense jusqu'à son entiere perfection.

Il y a eu plusieurs Eveschez donnez. Le Pere Germain Allart, Récolet de la Province de Paris, a esté nommé à celuy de Vence. Il a eu un Grand-Oncle autrefois Evesque de Verdun, & sort d'une des premieres Maisons de Sezanne en Brie, où il nàquit en 1618. Il prit l'Habit de Recolet en 1636. & apres ses Etudes de Phi-

losophie & Theologie, il fut luy-mesme choisy pour enseigner l'une & l'autre, au Convent de S. Denys. Depuis il a esté Gardien en diférentes Maisons, & Commissaire general en plusieurs Provinces. Il fut fait Définiteur estant encor jeune, & a esté trois fois éleu Provincial de la Province de Paris, & une fois de celle de S. Antoine en Artois. En suite, à la demande du Roy, le General le nomma pour estre Commissaire general de tout l'Ordre de S. François

en France, c'eſt à dire, Supé-
rieur de tous les Récolets &
Cordeliers, & des Maiſons de
Filles qui en dépendent dans
toute l'étenduë du Royau-
me. En 1662. eſtant Provin-
cial de Paris, il aggrégea pour
la premiere fois, par l'ordre
du Roy & l'autorité des Su-
périeurs generaux, à la Pro-
vince des Récolets de Paris,
tous les Convents de cet Or-
dre, ſituez dans les Villes &
Païs cédez à la France par
le Traité des Pyrenées du
côté des Païs-Bas; & en 1668.
il pourſuivit par le meſme

ordre aupres de Sa Sainteté à Rome, & aupres du General en Eſpagne, à ce que ces Convents des Païs-Bas fuſſent ſéparez de la Province de Paris, & érigez en une Province nouvelle toute renfermée dans les Terres du Roy, ſous le titre de S. Antoine en Artois. Durant le temps de ſa Commiſſion generale, il ſépara, par le meſme ordre du Roy, tous les Convents des Récolets ſituez dans les Provinces ſujetes à l'Eſpagne du côté des Païs-Bas, & cédez

à la France par le Traité de Nimégue, & les aggrégea aux deux Provinces de S. André & de S. Antoine, qui ſont toutes deux entierement ſoûmiſes à la Domination Françoiſe. Le meſme Pere Germain Allart eſtant pour la ſeconde fois Provincial de Paris, alla par ordre du Roy en Canada, pour y rétablir les Récolets de la Province de Paris, qui autrefois en avoient eſté les premiers Miſſionnaires, & que les Anglois en avoient chaſſez en 1628. Il eut l'a-

vantage d'aller avec le Roy dans la Campagne de Hollande avec quarante de ſes Religieux, pour eſtre les Miſſionnaires de cette Royale Armée; & par ſa pieté & prudence il y établit un ſi bon ordre, tant pour les Hoſpitaux, que pour la ſuite de l'Armée, que depuis ce temps-là Sa Majeſté a fait l'honneur aux Récolets de ſe ſervir toûjours d'eux pour les Aumôniers & Miſſionnaires de ſes Armées, tant en Flandres qu'en Allemagne, ayant meſme eu la

bonté de dire, qu'ils vivoient dans ſes Armées avec autant de recueillement que s'ils avoient eſté dans leurs Convents, & qu'on ne les voyoit qu'aux Lieux où ils devoient eſtre ; & tout cela en vertu du premier réglement d'une vertueuſe & charitable conduite que le Pere Allart établit en cette premiere Campagne de Hollande où il alla. On peut bien juger qu'un Homme qui a eu tant d'ordres de la Cour pour des choſes tres-conſidérables & ſi diférentes, n'a pû les exé-

cuter ſans eſtre obligé d'en rendre compte dans ſon temps, & par ce moyen de faire paroître l'étenduë de ſon eſprit au plus éclairé de tous les Monarques. La recommandation ne pouvoit eſtre plus forte. Auſſi a-t-elle eu l'effet qu'on en eſpéroit pour luy, puis que c'eſt ſur ces principes que Sa Majeſté l'a fait Eveſque de Vence.

Dans le meſme temps, Mr de la Roque-Priellé, Abbé de la Reulle, a eſté nommé à l'Eveſché de Bayonne. Il y avoit environ

huit ans qu'il n'eſtoit venu en Cour, ayant eſté occupé pendant tout ce temps à réformer les abus qui s'eſtoient gliſſez dans ſon Abbaye par les entrepriſes de quelques Particuliers, & à en rétablir les ruines cauſées par les guerres des Prétendus Reformez. Il fut préſenté au Roy le 24. de l'autre mois par Mr le Marquis de Geſvres, reçeu en ſurvivance de la Charge de Premier Gentilhomme de la Chambre. L'eſtime où ſa probité l'a mis par tout où il eſt con-

nu, a fait voir en luy un
grand mérite, que Sa Ma
jesté a crû ne pouvoir faire
un plus digne choix pou
la conduite de l'Eglise de
Bayonne. Sa fidelité, & les
services que ceux de cette
Maison ont rendus & ren-
dent encor dans leurs Em-
plois, méritoient cette glo-
rieuse marque de distin-
ction, qui luy a esté donnée
avec de tels agrémens, qu'on
peut dire que l'on a reçeu
deux fois, quand on a reçeu
de cette sorte.

Mr l'Abbé de Mespléez,

Conſeiller au Parlement de Navarre, & ancien Baron de Bearn, a eu l'Eveſché de Leſcar. Son mérite particulier, joint aux avantages de ſa naiſſance, a fait voir avec plaiſir que Sa Majeſté l'ait mis dans ce Poſte. Il eſtoit vacant par la mort de Meſſire Jean de Salliez. C'eſtoit un Prélat, qui quoy qu'il euſt quatre vingts ſept ans, rempliſſoit un peu avant qu'il mouruſt, les devoirs les plus exacts de ſon miniſtere. Sa vie a eſté d'un exemple merveilleux, & il l'a paſſée

ſans abandonner jamais ſon Troupeau, & faiſant continuellement la Viſite dans les Paroiſſes. Mr de Salleterre ſon Prédeceſſeur, avoit veu en 1620. rétablir dans ſon Dioceſe l'Exercice de la Religion Catholique, que ceux du Party cótraire en avoient bannie depuis 1569. qu'ils brûlerent les Egliſes; & firent mourir les Preſtres. Il avoit auſſi veſcu 88 ans. On ne doit pas s'étonner de ce grand âge. L'air du Païs eſt ſi bon, que la plûpart des Gens y vieilliſſét ſans aucune

incommodité considérable.

Il y a fort peu que Madame de la Vise, Mere de Mr le Premier Président de Pau, mourut âgée de 104 ans. Elle a toûjours conservé ses belles lumieres, & la memoire qu'elle avoit fort grande, ne luy a manqué qu'avec la parole. Quelque temps auparavant on avoit veu un Particulier du Village de Beros pres la Ville de Pau, marcher à l'âge de 120 ans avec la mesme disposition que d'autres marchent à vingt. Il en avoit

v. Malvie.

123 quand il mourut.

Effets surprenans de la Nature

Puis que nous sommes sur les choses extraordinaires, je ne dois pas oublier de vous apprendre ce qui est arrivé depuis deux mois à Geneve. Mademoiselle Rilliet, Femme de M^r l'Ancien Auditeur, & Fille de M. Estienne de Turnin, estant grosse de deux mois, eut un accident qui luy fit jetter des œufs en si grande quantité, qu'on en remplit trois Bassins. Les uns estoient gros comme des Pois, & les autres comme des œufs de

Poiſſon. On eut la curioſité d'en faire cuire quelques-uns, & ils devinrent auſſi durs que de la pierre. Mr Labbé, tres-habile Medecin, aggrégé au College de Paris, à qui l'accident a eſté conté, atteſte avoir veu la meſme choſe, d'une Femme qui luy eſt tombée entre les mains. Voicy une autre Merveille qui tient plus du prodige. Une Demoiſelle d'Ulm, Ville d'Allemagne, âgée de 36 ans, eſtant groſſe de ſix à ſept mois, dans le meſme temps que je viens de vous

marquer, portoit un Enfant qu'on entẽdoit pleurer dans son ventre, & qui pousſoit des cris aussi forts qu'il auroit pû faire s'il eust esté né. Cela l'empeschoit de paroître en compagnie, où des cris si surprenans la faisoient trop regarder. Ces deux Nouvelles ont esté écrites de tres-bonne part à Mr Spon Fils, Docteur Medecin à Lyon.

Il me reste à vous parler de deux Benefices. L'un est l'Abbaye de Noix, Dioceſe de Beauvais, donnée à Mr

l'Abbé de Choiſeul-Beaupré. Mr le Marquis de Beaupré ſon Pere eſtoit à Chaumont en Baſſigny, quand il apprit que le Roy l'en avoit gratifié. Cette Ville eſt ſur la Marne, au deſſous de Langres, & dépend de ſa Lieutenance de Roy en Champagne, dans laquelle je vous fis ſçavoir il y a cinq ou ſix mois, qu'il avoit ſuccedé à feu Mr de Bourbonne. Il y fit ſa premiere Entrée publique le 22. de May, & y fut reçeu avec les hóneurs qui eſtoient deûs & à ſon rang, & à ſon

de ſivron.

mérite. Il trouva un Bataillon de six cens Bourgeois, nourris aux armes sur cette Frontiere, auquel il fit faire tous les mouvemens qu'on peut demander aux Troupes les mieux disciplinées. Il loüa fort leur adresse, & dit qu'ils venoient de luy donner le plus agreable divertissement qu'on pust offrir à un Lieutenant de Roy. Mr de Grand, Maire & Avocat du Roy au Siege Présidial de Chaumont, le complimenta à la Porte de la Ville, d'où il fut conduit entre une double haye

haye de Mouſquetaires juſ-
qu'à l'Egliſe S. Jean. Mr de Poireſſon Frere du Pro-
cureur du Roy au meſme Siege, & Doyen de cette Egliſe, l'y harangua à la teſte du Chapitre, ce que firent apres luy tous les autres Corps de Ville, au Logis du Maire qu'on luy avoit pré-
paré. Le lendemain il ſe ren-
dit au Palais, pour y faire en-
regiſtrer ſon Brevet, & prit ſur les Fleurs de Lys la place deuë à ſa dignité.

L'autre Benéfice, eſt l'Ab-
baye de Gildas. Mr l'Abbé

Roquette que Sa Majeſté en a pourveu, eſt Fils du Maiſtre des Comptes de ce nom, qu'on a veu premier Commis de feu Mr de Brienne Secretaire d'Etat, ſous lequel il a ſervy en pluſieurs occaſions, & particulierement dans l'employ des Affaires Etrangeres. Il eſt de Toulouſe, d'une des meilleures, & des plus illuſtres Familles de ce Païs-là. L'aîné de cette Maiſon y eſt Conſeiller. Mr l'Abbé Roquette eſt bien fait, il chante & peint avec beaucoup de mé-

de Lomenie

thode, a l'esprit tres-vif, & en a donné des marques ayant fait ses Etudes aux Jesuites avec un succés qui n'est pas commun. Peu l'égalent en Sorbonne, où il est présentement en Licence. Il parle en public facilement, & soit qu'il attaque, ou qu'il se défende, l'avantage est toûjours de son costé. Tant de belles qualitez ne doivent pas vous surprendre. On ne peut estre Neveu de Mr l'Evesque d'Autun, & manquer d'esprit.

Les Gens pieux, à qui la Poësie Latine sert de divertissement, sont fort obligez à Mr Varadier de S. Andriol, Docteur en Theologie, & Archidiacre de l'Eglise d'Arles, qui a mis en Vers Latins *l'Imitation d'Akempis*, sur les Vers François de Mr de Corneille l'aîné. Cet illustre Aveugle les doit bien-tost donner au Public. Je vous ay déja parlé de luy dans quelqu'une de mes Lettres. C'est un Homme fort estimé de tous les Sçavans. Il tra-

croyable tous les Vers Fran-
çois qu'il ſe fait lire, & on en
a imprimé depuis deux ans
un Volume, qui fait attendre
impatiemment tout ce qu'on
promet de luy.

L'eſprit ſe faiſant con-
noiſtre de toutes manieres,
Mr de Haute feüille a fait voir
la ſolidité du ſien, par le
Traité qui porte pour titre,
L'Art de reſpirer ſous l'eau, &
le moyen d'entretenirt pendant
un temps conſidérable la flâme
enfermée dans un petit lieu.
Ces deux merveilleux effets
paroiſſent prouvez ſi nette-

ment, dans ce que l'Autheur en a écrit, qu'il eſt difficile de ne ſe pas rendre à ſes raiſons. On n'a rien à oppoſer quand l'épreuve les confirme.

Si les découvertes de cette nature ſont utiles au Public, ce qui touche la ſanté doit l'eſtre encor davantage. C'eſt à quoy a travaillé Mr de S. Martin de Caën, Docteur en Theologie en l'Univerſité de Rome, Protonotaire du S. Siege, & Seigneur de la Mare du Deſert, en nous donnant le Portrait de Mr de

Lorme, Premier Medecin de trois de nos Roys. On y voit les admirables effets de ſes Remedes. Le meſme doit rendre public au premier jour un Livre, qui contiendra les moyens dont s'eſt ſervy ce celébre Medecin pour vivre prés de cent ans, & qui fera voir qu'ils ſont fondez ſur l'expérience. La ſanté eſtant le plus prétieux de tous les biens, je ne doute point que ce Livre ne ſoit beaucoup recherché, & par luy-meſme, & par le mérite de ſon Autheur, à qui per-

ſonne ne refuſera d'ajoûter foy. C'eſt un Gentilhomme de probité, dont vous avez veu ſouvent le nom dans mes Lettres. Les Gazetes, & le Journal des Sçavans, ont parlé de luy en beaucoup d'occaſions.

Apres tant d'Articles ſérieux, il faut chercher à vous réjoüir par quelque matiere un peu égayée. Rien n'eſt plus à eſtimer que l'éclat de la Naiſſance. Elle a des droits reſpectez par tout; mais auſſi rien n'eſt plus inſuportable que de voir certaines Gens

dont on connoiſt l'origine, faire les fiers en toute rencontre de leur prétenduë Nobleſſe, comme s'ils ſortoient d'une Maiſon où l'on compte ſt des Gouverneurs de Province, ou des Maréchaux de France. Un galant Homme de S. Geniez en Provence, a voulu les rendre ſages par cette Traduction d'une des Fables d'Eſope. C'eſt à eux à profiter de l'avis.

LE MVLET.

FABLE.

UN Mulet, vray Gascon, qui vivoit doucement
Dans un Herbage sans rien faire,
Se vantoit à chaque moment
De sa noblesse imaginaire.
Je suis né, *disoit-il*, d'une fiere Jument,
Qui pouvoit contenter par ses tours de soupleſſe
Le plus adroit Cavalier.
Mon Pere estoit un Coursier,
Dont le courage égaloit la vîtesse;
Je luy ressemble en cela.
Un Chien qui passoit par là,

(C'eſtoit, au raport d'Eſope,
Un Chien un peu miſantrope,)
Luy dit d'un ton goguenard;
Compere, allez ailleurs debiter
ces fornetes,
Chacun ſçait icy qui vous
eſtes.
Feu Meſſire Baudet, ſurnommé
le Paillard,
De ſon vivant paſſoit pour voſ-
tre Pere;
On m'a meſme aſſuré qu'il le fut
par hazard,
Et que vous n'eſtes qu'un Bâ-
tard,
(Cecy ſoit dit ſans vous dé-
plaire,)
Sorty d'un infame adultere.

SE

O toy, qui nous étourdis
De ta nobleſſe chimériques;

Toy, dont le Pere jadis
Au Marché tenoit Boutique,
La mesme chose t'attend;
Un jour tu trouveras quelque maudit
Cynique
Qui pourra t'en dire autant.

J'allois vous parler du Miroir ardent qui fait tant de bruit icy, & que Mr Villete de Lyon montre aux Curieux aupres de l'Hôtel des Mousquetaires, quand Mr Comiers, Prevost de Ternant, Professeur des Mathématiques à Paris, a eu la bonté de m'en envoyer un petit, dont il m'a fait voir tous les effets. Vous les

connoiſtrez en liſant la ſça-
vante Diſſertation qu'il a
compoſée ſur ce ſujet. L'ex-
cellent Diſcours que vous
avez veu de luy touchant
les Cometes, dans l'une de
mes Lettres de cette année,
a eſté ſi eſtimé, que ſon
nom ſuffit pour juſtifier la
bonté de ſes Ouvrages.

DISSERTATION

DE Mr COMIERS,

SUR LES MIROIRS ARDENS.

L'Art perfectionne toûjours & surmonte meſme ſouvent la Nature. Le Miroir ſphérique concave que Mr Villette de Lyon montre publiquement aux Curieux, & celuy que je vous envoye, le prouvent par expérience. La ſurface du Miroir de Mr Villette a trois pieds & ſept pouces de diametre. Il

reçoit par conſéquent ſeize mille cinq cens lignes quarrées des rayons du Soleil, qu'il réünit à trois pieds & demy au devant de ſoy dans l'eſpace de dix ou douze lignes. Cet eſpace de la concentration des rayons eſt par analogie appellé Foyer. C'eſt la veritable image du Soleil. Elle eſt ſi brillante, que les yeux ne la peuvent ſuporter.

Le feu de la flâme du Soleil eſt ſi violent en ce Foyer, qu'il embraſe d'abord toutes les matieres combuſtibles, & en peu de momens il fond le fer, l'or, l'argent, & les autres métaux,

& vitrifie l'argile & la bri-
que.

J'ay démontré en d'autres Discours, que ce prodigieux effet n'est que la terébration & violent poussement que les rayons de la substance liquide, dont l'amas compose le Soleil, font en passant serrez & condensez dans ce petit espace où les Loix de la reflexion les réünissent. Il en arrive de mesme à l'eau, qui s'élance avec violence d'autant plus haut dans l'air, que sa source est plus élevée & abondante, & que le diametre du trou du jet fait sans ajustage, est plus petit.

Archimede, dont le ſeul nom fait le panégirique, eſt l'Inventeur des Miroirs ardens.

Cardan aſſure, ſur le raport d'Antoine Gogava, qu'Archimede a bien démontré tout ce qui concerne cette ſorte de Miroirs. C'eſt le meſme Gogava que le docte Rivaltus dans la Vie d'Archimede dit avoir eſté l'Interprete de ſon Livre des Miroirs brûlans.

Perſonne n'ignore que lors qu'Appius & Marcus Marcellus aſſiegerent Syracuſe, Ville Capitale de Sicile, ce grand Archimede ſoûtint luy ſeul

l'effort de la plus puiſſante Ar-mée des Romains. C'eſt Tite-Live qui l'aſſure dans le 4. Livre de ſa troiſiéme Décade. Voicy ſes termes rendus en noſtre Langue par M^r du Ryer. Et il ne faut point douter que cette entrepriſe n'euſt eu du ſuccés, ſans le ſecours d'un ſeul Homme qui eſtoit alors dás Syracuſe. C'eſtoit le fameux Archimede, Perſonnage ſçavant dans la connoiſſance des Cieux & des Aſtres, mais admirable ſur tout par l'invention des Machines de guerre, avec leſquelles il dé-

truiſoit facilement tout ce que les Ennemis ne pouvoient faire qu'avec beaucoup de peines & de grands travaux. *Ce venérable Vieillard combatant mathématiquement, auroit luy ſeul forcé les Romains à lever honteuſement le Siege, ſi le traître Mericus Préfet d'Acradine, n'euſt pas livré une Porte à Marcellus, qui avoit ordonné à ſon Armée de ſauver Archimede, comme le fruit de la plus glorieuſe conqueſte des Romains.*

Bien des Gens veulent qu'Archimede ait employé les Mi-

roirs ardens pour la défense de Syracuſe, ce qui mérite cette petite diſſertation.

Diodore Sicilien dit qu'Archimede brûla les Navires à la diſtance de trois ſtades, qui valent 735 pas; mais cet Autheur ne fait aucune mention du Miroir, bien que dans le Chapitre du premier Livre des Antiquitez il ait remarqué que les Egiptiens ſe ſervoient de la Viz d'Archimede, pour élever les eaux.

Polibe, qui dans ſon 8. Livre fait le détail des artifices par leſquels Archimede ſon Contemporain défendoit Syracuſe, ne

parle point des Miroirs.

Les Historiens plus jeunes que Diodore Sicilien, n'en parlent non plus que luy, bien que Tite-Live dans sa troisiéme Décade, & Plutarque dans la Vie de Marcellus, ayent écrit avec soin l'Histoire de ce qui se passa au Siege de Syracuse.

Galien dans les premieres pages de son troisiéme Livre des Tempéramens, parle en ces termes. On dit qu'Archimede embrasa les Navires des Ennemis, par le moyen de ses Miroirs brûlans.

Dion Historien celebre, &

Tzetzez Historien Grec, en disent autant.

Zonaras au troisiéme Tome de ses Histoires dans Anastase Dicoro, parle comme Galien. On dit que Proclus, à l'imitation d'Archimede, fabriqua dans Bysance, *à present Constantinople*, des Miroirs brûlans, lesquels estant exposez aux rayons du Soleil, lancerent des flâmes qui consumerent l'Armée navale de Vitalian.

Cardan ayant supposé ce que Galien n'avance que par on dit, *enseigna en l'année 1559. dans*

le 4. *Livre de la Subtilité, ſa maniere de conſtruire des Miroirs concaves pour brûler à mille pas loin. Ce fut avec juſte raiſon que le Docte Napolitain Jean-Baptiſte Porta, au Chapitre 15. du 17. Livre de ſa Magie naturelle, s'écria* Bon Dieu! combien Cardan dit de ſottiſes en peu de mots! *Il ajoûte,* Qu'il eſt impoſſible de faire des Miroirs concaves qui brûlent à trente pas loin. *Ce que j'ay reconnu meſme par expérience en l'année 1653. à Lyon, où j'avois porté les premiers Miroirs para-*

boliques. J'en vendis un au
P. Galien Gardien des Corde-
liers, avec lequel j'en fis voir
aux Curieux tous les prodigieux
effets, & je leur démontray par
les Mathématiques, qu'au Mi-
roir sphérique concave directe-
ment opposé au Soleil, chaque
rayon reflechy coupe l'axe en un
point autant distant du centre,
que son point d'incidence est éloi-
gné du pôle de l'axe au fonds
du Miroir, & que par conse-
quent tous les rayons reflechis
coupent l'axe en des points qui
ne sont jamais éloignez du fond
du Miroir de la moitié du demy
diametre.

diametre. *Ainſi les rayons qui tombent ſur un meſme cercle du Miroir, ſe refléchiſſent en un des petits cercles concentriques qui forment le foyer ou image du Soleil; d'où il s'enſuit que le Miroir concave eſtant portion d'une plus grande Sphere, le foyer eſt d'autant plus large. C'eſt pourquoy la force de brûler n'augmente pas en la meſme raiſon que le Miroir eſt d'une plus grande portion, ou qu'il eſt ſegment d'une plus grande Sphére, & brûle par conſequent plus lentement, que ſi le Miroir eſtoit portion d'une moindre Sphere.*

afin qu'il euſt ſon foyer moins éloigné.

Ce que je viens de vous dire fait connoiſtre la raiſon pour laquelle le Miroir concave de l'illuſtre Manfrede Settala Chanoine de Milan, bien que le diametre ou corde de ſa ſurface ait trois pieds & demy, ne met le feu meſme à du bois ſec qu'apres le temps qu'il faut pour dire le Pſeaume Miſerere. *C'eſt parce que le foyer ou concours des rayons du Soleil refléchis, qui ſe fait à quinze pas au devant du Miroir, a trois pouces de diametre; au lieu que mon petit Mi-*

voir que je vous envoye, bien qu'il n'ait sa surface que de treize pouces de diametre, allume à l'instant mesme, le bois sec, & fond bientost le plomb, parce que son foyer est tres-petit, n'estant éloigné que de neuf pouces, & n'estant que la vingtiéme partie, ou 18. degrez d'une Sphere de trois pieds de diametre; car si la portion du Miroir estoit plus grande, tout le reste seroit inutile, ainsi que je l'ay fait remarquer dans mon Livre de la Duplication du Cube, imprimé à Paris en 1677. *estant vray de dire que puis que le foyer est l'image du*

Soleil, il doit avoir du moins demy degré de la Sphere du Miroir, parce que le plus petit diametre aparent du Soleil, lors qu'il est dans son apogée, est de trente minutes.

Pour démontrer que l'Armée navale de Marcellus devant Syracuse, & celle de Vitalian devant Constantinople, ne périrent pas par les flâmes des rayons du Soleil refléchis par un Miroir concave, il suffit de remarquer les quatre choses suivantes.

1 *Que les Vaisseaux auroient dû estre tres-peu éloignez des murailles, auquel cas le feu d'artifice*

appellé Grégeois estoit toûjours utilement employé de nuit & de jour.

2° *Que les Vaisseaux auroient dû estre précisement à la portée des Miroirs, c'est à dire à leur foyer.*

3° *Qu'ils auroient dû estre sans aucun mouvement.*

4° *Enfin les Vaisseaux des Romains eussent dû estre entre la muraille de la Ville & le Soleil; mais leur incendie arriva lors qu'ils se furent retirez dans un endroit appellé* Bocca di porto, *qui est au Septentrion de Syracuse.*

Il reſte donc à expliquer par quelle voye Archimede & Proclus ont brûlé les Navires de leurs Ennemis, & de remarquer ce qui a donné lieu d'attribuer leur incendie à un effet des Miroirs ardens qu'ils n'ont pû produire.

Il eſt conſtant que les Machines des Anciens lançoient bien loin du haut des murailles des Pierres du poids de 250 livres ſur les Aſſiegeans, comme auſſi de grands Globes de feu d'artifice qu'on a depuis appellez feux Grégeois; comme on peut encor lancer pluſieurs Grenades à la

fois, & meſme des Bombes, par le moyen d'un Levier mis en baſcule. Ces Machines, & ceux qui les ſervoient, eſtoient à couvert au derriere des murailles; & pour s'aſſurer de leur mire & de la portée de leurs boulets de feu d'artifice, ils élevoient en l'air des Miroirs de métal qui réſiſtoient aux fleches des Ennemis; & comme dans un Miroir on ne peut voir une Perſonne ſans y eſtre veu, les Ennemis appercevoient d'abord ces feux dans les Miroirs, & c'eſt de là que les Ignorans ont crû que ces feux conſumans qui tomboient

dans les Navires, n'estoient que les rayons & substance du Soleil que les Miroirs refléchissoient.

Je sçay par expérience qu'avec une douzaine de Miroirs plans d'un pied en quarré disposez en telle sorte qu'ils reflé-chissent en mesme temps les rayons du Soleil sur un mesme endroit d'un corps inflâmable, brûlent plus promptement, & trois fois plus loin qu'aucun Miroir concave, & j'ay pris cette pensée de l'Historien Grec Tzetzez, qui dit que le Miroir d'Archimede estoit exagone, & le décrit composé de plusieurs pieces mobiles.

Mais puis que Jean-Baptiſte Porta, ce ſçavant & expérimenté Napolitain, aſſure dans le 17. Chapitre du 17. Livre de ſa Magie naturelle, avoir trouvé un moyen plus excellent que ceux que les Anciens avoient inventé pour bruler à telle diſtance qu'on voudra, par les rayons refléchis du Soleil, les dardant en ligne droite comme un brandon de feu au devant & au derriere du Miroir, qu'il a fait miſtere de ſon Secret, en ayant parlé comme font les Chymiſtes de leur grand œuvre. Voicy comment je m'y prendrois pour exécuter tout ce qu'il avance.

J'employerois deux Tubes paraboliques tronquez, l'un fort grand, & l'autre tres-mediocre, dont les foyers se trouveroient assemblez en un mesme point, & dont les axes formeroient une mesme ligne droite. La grande ouverture du grand Tube estant opposée au Soleil, réünira ses rayons au derriere de soy à son foyer, où se trouvant, le foyer du petit Tube qui les recevra divergeans, les fera sortir en parallelisme ou cilindre de flâmes. C'est de cette maniere qu'Archimede auroit brulé l'Armée navale de Marcellus, si l'On

dit *de Galien estoit veritable, puis qu'elle estoit au Septentrion de Syracuse. Que si l'objet qu'on veut bruler est entre vous & le Soleil, metiez la petite ouverture d'un petit Tube parabolique tronqué, en sorte que son foyer soit précisement au foyer d'un grand Miroir parabolique concave, car par ce moyen il reflé-chira en une mince colomne de feu les rayons du Soleil, & son effet sera tres-violent, parce que dans ce cas le fond du Miroir qui fait le principal effet, s'y trouve entier.*

Mais parce qu'en l'une &

l'autre maniere on ſupoſe que la
matiere qu'on veut bruler ſoit
oppoſée au Soleil au devant ou
au derriere du Miroir, voicy le
moyen de lancer infiniment loin
ces petits cilindres de feu ſolaires
à droit ou à gauche, au deſſus
ou au deſſous du Miroir. Mettez
un petit Miroir ſolide parabo-
lique convexe au devant du
Miroir parabolique concave, en
ſorte que les foyers de l'un &
de l'autre ſoient toûjours en un
meſme point. Dirigez en ſuite
l'axe de ce petit Miroir directe-
ment à l'objet qu'il faut bruler,
car il y pouſſera un brandon de

feu des rayons du Soleil qu'il
rend paralleles à ſon axe, les
yant reçeus convergeans ſur ſa
onvexité. Voila quelle eſtoit la
Lunete de Ptolomée avec la-
uelle, à ce que dit Porta, il
oyoit de ſoixante milles loin ar-
iver les Navires. Cecy pourra
ncor ſervir à expliquer les Va-
es & Baſſins de cuivre de Thea-
re dont Vitruve parle au 36.
Chapitre, leſquels ſervoient à
orter loin la voix des Acteurs.

Parlons maintenant des au-
res effets des Miroirs concaves.
Le premier eſt d'éclairer & de
découvrir pendant les nuits les

plus ſombres, les lieux & les objets tres-éloignez, en mettant la flâme d'un Flambeau au foyer d'un Miroir, car puis que les rayons de chaque point du diſque du Soleil qui tõbent phiſiquement paralleles ſur la ſurface du Miroir concave, ſont refléchis convergens, & ſe ramaſſent en un foyer; auſſi les rayons de la fláme du Flambeau miſe dans le foyer, tombant divergeans ſur la ſurface du Miroir, en ſeront refléchis paralleles en une colomne de lumiere éclatante, dont une baze eſt en la ſuperficie du Miroir, & l'autre ſur les objets éclairez.

On les pourra en ſuite reconnoiſtre tres-diſtinctement par une Lunete à quatre verres, dont nous avons donné la conſtruction en l'année 1665. *& en avoir la veritable viſion parfaite ou veuë diſtincte, avec un Binocle, de la bonne & facile conſtruction que Daniel Chorez inventa & exécuta heureuſement, & qu'il préſenta au Roy en l'année* 1625.

Le ſecond effet eſt de porter pendant la nuit la plus noire telles figures ou écritures qu'on voudra ſur une muraille éloignée de plus de trois cens pas, apres les

avoir écrites en ordre renverſé ſur la ſurface du Miroir, & allumant un Flambeau au point du foyer.

Le troiſiéme effet eſt plus ſurprenant ; car ſi avec de l'encre ordinaire, qu'on appelle encre double & bien gommée, vous tracez quelque image ſur la ſurface du Miroir, vous en jetterez la repréſentation à plus de trois cens pas loin, & la faiſant entrer par une feneſtre ouverte dans une Chambre obſcure, la figure paroiſtra d'une grandeur giganteſque ſur la muraille, & comme revestuë de gloire, eſtant

parée de mille couleurs que produit la diférente réfraction & modification de la lumiere.

Le quatriéme effet est plus ordinaire, quoy que tres-surprenant. Un objet mis entre la surface & le centre du Miroir, paroist hors du Miroir comme un Fantôme suspendu en l'air, à ceux qui en sont éloignez de quinze ou vingt pieds. Ainsi une courte Epée semble sortir plus grande du Miroir pour venir percer le Regardant, qui peut estre en telle distance qu'il croira que la pointe luy donne dans l'œil. Si le Miroir de M.

Villette estoit attaché au plan-cher d'une Salle, en sorte que sa surface regardast à plomb le pavé, & qu'un Homme fust directement au dessous du Miroir, on le verroit en l'air & comme pendu par les pieds. Que si on met quelque petite Statuë renversée au devant du Miroir, l'image en paroistra redressée en l'air.

Enfin je ramasse en un Article tous les autres effets surprenans des Miroirs concaves.

L'objet mis entre la surface du Miroir concave & son centre, & l'œil estant situé au-

deça du centre, il en verra toûjours l'image droite plus petite & plus enfoncée dans le Miroir que l'objet n'en eſt éloigné par devant, & cela plus ou moins, ſuivant les diférentes poſitions ou places de l'œil; ce qui n'arrive pas aux Miroirs plans qui repréſentent toûjours les objets auſſi grands & autant enfoncez dans le Miroir, qu'ils ſont éloignez de ſa ſurface.

Si vous mettez la teſte entre le centre du Miroir & ſa ſurface, vous verrez voſtre viſage plus grand, & dans la ſituation ordinaire. Eloignez-vous

peu à peu du devant de la ſur-face du Miroir concave, l'image de voſtre face s'agrandit juſqu'à devenir d'une taille giganteſque, & cela eſt tres-commode pour reconnoiſtre & remedier aux defauts du viſage, comme tanes, rougeurs, poils, &c. En vous éloignant peu à peu, l'image de voſtre viſage paroiſtra toûjours droite, & s'agrandira en s'avançant ſur la ſurface concave du Miroir, juſques à ce que l'œil eſtant arrivé au centre du Miroir, il ne voit que ſon image qui eſt auſſi grande que tout le Miroir. Enfin voſtre œil

s'estant un peu plus éloigné du Miroir, il verra vostre visage encor fort grand, mais renversé & hors du Miroir; & à mesure que vous vous en éloignerez davantage, la grandeur de l'image diminuëra jusqu'à devenir égale à vostre visage, & enfin elle paroistra d'autant plus petite que vous vous éloignerez davantage du Miroir.

Le Miroir estant couché horizontalement sa concavité en haut, un objet ou statuë suspenduë à plomb sur sa concavité entre sa surface & son centre, vous paroistra droite ou renver-

ſée, ſuivant que vous ſerez plus ou moins éloigné du Miroir.

Enfin il me ſouvient qu'en 1653. je fis travailler pluſieurs Verres plans-convexes que j'étamay du coſté de la convexité. Ainſi ces Miroirs avoient les proprietez des Miroirs plans avec celles des Miroirs concaves. J'en fis préſent au Pere Ignace Baudet de Grenoble, Jeſuite, pour porter aux Indes, où il alloit avec le P. Aléxandre de Rhodes, l'Apoſtre du Tunquin, ma ſanté ne m'ayant pú permettre de les y accompagner.

Il n'y a perſonne qui ſe puiſſe croire exempt de Procés, apres celuy qu'on a fait à un Cavalier d'une des plus belles, & plus grandes Villes du Royaume. Une jeune Veuve, dont la beauté & le bien égaloient l'eſprit, ne put eſtre veuë de celuy dont je vous parle, ſans qu'il en reſtaſt charmé. Son mérite luy attirant tous les jours de nouveaux Adorateurs, il ſe mit du nombre, & n'oublia rien de ce qui pouvoit luy prouver ſa paſſion. Il prit d'abord un Apartement voi-

fin du ſien, & cette commodité luy donnant occaſion de la voir à tous momens, il fit ſi bien par ſes ſoins, que ne pouvant plus réſiſter à ſa tendreſſe, elle luy promit de l'épouſer, dés qu'elle auroit terminé quelques affaires qui l'appelloient à Paris. Le Cavalier l'y accompagna, & comme l'amour eſt ennemy de l'épargne, il luy procura tous les plaiſirs qu'elle pouvoit ſouhaiter. L'Hôtel garny où elle logeoit, eſtoit remply de Provinciaux de toute eſpece. Il s'y trouva des

des Plaideurs, & la conformité de fortune demandant une confidence reciproque, elle leur conta le sujet de son Procés, & apprit d'eux ce qui les faisoit plaider. Parmy ces Provinciaux, estoit un Avanturier, qui quoy qu'il payast assez peu de mine, ne laissa pas de s'insinuer dans son esprit par les offres d'un secours qui luy fut utile aupres de ses Juges. C'estoit un Homme expérimenté dans les Affaires. Il en avoit eu de toutes les sortes, & à force d'employer les subtilitez de

la chicane, il estoit venu à bout de se ruiner. Comme il connoissoit le Rapporteur de la Belle, il fut son Solliciteur, & les soins qu'il prit de luy expliquer l'affaire, eurent un succés si avantageux, qu'en fort peu de temps elle gagna son Procés. Jugez de la joye du Cavalier. Il se loüoit du bonheur d'avoir choisy cette Auberge, & plein de recónoissance pour ce qu'avoit fait l'Avanturier, il le nommoit à toute heure le meilleur de ses Amis. Tandis que la Belle faisoit taxer

les dépens, il eut quelques ordres à donner en Normandie. L'Avanturier qui avoit ſes fins, & qui ne cherchoit qu'à rétablir ſa fortune, ne laiſſa pas perdre un temps ſi commode. Il le ménagea ſi adroitement, qu'ayant ébloüy la Veuve par de certains airs du monde que fait acquérir la longue pratique, il luy promit de la ſuivre, ſi elle rompoit avec ſon Rival. L'abſence fortifiant ſa legereté, elle luy donna parole de n'aimer jamais que luy. Le retour du Cavalier ne laiſſa

pas de luy cauſer de l'inquié-
tude. Elle ſe feignit malade
pendant quelques jours, afin
qu'il ne pût s'apercevoir que
la froideur qu'elle luy mar-
quoit venoit de ſon incon-
ſtance. Il la remena dans la
Province, apres avoir fait
mille complimens à ſon Ri-
val, qui ſupoſa quelque af-
faire qui l'obligeoit à ſe ren-
dre au meſme lieu peu de
temps apres. C'eſtoit un pré-
texte pour aller trouver la
Belle. Dix ou douze jours
eſtoient à peine paſſez, que
l'Avanturier partit. Le Ca-

valier luy fit tout l'accüeil favorable, & l'auroit logé chez luy, si le party l'eust accommodé; mais le dessein qu'il avoit, ne permettoit pas qu'il acceptast l'offre. La Belle, avec qui la chose estoit concertée, prit occasion d'une bagatelle pour fermer sa Porte au Cavalier. Ce fut un divorce qui l'étonna peu. Quelque emportement qu'elle eust fait paroistre, il crut qu'il seroit de peu de durée, & qu'elle-mesme le rappelleroit apres la chaleur des premiers transports. Le succés

fit voir qu'il l'avoit fort mal connuë. Elle tint parole à l'Avanturier, conclut en trois jours ſon Mariage, & l'épouſa ſi ſecretement, que le Cavalier n'en apprit rien que quand ſon malheur n'eut plus de remede. Cette tromperie l'irrita ſi fort, qu'il n'eſt point d'éclat qu'il ne vouluſt faire. Ses Amis luy firent ouvrir les yeux ſur l'avantage que la Belle en tireroit. Il ſe rendit à cette raiſon, & jugea plus à propos de montrer par quelque Feſte, que la perte d'une Inconſtante ne méri-

toit pas qu'il s'en affligeaſt. Ainſi il fit un Régal à quelques belles Voiſines, & aſſembla huit de ſes Amis pour dancer le ſoir. L'Apartement qu'il avoit eſtant voiſin de la Maiſon de la Belle, elle fut témoin de cette Réjoüiſſance. Quelque injuſtice qu'elle euſt faite au Cavalier, elle vouloit qu'il la regretaſt, & ne luy pouvoit ſur tout pardonner qu'il euſt prié du Régal ſa plus mortelle Ennemie. C'eſtoit une Dame qu'elle haïſſoit par des intéreſts particuliers. Ce qui

redoubla son reſſentiment, ce fut l'aſſemblage de quantité d'Inſtrumens que l'on fit joüer toute la nuit. Quelques-uns eſtoient champeſtres ; & comme ils formoient une Muſique d'un accord irrégulier, elle donna le nom de Charivary à ce Concert, & prétendit qu'eſtant Veuve, on ne le faiſoit que pour l'inſulter. Le Mary entra dans ſes ſentimens, & voulant comme elle que les divers ſons qu'il entendoit fuſſent un Charivary, que ſon veuvage luy euſt attiré,

il se fit un point d'honneur de luy faire avoir réparation de cette injure. Dés le lendemain il coucha sa plainte, & comme il sçavoit parfaitement le tour de la Procédure, il en donna un si apparent à la prétenduë offence que le Cavalier luy avoit faite, qu'il obtint Decret de prise de corps, non seulement contre luy, mais contre les huit Amis qu'il avoit traitez le soir précedent. La Femme vouloit qu'on y comprist les belles Voisines qui avoient esté de la partie;

mais c'eſt ce qu'en vain elle demanda aux Juges. Les Parties ont appellé à Paris de ce Decret, & avec quelque chaleur que les nouveaux Mariez faſſent leurs pourſuites, il y a grande apparence qu'ils n'en tireront aucun autre fruit que de s'eſtre fait Charivary à eux-meſmes, par l'éclat des plaintes qui ont formé le Procés.

Les Ambaſſadeurs & Envoyez Extraordinaires qui ſont en cette Cour, joüiſſent entr'eux de la tranquilité de la France, & comme cet

heureux calme eſt un grand attrait pour les plaiſirs, ils ont recommencé depuis Paſques à ſe traiter comme ils avoient fait pendant tout l'Hyver. Mr l'Ambaſſadeur de Dannemarck a renouvelé le premier ces ſortes de Feſtes. Je vous ay ſouvent parlé de luy, & vous ſçavez que depuis qu'il eſt en ce Royaume, il y a paru avec tant d'éclat, qu'il ſeroit fort difficile de porter plus haut qu'il fait la gloire du Roy ſon Maiſtre. Mr le Comte de Mansfeldt, Envoyé Extraor-

dinaire de l'Empereur, qui n'avoit point encor donné de Régal, s'en acquita quelques jours apres avec une somptuosité digne de luy. Il est Gouverneur de Vienne, & l'un des grands Seigneurs de l'Empire. Il a épousé la Veuve de Mr le Duc de Lorraine, de la Maison d'Apremont.

On vient de me dire (& je croy, Madame, vous en devoir avertir) que Mr de Monchaux-Foncquevillers, ayant esté obmis au nombre des Gentilshommes qui ont

eu ſéance à la derniere Con-
vocation des Etats d'Artois,
quoy que depuis le Traité
des Pyrenées il ait chaque
année dignement remply ſa
place dans cette Aſſemblée,
& qu'il ait eſté ſouvent ho-
noré de la Députation en
Cour pour les Etats & pour
l'Ordre de la Nobleſſe,
comme auſſi de pluſieurs
Commiſſions importantes
au ſervice du Roy & au bien
de la Province, Sa Majeſté
bien informée de ſa naiſ-
ſance & de ſes mérites, a
donné ſes ordres pour repa-

rer cette obmiſſion, & luy
faire expédier ſes Lettres de
Convocation aux Etats, ainſi
que par le paſſé.

Il y a déja quelque temps
que je vous ay appris la mort
de Mr le Camus-Beaulieu,
Controlleur general de l'Ar-
tillerie. Ses Emplois qu'il
rempliſſoit avec autant de
fidelité que d'exactitude,
ayant eſté donnez à Mr le
Camus du Clos ſon Frere,
Intendant en Rouſſillon, il
en eſt party pour venir icy les
exercer. Vous ne ſçauriez
croire combien il eſt regreté

dans la Province, & sur tout à Perpignan. Il rendoit justice à tout le monde, & l'on a veu fort souvent ceux qu'il condamnoit, sortir aussi satisfaits d'aupres de luy, que s'il leur eust donné gain de Cause. Il faisoit vivre tous les Gens de guerre dans la plus exacte discipline. Tous les Regimens ont assemblé leurs Officiers, qui ont esté le complimenter en Corps, avec de sensibles témoignages du veritable chagrin que leur causoit son éloignement. On ne peut estre si

généralement estimé, sans un grand fond de mérite.

Le Pere Estienne Girardin, Religieux Profés du Royal Monastere de Sainte Croix de la Brétonnerie à Paris, & Chanoine Régulier de S. Augustin, a eu depuis quelques jours l'agrément du Roy, pour l'Abbaye de Beaubec, Diocese de Roüen. Il est Frere de Mr Girardin Lieutenant Civil, & a esté Prieur du Verger en Anjou, Ordre de Sainte Croix, & en suite, de S. Ursin au Païs du Maine, de la mesme Congrégation.

Si la juſtice qu'on luy a rendue cauſe de la joye, la perte de Mr l'Abbé de S. Firmin, eſt un grand ſujet d'affliction pour tous ſes Amis. Quoy qu'il fuſt d'une qualité fort diſtinguée, on peut le mettre au nombre de ceux qui donnent plus d'éclat à leur naiſſance, quelque illuſtre qu'elle ſoit, qu'ils n'en reçoivent eux-meſmes. Peu de Perſonnes l'ont jamais entretenu, ſans trouver lieu d'admirer ſa profonde érudition dans les plus hautes Sciences. La douceur & la

netteté de ſon eſprit, qui le faiſoient entrer dans toute ſorte de caractere, luy attiroient l'amitié de tout le monde; & ſa modération à ne ſe pas plaindre meſme de ce que des acculations précipitées luy avoient pû ſuſciter de plus cruel, eſtoit une choſe qu'on ne pouvoit voir ſans étonnement. Quoy que ſa mort ait eſté ſubite (elle eſt arrivée le 19. de ce mois) elle n'a point, ce ſemble, eſté impréveuë pour luy, puis que depuis fort long-temps il s'y diſpoſoit par une

entiere ſéparation du monde, qu'il évitoit avec d'autant plus de ſoin, qu'on eſtoit par tout empreſſé à le chercher. Il a compoſé divers Ouvrages également admirez & approuvez des Sçavans. Je pourray une autre fois vous en faire le détail. Il eſtoit Frere de M.r le Préſident de la Coſte, Homme d'eſprit & de mérite, de la Maiſon de Simiane, qui eſt diviſée en quatre Branches, ſçavoir, de Gordes; de la Coſte à Grenoble, de Simiane en Provence, &

Simiane

de Pianeſſe en Piémont. Ja-
mais il n'y eut tant d'union
dans une Famille, qu'entre
ces deux Freres. Madame
de la Coſte, de l'illuſtre &
incomparable Monaſtere de
Montfleury, eſt leur Sœur.

Preuves de Nobleſſe de Monſieur en Dauphiné

Je ne ſçay, Madame, ſi
ce Monaſtere vous eſt con-
nu. Il eſt de l'Ordre de
S. Dominique, fondé par
une Princeſſe Dauphine il
y a plus de quatre cens ans.
Onn'y reçoit que des Filles
de tres-haute qualité. Auſſi
ne, peut-on avoir unmeil-
leur Titre dans une Maiſon

que de faire voir qu'on a une Fille à Montfleury. Chacune de celles qui ont vingt années de Religion, y nomme pour une place ; & les Religieuſes qui en ont quarante, y peuvent nommer pour deux. Rien n'eſt recherché avec plus d'empreſſement. Cette Maiſon eſt à une demy-lieuë de Grenoble, au chemin de la Charteuſe, ſur la cime d'une petite Montagne de Roc. Le terrain y eſt tellement preſſé, qu'on n'a pû trouver moyen d'y faire un Cloiſtre

quarré, quelque petit qu'il puſt eſtre. La Communauté eſt gouvernée par une Prieure triennale, ſelon la Regle de l'Ordre ; & celles qui la compoſent, ſe ſont toûjours conſervées dans une ſi grande pratique d'humilité, que lors de l'Election, bien loin d'y avoir des brigues, il faut ſouvent employer l'autorité des Parens pour faire accepter le Commandement à celle qui eſt éleuë. La charmante ſituation de ce Monaſtere, qui paſſe pour une des plus belles choſes de

l'Europe, fait que perſonne ne vient ou ne ſort de France par les Alpes, qui n'aille en viſiter la Terraſſe. Au bas, & vis-à vis de cette Terraſſe, eſt la fameuſe Vallée de Grifivaudan, qui regne depuis Chamberry juſques à Grenoble, & qui fait par ſes Prairies & ſes Plants les plus beaux effets du monde au bord de l'Iſere. Cette Riviere, qui forme une veritable Fleur-de-Lys vis-à-vis de Montfleury, va paſſer au Pont de Grenoble, & de là ſe joindre au Rhône aupres de Valence.

Messire Frederic-Henry de Gassion, connu par sa naissance, par son mérite, & par les Emplois qu'il a eus au service des Espagnols dans leurs guerres contre le Portugal, est mort aussi depuis quelques jours. Il sembloit avoir le don de toutes les Langues, & n'est pas moins regreté des Sçavans que des Gens de pieté, qui l'estimoient fort à cause du zele qu'il a toûjours fait paroître depuis son abjuration, pour l'avancement de la Foy. Il a des Freres au service de

Sa

Sa Majeſté, dont toutes nos Relations ont parlé avec éloge ; & quoy qu'il ait porté les armes pour les Eſpagnols, ce n'a jamais eſté contre la France.

Le Sacré College diminuë en nombre de jour en jour, & la mort de Mr le Cardinal Picolomini y vient de laiſſer une vingt-ſixiéme Place vacante. Il eſt mort le 24. de l'autre mois à Sienne, où il eſtoit né en 1607. Apres avoir eſté Chanoine de Saint Pierre, il fut ſacré Archeveſque de Ceſarée en 1656. &

eut en ſuite l'Archeveſché de Sienne, dont il ſe démit en 1673. en faveur de Mr Picolomini ſon Neveu. Il a eſté Nonce en France pendant ſept ans, & à ſon retour à Rome, Sa Sainteté le fit Légat de Ravenne, & depuis, Secretaire de ſes Brefs. Alexandre VII l'avoit creé Cardinal de S. Pierre *in Monte aureo* en 1664.

La Feſte de S. Quentin, Patron de la Ville de ce nom, y fut celebrée le 2. de l'autre mois avec les cerémonies dont je vous fis part la der-

niere année. Ainſi je laiſſe tout ce qui regarde la Proceſſion, pour vous dire qu'apres le Service de l'Egliſe, les plus diſtinguez de la Jeuneſſe, tous tres-bien montez, & dans un leſte équipage, ſe rendirent au Lieu que Mrs de Ville avoient choiſy pour la Courſe hors la Porte de Cambray. Il eſtoit environné de tout ce qu'il y avoit alors de beau monde de l'un & de l'autre Sexe, & à Saint Quentin, & aux environs, chacun eſtant accouru pour joüir de ce Spectacle. Si-toſt

que Mr de Chalvoix, qui fait cette année l'exercice de la Charge de Mayeur, & deux Echevins, tous trois Juges de la Courſe, furent arrivez, les Chevaliers qui en devoient diſputer les Prix, allerent ſe mettre ſur une meſme ligne à un bout de la Carriere, qui eſtoit longue de 350 pas, & large de 150. Les Trompetes & les Timbales qu'on avoit placées d'un coſté, & auſquelles répondoient de l'autre, les Violons, les Tambours, & les Hautbois, furent quelque temps

un fort agreable divertiſſe-
ment pour la Compagnie.
Enfin on n'eut pas plutoſt
donné le ſignal, qu'ils vole-
rent tous à l'autre bout de
cette Carriere. Ils coururent
trois fois de la meſme force.
Mr de la Mareliere gagna la
premiere des deux Couron-
nes, appellées des Dames;
Mr Botté, la ſeconde, (il avoit
eu la premiere l'année préce-
dente;) & Mr Desjardins,
auſſi adroit que bien fait de
ſa perſonne, remporta la prin-
cipale, qui eſt une Bague que
le Mayeur donne. Ces Cour-

ſes faites, ils rentrerent dans la Ville avec grande pompe, ce dernier ayant la droite, comme nouveau Roy, ſur Mr Bellot, qui l'avoit eſté il y a un an. Ils firent le tour de la Ville, & des décharges en pluſieurs endroits; la premiere, en paſſant devant le Logis de Mr Dabancourt Lieutenant de Roy, & Commandant dans la Place en l'abſence de Mr Pradel qui en eſt le Gouverneur; deux autres, en entrant & en ſortant de l'Egliſe, où ils allerent remettre la Couronne

entre les mains du Tréſorier qui les attendoit ; & enfin devant la Maiſon de leur nouveau Roy, qu'ils reme-nerent. Ils continuerent ces décharges pédant un Soupé qu'ils avoient fait préparer pour toute leur Troupe, & qui dura juſqu'à trois heures apres minuit. Le Dimanche 4. du meſme mois, jour deſtiné pour courir la Bague, ils ſe rendirent à une demy-lieuë de la Ville, dans le meſme ordre & avec le meſme concours de monde qu'il y avoit eu le jour de la Feſte.

Mr Deſlandes remporta le Prix, qui eſtoit auſſi une Bague. Le ſoir il y eut encor un magnifique Soupé, auquel ſucceda le Bal qu'ils donnerent aux Dames chez M'le Mayeur. Mademoiſelle de Chalvoix ſa Fille qui eut le Bouquet, en fit les honneurs. Il fut ſuivy d'une tres-belle Collation, que ce Magiſtrat leur préſenta.

Les vrays Mots des deux Enigmes du dernier Mois, & les noms de ceux qui les ont trouvez, feront un Article dans ma Lettre Extra-

ordinaire que vous aurez le 15. de Juillet. Ce qui me surprend, c'eſt de voir que la ſeconde n'ait encor eſté expliquée dans ſon veritable Sens, que par une ſeule Perſonne, qui a ſuivy l'opinion de Deſcartes touchant *les Machines de Philoſophe*. Cette opinion eſt ſi connuë, qu'elle devroit peu embaraſſer. Voicy deux autres Enigmes, qui eſtant moins obſcures que cette derniere, ne feront pas tant reſver ceux qui ſe plaiſent à ce Jeu d'eſprit.

MERCVRE.

QVoy que je sois fort redoutable,
Tout le monde à l'envy me donne de l'employ.
Je sers au Lit comme à la Table;
Et si je remplis tout d'effroy,
Lors qu'une fois je me rends intraitable,
Je suis d'un commerce agreable,
Quand on met la regle chez moy,
Pour la discretion, il ne s'en trouve guére
Qu'à la mienne on puisse égaler.
Billet, Lettre importante, ou d'amour, ou d'affaire,
Qu'on m'en fasse dépositaire,
Jamais on n'en entend parler.

AUTRE ENIGME.

ON me voit tous les jours habiter de bas lieux.
Je suis pourtant de tres haute origine.
Souvent caché sans que l'on m'examine
Tant je sçay bien tromper les yeux,
J'amasse quelque temps des armes pour combatre,
Puis tout-à-coup je fais le Diable à quatre.
L'Ennemy que je crains le plus,
N'ayant point lors de forces prestes
Pour arrester mes rapides conquestes,
Partout en moins de rien j'emporte le dessus.
Dans les maux que je fais je montre une ame dure
Qui fait connoistre la nature
De l'infléxible Pere à qui je dois le jour.
Comme par là ma Mere luy ressemble,
Ils ne s'approchent point que pour se batre ensemble,
Jugez de moy qui suis le fruit de leur Amour.

Une belle & jeune Dame eſt en peine de ſçavoir ce que luy veut faire entendre un de ſes Amis, par ces mots qui font la fin d'un Billet qu'elle en a reçe. *Adieu, Madame, ſi je voulois vous dire la centiéme partie de ce que je penſe, je n'aurois pas aſſez de papier.* ——————— *Ce trait vous dira le reſte.* Elle prie ceux qui s'apliquent à deviner les Enigmes & les Chifres du Mercure, d'avoir la bonté de luy expliquer ce que ſignifie cette fin de Lettre qu'elle n'entend pas. En voicy une dont le caractere aiſé me paroiſt de voſtre gouſt. Elle eſt d'un Homme d'eſprit, écrite à une jeune Perſonne qu'on dit qui n'en manque pas.

A MADEMOISELLE D. L.

J'Ay bien affaire que vous m'empeſchiez de conter la moindre douceur à d'aſſez jolies Maîtreſſes que l'on voit icy de temps en temps. Pourquoy faut-il vous avoir toûjours devant les yeux? Ce qui ne s'adreſſe point à moy *(me dites-vous)* autant de perdu. Eſt-il au monde une plus belle Perſonne que moy? Je vous fais l'honneur de vous conſiderer. Je ſuis bien-aiſe de vous voir quand vous eſtes à Paris. Je reçois volontiers de vos nouvelles. Je vous écris quelquefois. Eſt-il poſſible, mon pauvre Amy, que cela ne vous tienne pas plus au cœur que tout ce que vous pouvez trouver d'a-

greable en Province? *Vous ne faites que trop vray, & c'eſt dont je ſuis d'avis de me plaindre.*

Depuis que je reſſens vos coups,
Je demande en amour trop de délica-
teſſe.
Si je ne penſois point à vous,
Je n'aurois jamais de tendreſſe;

ou plutoſt j'en aurois qui ne ſeroit pas à la verité ſi bien placée, mais avec laquelle je vivrois peut-eſtre plus tranquillement. Choſe étrange, que nous n'aimions jamais ce qui nous eſt propre! Vous ſeriez cent fois plus difficile à connoiſtre que vous ne l'eſtes, & il y auroit la moitié plus de diſtance entre vous & moy qu'il n'y en a, que je vous regarderois toûjours ſans comparaiſon, & que je ſerois toute ma vie plus que perſonne du monde, Voſtre tres, &c.

Mademoiſelle Perraut a épouſé Mr le Marquis de Chabane, Fils aîné de Beaupoil Mr de la Marie, Premier Ecuyer de Madame Monſieur le Prince. On dit qu'elle luy apporte pres de deux millions de Bien. La Cerémonie du Mariage fut faite ces derniers jours à l'Hôtel de Condé, d'où les Mariez allerent coucher à S. Maur.

Son Alteſſe Seréniſſime Monſieur le Duc a eu ſix accès de fiévre au commencement de ce mois. Le premier a duré huit heures, & les cinq autres ont toûjours diminué. Ce Prince eſt préſentement à Chantilly, où il prend des Eaux de Forges.

On dit merveilles des Fruits que les Peres Capucins font à Troyes, où ils ſont en Miſſion. Ils établiſſent, avec un zele ſi perſuaſif, la ſolidité des Veritez du Chriſtianiſme, & font ſi bien voir le peu de fondement qu'il faut faire ſur les avantages que promet le monde, qu'on ne ſçauroit les entendre ſans demeurer convaincu qu'il n'y a

qu'une ſeule choſe neceſſaire. Dans cette penſée chacun ſe détache de ſoy-meſme, & ce changement en cauſe un ſi grand dans toute la Ville, qu'on n'y voit par tout que mortification & penitence. Plus de plaiſirs, plus de promenades, plus de divertiſſemens. Les Filles les plus capables de ſe faire aimer, ſont les premieres à donner l'exemple. Elles courent s'enfermer dans les Convents; & les Meres, bien loin de ſoûpirer de leur perte, font voir par leur joye combien elles ſont touchées de leur bonheur. Heureux, qui peut en uſer de cette ſorte. Adieu, Madame. Je ne ſçaurois mieux finir que par un Article ſi édifiant. Il me reſte encor pluſieurs Memoires, que je réſerve pour le Mois prochain. Je ſuis, &c.

A Paris ce 30. Juin 1681.

Je viens d'apprendre la mort de Madame de Fontange.

BIBLIOTHECA IMPERIALIS